Lien des Chercheurs Cévenols
Hors série n° 3

Chartrier de Portes

par **Jean-Bernard ELZIÈRE**

ISSN 1245-3781
© LCC 1976 - 2002

En couverture :
Armes d'Anthoine-Hercules de BUDOS, marquis de Portes,
extraites de l'ouvrage par Jacques MORIN escuier, sieur de la Masserie :

« Les armes & blasons des chevaliers de l'ordre du Saint Esprit créez par Louys XIII Roy de France et de Navarre »

Chevaliers et Commandeurs de l'Ordre du Saint-Esprit

Créez au Chapitre tenu par le Roy Louys XIII
en l'Eglise des Augustins à Paris,
le dernier jour de l'an M.DC.XIX

Parmi les 79 chevaliers et commandeurs de l'Ordre figurent :

Henry duc de MONTMORENCY et de DAMVILLE, Gouverneur de Languedoc

Emanuel de CRUSSOL duc d'Uzès

Avertissement (1976)

J'ai fait mon possible pour respecter tout à la fois l'orthographe du manuscrit original et celle habituellement admise en ce qui concerne la graphie des noms propres. Il va de soi que, malgré mes efforts, il subsiste de nombreuses erreurs; je convie donc le lecteur à se reporter au texte original (toutes les références utiles étant données) pour éclaircir les points litigieux.

Dans le cas où un lecteur disposerait de l'intégralité de certains textes signalés ou analysés dans ce document, ou connaîtrait l'endroit où ils se trouvent, lui serait-il possible de l'indiquer au secrétariat de L.C.C.- Font Vive ou au Centre de Documentation de Génolhac. Merci par avance.

J.-B. ELZIÈRE

Complément au précédent Avertissement (2002)

Une relecture rapide du texte, faite à l'occasion de sa numérisation, m'a conduit à modifier certaines graphies employées par Roussel, pour les rendre plus conformes à l'usage. C'est ainsi que j'ai remplacé quelques « s » par des « z » (Chalrase/Chalraze, Masade/Mazade, Chases/Chazes, Crousas/Crouzas, Montusargues/Montuzargues) et des « ss » par des « s » (Rochessadoule/Rochesadoule, de *Ruppe Sadula*), etc. Pour ne pas trop transformer le texte initial, j'ai cependant laissé en place certaines formes me paraissant aujourd'hui suspectes : par exemple, des « Gaucelin » doivent être des « Gaucelm », la « dame de Sainte-Agathe » doit être une « dame de Saint-Chapte » (« Sancta Agatha »), les « Nayros » semblent être des Naves, etc. Les lecteurs rectifieront d'eux-mêmes…

Depuis 1976, année de l'édition de cet inventaire, ont été publiées divers travaux concernant Portes ou sa seigneurie, parmi lesquelles on retiendra, outre mon propre ouvrage sur la famille de Budos (1978), d'importants textes relatifs aux châteaux de Portes, Calberte et Allègre, signés respectivement par Claire Guiorgadzé, Isabelle Darnas et Sophie Aspord.

Il me reste à préciser le contexte de la disparition des archives inventoriées dans le présent document en disant qu'elles ont dû être comprises dans le *« tas de papiers de 4 à 5 pas de hauteur »* qui a été brûlé à Bagnols sur l'esplanade du Bourgneuf, très exactement le 15 avril 1792 : *« un nommé Lafare, fourche en main, remuait les papiers enflammés…»*. La veille, à 11 heures, avait été incendié *« le château de Theyrargues appartenant au sieur Chalbos »*, et furent déchirés, puis brûlés derrière le village de Rivières, *« dix-huit registres et autres papiers contenant les droits féodaux de la ci-devant vicomté de Theyragues…»* enlevés chez Champetier féodiste, ancien prieur de Lussan [d'après François Rouvière, *Histoire de la Révolution française dans le département du Gard* , Nîmes, t. 2, 1888, 527 pp., ici pp. 221 et 227, d'après Archives Départementales du Gard, L 415, L 284, L 422, L 421, etc.].

Présentation

La famille de Budos de Portes a été l'une des plus considérables du Bas-Languedoc, venue de Guyenne, au début du XIVème siècle, s'y établir à la suite du premier pape avignonnais, Bertrand de Got. Ses brillantes alliances et la bonne fortune de ses rejetons, la rendirent maîtresse d'un immense domaine en plein cœur des Cévennes, s'étendant sur treize mandements, englobant 25 paroisses des anciens diocèses d'Uzès, Mende, Viviers et Nîmes, dont les deux chefs étaient les châteaux de Portes et de Theyrargues, titrés de marquisat et de vicomté. Ce bel héritage parvient intact à la fin du XVIIème siècle aux princes de Conti.

Le 2 août 1776, s'éteignait à l'âge de 59 ans, Louis-François de Bourbon, prince de Conti. Parmi ses biens, les marquisat de Portes et vicomté de Theyrargues qu'il laisse à son fils Louis-François-Joseph avec ses autres propriétés. Très rapidement le nouveau prince de Conti exprime le désir de réaliser son héritage de Portes, et il charge à cet effet son intendant à Bagnols, Pierre-Alexis Roussel, avocat et subdélégué de cette ville, de procéder à son évaluation. Roussel se rend sur place et remet le 30 novembre 1777 un document intitulé : *« Mémoire relatif à l'évaluation de Portes, Theyrargues et dépendances ».* Parmi les nombreux seigneurs intéressés par une éventuelle acquisition, on peut relever le marquis de Castries, le comte du Roure et le chevalier de Montalet, tous trois désireux d'accroître leurs domaines, contigus à Portes.

Mais après de nombreuses tractations, Monsieur, frère du roi, devient acquéreur de Portes le 7 octobre 1783, tandis que Theyrargues sera démembré et inféodé à Claude-Antoine de Chalbos de Cubières, conseiller au présidial de Nîmes. En réalité, Portes étant annexé au domaine particulier du roi, Monsieur en sera seulement l'usufruitier.

Peu après l'acquisition, Roussel remettait le 4 mai 1784 aux intendants du domaine royal un inventaire des titres, actes et registres concernant Portes et ses dépendances et déclarait conserver les documents correspondants dans sa maison à Bagnols, étant prêt à les tenir à la disposition de Monsieur, frère du roi. Que sont devenus ces archives ? Nul ne le sait. Peut-être autodafés au début de la Révolution avec celles de la terre de Bagnols, dont Roussel conservait également les cartons [1].

Mais leur inventaire, heureusement conservé aux Archives Nationales en double exemplaire [2] dans le fonds des princes de Conti, a été retrouvé par M. Jean-Bernard Elzière, spécialiste de la maison de Portes . Il a pris l'initiative d'en effectuer la transcription intégrale sur l'original, qu'il a dotée ensuite d'un index trés complet.

Il en résulte, grâce aux efforts du *Lien des Chercheurs Cévenols*, le premier exemple dans notre région d'une publication de ces précieux inventaires ou «sommaire» de chartriers, dressés pour des fins très terre à terre par les féodistes et commissaires à terriers du Bas-Languedoc, *« véritable industrie qui prospérait aux XVIIème et XVIIIème s.»*, a fait justement remarquer M. Bousquet [3]. Ils sont nombreux, petits et gros, ces inventaires qui mériteraient de passer au rang d'usuels dans nos bibliothèques ; le plus souvent conservés dans les dépôts des Archives du Gard et de la Lozère, mais aussi dans des fonds particuliers ou à Paris.

Parmi les plus remarquables connus aux Archives du Gard, ceux des chartriers d'Uzès et d'Alès ; les trois volumes du fonds de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille, œuvre du féodiste Fabrégat, de Banne ; celui du château de Saint-Privat, près de Remoulins. Une des publications qui pourrait être la plus souhaitable, celle de l'inventaire des archives de l'évêché d'Uzés, dont l'unique exemplaire se trouve dans le chartrier ducal d'Uzès; il renferme une quantité d'analyses de documents des XIIème et XIIIème siècles, totalement inconnus des historiens de l'Uzège.[4]

Y. Chassin du Guerny

---

[1] Aux Archives nationales *« Inventaire des titres de la ville et viguerie de Bagnols qui sont au pouvoir de M. Roussel »* R3-64, cote 738 et R3-84, cote 880.

[2] Idem, sous les références R3-60 et R3-84, cote 880.

[3] Inventaire des archives de la maison de Lévezou de Vezins, en Rouergue.

[4] **NDLR :** depuis la rédaction de ce texte, grâce à Y. Chassin du Guerny et Jean Pellet, le *Lien des Chercheurs Cévenols* a édité en Hors série (n° 46) l'*Inventaire des Archives de l'Évêché d'Uzès*.

[1784]

Inventaire des titres de la seigneurie de Peyremale et de la vicomté de Portes qui sont au pouvoir de Monsieur Roussel, chevalier de l'ordre du roi, à Bagnols, et qu'il a à la disposition de Monsieur, frère du roi, seigneur de Peyremale et vicomte de Portes.

[Archives Nationales, série R3 - 60]

SOMMAIRE

[Arch.Nat., série R³ ,60]

I. ÉTAT DES TITRES DE LA SEIGNEURIE DE LA PAROISSE DE PEYREMALE

I.1 Liasse première - Contrats d'acquisition.
nn. 1 - 10 ..... fol. 61

I.2 Liasse seconde - Contrats de transactions, divisions, procès, ordonnances, lettres.
nn. Il - 20 ..... fo1. 63

I.3 Liasse troisième - Nouveaux achats, inféodations et rémissions.
nn. 21 - 43 ..... fol. 66

I.4 Liasse quatrième - Reconnaissances, lods, etc.
nn. 44 - 53 ..... fo1.72

I.5 Liasse cinquième.
nn. 54 - 63 ..... fo1. 74

1.6 Liasse sixième.
nn. 64 - 74 ..... fol. 76 v°

1.7 Liasse septième - Acquisition de fonds,baux à locaterie, etc.
nn. 75 - 88 ..... fol. 79

1.8 Liasse huitième - Registres de reconnaissances.
nn. 89 - 98 ..... fol-83

I.9 Liasse neuvième - Sommaires.
nn. 99 - 101 ..... fo1.86

II. ÉTAT DES TITRES DE LA VICOMTE DE PORTES

II.1 Liasse première - Titres généraux et constitutifs.
nn. 102 - 109 ..... fol. 89

II.2 Liasse seconde.
nn. 110 - 121 ..... fo1.90 v°

II.3 Liasse troisième.
nn. 122 - 128 ..... fol. 92 v°

II.4 Liasse quatrième.
nn. 129 - 135 ..... fo1.93 v°

II.5 Liasse cinquième.
nn. 136 - 141 ..... fol. 95 v°

II.6 Liasse sixième - Hommages et dénombrements rendus au roi.
nn. 142 - 152 ..... fol. 97

II.7 Liasse septième.
nn. 153 - 159 ..... fo1. 100

II.8 Liasse huitième - Chapitre des hommages et dénombrements rendus aux seigneurs de Portes : Saint-Victor de Malcap et Castillon.
nn. 160 - 181 ..... fol. 102

II.9 Liasse neuvième - [Chapitre des hommages et dénombrements rendus aux seigneurs de Portes] : Montalet.
nn. 182 - 191 ..... fol.108

II.10 Liasse dixième - [Chapitre des hommages et dénombrements rendus aux seigneurs de Portes] : Rochegude et Mannas.
nn. 192 - 200 ..... fol. 110 v°

II.11 Liasse onzième - [Chapitres des hommmages et dénombrements rendus aux seigneurs de Portes] : Peyremale, Robiac, Saint-Florent [sur Auzonnet] , Sénéchas et Malbosc.
nn. 201 - 220 ..... fol. 112 v°

II.12 Liasse douzième - [Chapitre des hommages et dénombrements rendus aux seigneurs de Porte] : Chausse (à présent Chamborigaud), Sainte-Cécile [d'Andorge-], Les Points [Saint-Julien des Points], Le Collet [de Dèze] et Blannaves.
nn. 221 - 229 ..... fo1.118 v°

II.13 Liasse treizième -[:Chapitre des hommages et dénombrements rendus aux seigneurs de Portes] : Saint-André [de Lancize , Saint-Hilaire [de Lavis , Saint-Michel [de Dèze] , Saint Privat de Vallongue, Saint-Frézal [de Ventalon] , Saint-Maurice de Ventalon , Cassagnas, Saint-Etienne [de Vallée Française [?] et Le Collet [de Dèze].
nn. 230 - 251 ..... fo1.121

II.14 Liasse quatorzième - [Chapitre des hommages et dénombrements rendus aux seigneurs de Portes] : Saint-Germain de Calberte.
nn. 252 - 282 ..... fo1.128

II.15 Liasse quinzième - Titres des albergues annuelles. Portes.
nn. 282 - 300 ..... fo1.136

II. 16 Liasse seizième - Titres des censives directes.
nn. 301 - 318 ..... fo1.140 v°

II.17 Liasse dix-septième.
nn. 319 - 339 ..... fo1.144 v°

II.18 Liasse dix-huitième.
nn. 340 - 370 ..... fo1. 149

II.19 Liasse dix-neuvième.
nn. 371 - 381 ..... fol. 156

II.20 Liasse vingtième - Titres du péage.
nn. 382 - 390 ..... fol. 159

II.21 Liasse vingt-et-unième - Droits des mines.
nn. 391 - 395 ..... fo1. 162

II.22 Liasse vingt-deuxième - Titres des biens, fonds et pensions foncières.
nn. 396 - 421 ..... fo1. 164

II.23 Liasse vingt-troisième - Titres concernant la communauté et le seigneur de Portes.
nn. 422 - 427 ..... fo1. 170

II.24 État des liasses qui n'ont pas été mises à l'inventaire des titres de Portes.
nn. 428 - 440 ..... fol. 172

II.25 État des registres, terriers et des notaires de la vicomté de Portes et ses dépendances. Registre des reconnaissances féodales.
nn. 441 - 452 ..... fol. 175

II.26 Sommaires, lièves et autres choses.
nn. 453 - 464 ..... fol. 179 v°

II.27 Registres des contrats tant féodaux que autres concernant seulement les seigneurs de Portes.
nn. 465 - 475 ..... fol. 181 v°

II.28 Registre des hommages.
nn. 476 - 483 ..... fo1. 187

II.29 Registres sommaires des hommages et autres y ayant trait de la baronnie de Portes.
nn. 484 - 488 ..... fol. 189 v°

II.30 Registres des titres constitutifs de la terre de Portes.
nn. 489 - 490 ..... fol. 191

II.31 Registres des actes reçus par divers notaires qui étaient aux archives de Portes et de Theyrargues.
nn. 491 - 547 ..... fol. 192

II.32 Registres de la baronnie et juridiction de Portes et dépendances.
nn. 548 - 560 ..... fol. 206

N.B. : la notation du genre nn. 1 - 10 indique qu'il faut se reporter à ces numéros dans le présent recueil tandis que fol. 61 donne la référence des actes dans le manuscrit original des Archives Nationales [série R 3 - 60] .

I. ETAT DES TITRES DE LA SEIGNEURIE DE LA PAROISSE DE PEYREMALE

I.l Liasse première - Contrats d'acquisition.

nn. 1 - 10 ..... fo1.61

1) Un parchemin contenant vente faite par Guillaume du Pradel, fils de Jean Soubeyran, neveu et héritier de feu Bernard du Pradel, à Guillaume Bérard, damoiseau, de certaines censives et droits seigneuriaux dans la paroisse de Peyremale, en date du 15 janvier 1317, Me Bernard Calvin, notaire.

2) Autre parchemin tout déchiré et dont il manque une partie étant aussi effacé en certains endroits contenant vente faite par noble Guillaume de Randon à noble Guillaume Bérard entre autres de certains droits et juridictions dans la paroisse de Peyremale en date du 20 décembre 1320, Me Pierre Durand, notaire, expédié par Bernard de Vignet.

3) Autre parchemin un peu déchiré au commencement contenant bail en paiement ou vente faite par Raymond de Banne à Jean de Coudouloux de plusieurs censes et rentes servies aud. de Banne par certains habitants de la paroisse de Peyremale, sauf les droits du seigneur de Portes, le procureur duquel passa lods de lad. vente dans le même acte, en date du 5 août 1337, Me Pierre Reboul, notaire, expédié par Guillaume Arnaud.

4) Autre parchemin déchiré, effacé et dont il manque une partie contenant vente faite par noble Guillaume Bérard, seigneur de Montalet, à noble Bertrand de Peyremale, de certains droits seigneuriaux et juridiction dans la paroisse de Peyremale, en date du [illisible] avril 1344, Falcon Falcon, notaire.

5) Vente ou bail en paiement faits par noble Bertrand de Peyremale, fils et héritier de noble Pons de Peyremale, seigneur du Viala, à noble Miramar dite Mirole, sa sœur, de toutes les censives, revenus, directes, juridictions et autres droits seigneuriaux que led. sgr du Viala avait dans les château, paroisse et mandement de Peyremale, le même acte contenant lods passé par le seigneur de Portes à qui il est aussi rendu hommage, en date du 4 août 1388, Jean du Passeur, notaire, extrait informe.

6) Un grand parchemin en deux peaux, la première étant un peu déchirée au commencement, contenant vente faite par noble et puissant homme Guidon Pelet, seigneur d'Alais,de Peyremale et de Peyremales, à noble Olivier de Lussan, damoiseau, seigneur de Villespasses, de toutes ses entières terres, mandement et baillage dud. Peyremale et Peyremales, ensemble de toutes et chacunes des censes, rentes et revenus qu'il a et prend en lad. terre, juridiction et baillage et dans la paroisse de Peyremale, en date du 24 septembre 1429, Me Raymond Mazondi, notaire.

7) Vente faite par Antoine Dardalhon, prêtre, du lieu d'Argent Claux, paroisse de Peyremale, à dame Cécile de La Fare, veuve de messire André de Budos, baron de Portes, et à noble Thibaud de Budos, son fils, de six setiers de vin mou et clair de pension et censive à prendre sur l'héritage dud. Dardalhon, situé au lieu ou mas d'Argent Claux, en date du 12 août 1460, Jean Cotelier, notaire, extrait informe en papier, il y a aussi autre extrait informe du même acte.

8) Un grand parchemin contenant vente faite par noble Antoine Bousquet, de Saint-Ambroix, à Pierre Calvet, notaire, du mas du Soulier, paroisse de Sainte-Hilaire [de Lavit] de certaines censives et droits seigneuriaux que led. Bousquet avait dans la paroisse de Peyremale, en date du 18 juillet 1520, Jean Corbier, notaire.

9) Un parchemin tout déchiré et dont il manque partie contenant vente faite par Gaucelin [illisible] du mas de La Peyre, paroisse de Peyremale, à puissante dame Cécile de La Fare, veuve de Mre André de Budos, baron de Portes, savoir de cinq setiers de vin de censive et pension annuelle sur une pièce située aux appartenances dud. mas de La Peyre, led. acte reçu par Me Georges Bruguier, notaire de Saint-Ambroix, expédié par Me Baptiste Theyral, la date étant emportée.

10) Vente faite par sire Jean Leyris plus vieux, fils à feu Claude, de L'Apostoly, paroisse de Génolhac, tant en son nom propre que comme ayant droit de François et Jean Leyris, frères, dud. lieu de L'Apostoly, à dame Catherine de Clermont, veuve de Mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, savoir de toutes et chacunes des rentes, censives, directes et autres droits seigneuriaux que led. Leyris a accoutumé prendre et exiger aux lieux de Chamboredon, paroisse de Sénéchas, Leuzière, Le Mas-Arnal en la paroisse de Peyremale, en date du 15 février 1618, Me Jean Roure, notaire, extrait en papier signé Favède.

I.2 Liasse seconde - Contrats de transactions, divisions, procès, ordonnances, lettres.
nn. 11 - 20 ..... fol 63

11) Un parchemin contenant division entre dame Marquèse de Randon et Guillaume de Randon, son fils, seigneur du Luc, d'une part, et noble Gaucerand Pelet, d'autre part, lesquels possédaient par indivis certains biens, terres et juridictions, qu'ils ont divisé comme suit, savoir qu'il appartiendra auxd. mère et fils le mas de [illisible] auquel il y a six feux, plus le mas des Salles auquel il y a onze feux, plus le terroir de Chalsine de La Rivière, des Eschaliers, des Favarines et de Chabanes, item le mas de Charetes, item le mas du Chambonnet et du Vignal auxquels il y a six feux, item le mas de Lauzières, auquel il y a trois feux, item Le Mas-Herm auquel il y a deux feux, item le mas de Pourcharesses et terroir de Soulages, et aud. Pelet il appartiendra, savoir le mas de Puech Bertret auquel il y a deux feux et autres exprimés dans led. acte, en date de la veille du mois de mars 1309, Me Jean Autajon, notaire.

12) Un parchemin rongé d'un côté contenant une ordonnance donnée par Etienne Ourson, juge de la cour ordinaire de Portes, par laquelle ordonnance entre autres, il est porté que le mas du Claux dans la paroisse de Peyremale est de la juridiction haute et basse du seigneur de Portes, en date lad. ordonnance du 3 mars 1329.

13) Autre petit parchemin contenant lettres du roi obtenues par Mre Thibaud de Budos, baron de Portes, seigneur de Peyremale, et ses officiers et domestiques au sujet de la juridiction de Peyremale, en date du 4 juillet 1410.

14) Transaction passée entre messire André de Budos, baron de Portes, d'une part, et certains habitants de la paroisse de Peyremale, contenant réduction avec certaines conventions au sujet du château de Peyremale et autres choses, en date du 5 mai 1437, Me Jean Ginhoux, notaire, extrait en un cahier de douze feuillets, signé Brun, commissaire.

15) Un rouleau en quinze peaux de parchemin cousues ensemble contenant procès intenté par devant le juge du prince dauphin comme baron de Portes à l'instance de noble Bertrand de Peyremale contre Jean Amandrieu dit Moutarde, procureur de la terre de Portes dud. seigneur dauphin, sur ce que led. procureur aurait injustement et de sa propre autorité fait ôter les panonceaux des tours du château de Peyremale, fait défendre la perche, fait abattre les fourches et potences, en date du 27 octobre 1345, Me Jean Girard, notaire d'Alais.

16) Un parchemin contenant transaction passée entre puissant seigneur Thibaud de Budos, baron de Portes, d'une part, et Jean Gauch, de L'Apostoly, à raison des juridiction, censes, directes et autres droits seigneuriaux que led. Gauch avait dans la paroisse de Peyremale, le même acte contenant hommage de la part dud. Gauch en faveur dud. seigneur de Portes, en date du 4 juin 1483, Me Jean d'Autun, notaire.

17) Autre parchemin déchiré et effacé et dont il manque une partie contenant transaction passée entre les habitants des mas du Claux, du Noguier et de La Peyre, d'une part, et Jacques Dardhalon, du lieu de Cessoux, à raison d'un terroir appelé du Courtès du Germe sive de La Fabrègue, en date de l'année 1499, reçue par Me Pierre Meynadier, notaire de Génolhac.

18) Autre petit parchemin contenant sentence rendue par la cour de M. le Sénéchal de Nîmes entre Jean Gazais appelant des officiers ordinaires de Portes, d'une part, et le procureur juridictionnel dud. lieu, en date du 16 novembre 1549, lad. pièce regardant la juridiction de Portes de laquelle dépend ainsi qu'il est énoncé, Peyremale.

19) Transaction passée entre Mre Jacques de Budos, baron de Portes, d'une part, et Jean et autre Jean Leyris, oncle et neveu, de L'Apostoly, d'autre part, à raison de certains droits seigneuriaux que lesd. Leyris avaient dans la paroisse de Peyremale, le même acte contenant hommage de la part desd. Leyris en faveur dud. seigneur de Portes, en date du 12 novembre 1578, Me Maurice. Boyer, notaire, extrait informe en papier.

20) Transaction passée entre Me Jean Le Blanc, juge du marquisat de Portes, procureur fondé de dame Catherine de Clermont, veuve de Mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, d'une part, et noble Jacques de Beauvoir, sr de Recoules, procureur de demlle Claude du Roure, veuve et héritière de noble Antoine de Quinsac, sieur du Viala, par laquelle transaction entre autres choses, il est convenu que la vente faite par led. sr du Viala à lad. dame Catherine de Clermont, le 21 juin 1620, de toutes les rentes, instances, directes et autres droits seigneuriaux qu'il prétendait lui appartenir dans les paroisses de Peyremale et de Génolhac et au terroir de Selves dépendant

de la juridiction de Rochessadoule, sortira à son plein et entier effet, lad. transaction en date du 10 novembre 1625, reçue par Me Benjamin Chabert, notaire royal de Saint-Ambroix, extrait signé Favède, en un cahier de quatorze feuillets de papier dont les deux derniers un peu déchirés.

Dans l'acte précédent a été mise une sentence du sénéchal de Nîmes par laquelle lad. noble Claude du Roure et led. de Quinsac, mère et fils, furent condamnés à passer vente par main publique à lad. dame vicomtesse de Portes de tous les biens et droits seigneuriaux qu'ils avaient à Peyremale, lad. sentence en date du 9 décembre 1624, renfermée en un cahier de 7 feuillets de papier déchirés et un en blanc.

I.3 Liasse troisième - Nouveaux achats, inféodations et rémissions.

nn. 21 - 43 ..... fol.66

21) Un parchemin un peu déchiré et cousu au commencement contenant bail à nouvel achat passé par le sr prieur de Portes à Guillaume Plantin, dud. lieu de Portes, d'un mas appelé le mas du Ranc, avec tous ses droits et appartenances, situé dans la paroisse de Peyremale, en date du 15 janvier 1412, Me Jean Calvet, notaire; à la suite est un autre contrat qui approuve et ratifie le susd. en date du 18 avril 1414 devant Bonnefoux, notaire.

22) Autre parchemin contenant bail à nouvel achat passé par noble Miramar de Peyremale, veuve d'Antoine Frontal, de Génolhac, et par Pierre Frontal, leur fils, à Jean Pélissier, fils de Guillaume, du mas de Clamoux, paroisse de Peyremale, d'une pagésie aud. mas de Clamoux susd. paroisse,en date du 11 avril 1416, Jean Doladilhe, notaire.

23) Autre parchemin contenant bail à nouvel achat et emphitéose perpétuelle passé par led. Pierre Frontal, du lieu de Génolhac, à Bertrand du Mas-Herm, habitant du mas du Mas-Herm, paroisse de Peyremale, d'une pagésie contenant maisons et autres propriétés appelées le mas Bladier, située dans le terroir et appartenances du mas de Clamoux, paroisse de Peyremale, en date du 20 mars 1417, Jean Doladilhe, notaire.

24) Autre parchemin dont il manque une partie vers le commencement contenant nouvel achat passé par noble Sibille Frontal, femme de noble Jean de Quinsac, de Génolhac, à Pons du Ranc, prêtre du mas de L'Elzière, paroisse de Peyremale, d'une pièce contenant vigne et herme située au lieu du Claux ou des Ondes dans lad. paroisse de Peyremale, en date du 25 avril 1455, Me Jean Gilles, notaire, expédié par Me Jean Gilibert.

25) Autre parchemin, contenant bail en inféodation passé par noble Jean de Budos, baron de Portes, à Martial Coste, du lieu de Portes, de la faculté de prendre des mines de fer qui se trouveront dans la baronnie dud. Portes pour la portion tant seulement concernant led. Coste, d'un martinet qu'il a en paréage avec Bernard Granier, d'Argent Claux, paroisse de Peyremale, au terroir du Toureil, appartenance dud. Peyremale, plus de la faculté de prendre et diriger l'eau de la rivière pour la conduire aud. martinet, en date du 8 mai 1542, Jean Laurens, notaire.

26) Nouvel achat passé par noble Charles de Budos, baron de Portes, à Antoine Dardalhon, fils de Jean, à autre Antoine Dardalhon, fils de Jacques, et à Jean Dardalhon, fils d'André plus jeune, du mas de Cessous vieux, paroisse de Peyremale, de la faculté de faire dépaître leurs animaux gros et menus par tout le mas de Rouvegros et ses appartenances, comme aussi dans les terroirs de Malbosc, de Chamboredon et plusieurs autres désignés dans led. acte sous la censive d'une cartière d'avoine et d'une géline, led. acte en date du 23 mai 1521, Me Michel Bataille, notaire, extrait en papier signé Boyer.

27) Nouvel achat passé par noble Antoine de Quinsac, seigneur du Viala, à Bernard Garnier, paroisse de Peyremale, d'une prise d'eau située aux appartenances du terroir appelé de Les Aunes lieu-dit au Calendon dans la paroisse de Peyremale, sous la censive de 8 1. à Saint-Michel, led. acte en date du 26 mars 1522, Maurice Jaussal, notaire, extrait en forme de papier.

28) Un parchemin un peu déchiré au commencement contenant nouvel achat passé par Claude et Jean Leyris, frères, et Jean Cousin, donataire, de Claude Gauch, de L'Apostoly, à Claude et Simon Cotelier, père et fils, seigneurs de Peyremale, habitants de Saint-Ambroix, savoir d'un capresclaux en la rivière de Cèze et au terroir de Gonnejan et aux appartenances de Les Drouilhèdes et autres terres qui se tiennent de la directe et seigneurie desd. Leyris et Gauch, et c'est pour conduire l'eau de lad. rivière de Cèze jusqu'aux martinet, moulin et terres desd. Cotelier, situées aux terroirs et

appartenances de Bessèges, en date du 4 juillet 1556, Me Jean Laurens, notaire.

29) Autre parchemin dont l'écriture est un peu effacée au commencement contenant nouvel achat passé par noble Jean de Quinsac, seigneur du Viala, à Gaucen Jaussal, fils d'Antoine, habitant au lieu du Claux, paroisse de Peyremale, d'une pièce de terre située aud. lieu du Claux appelée Les Ondes, contenant une herme et rombile, en date de 1564, Jean Pagès, notaire.

30) Réduction faite par haut et puissant seigneur Mre Jacques de Budos, baron de Portes, en faveur des habitants de Bordezac, paroisse de Peyremale, de l'albergue annuelle de huit chevaliers et huit serviteurs qu'ils étaient tenus de lui servir ensemble de toute censive ancienne, savoir à deux gélines bonnes et suffisantes payables à chaque Saint-Michel, en date du 15 décembre 1578, Me Maurice Boyer, notaire, copie ou extrait en papier signé.

31) Nouvel achat passé par led. mre Jacques de Budos, baron de Portes, à Gaspard du Ranc, du lieu de L'Elzière, paroisse de Peyremale, de la faculté de prendre l'eau de la rivière de Cèze pour le martinet de Lourilhe situé dans la paroisse de Peyremale pour de lad. eau en arroser prés et jardins tant seulement, sous la censive et rente annuelle d'une poulaille, led. acte en date du 5 novembre 1579, Pierre Poitevin, notaire, extrait en papier signé Brun, commissaire.

32) Bail à nouvel achat passé par led. mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, à Claude Borne, fils à feu Michel, du lieu des Mals, paroisse de Peyremale, d'une pièce assise au mas des Mals contenant maisons sous la censive annuelle d'un écu et tiers d'autre, en date du ler février 1585, Me Louis Borne, notaire, extrait en papier signé Favède.

33) Bail en inféodation et emphitéose perpétuelle passé par led. mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, à Bernard Pellet, du mas mas du Noguier, paroisse de Peyremale, d'une pièce située au-dessous de la maison claustrale, sous l'albergue noble de deux charges de vin pur, net et bouilli et de deux gélines, en date du 15 février 1585, Me Maurice Boyer, notaire, extrait en papier signé par led. Me Boyer.

34) Inféodation passée par led. mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, à Bernard Pellet, du lieu de Peyremale, d'une pièce de terre herme et broussières avec quelques châtaignes et fruitiers au terroir appelé des Ondes, sous l'albergue noble, annuelle et perpétuelle de 20 s., en date du 2 mars 1586, Me Maurice Boyer, notaire, extrait en papier signé par led. Me Boyer.

35) Inféodation passée par led. mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, à Jean Coste, du lieu de Portes, de la liberté et faculté de faire édifier moulin à blé et à draps au terroir appelé sous Le Roc dit Cheyla, juridiction de Peyremale, du côté du couchant et regardant le château de Peyremale, sous l'albergue noble, annuelle et perpétuelle de deux perdrix, en date du 3 mai 1596, Me Maurice Boyer, notaire, extrait en papier signé Favéde; il y a aussi un autre extrait, aussi en papier signé par led. Me Boyer.

36) Rémission faite par Pierre Cartier dit Gourdouze, du mas de Clamoux, paroisse de Peyremale, à dame Catherine de Clermont, veuve de mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, d'une métairie située aud. lieu de Clamoux, ci-devant baillée à locaterie par led. seigneur de Portes aud. Cartier, avec partage entre lad. dame et led. Cartier, en date du 13 février 1599, Me Maurice Boyer, notaire, extrait en papier signé Brun, commissaire ; il y a aussi un autre extrait informe du même acte.

37) Rémission faite par Jean Pellet, fils à feu Bernard, du mas du Noguier, paroisse de Peyremale, à André Coste, du lieu du Puech, même paroisse, d'une pièce aud. Pellet baillée en inféodation par le seigneur de Portes, assise au-dessous de la maison claustrale, sous l'albergue noble et annuelle de deux charges de vin pur, net et bouilli, plus autre pièce aussi baillée en inféodation aud. Bernard Pellet, par led. seigneur de Portes, située au terroir de Les Ondes, sous l'albergue noble et annuelle de 20 sols, led. acte en date du 6 novembre 1605, Me Maurice Boyer, notaire, extrait en forme en papier.

38) Bail à nouvel achat passé par dame Catherine de Clermont, veuve de mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, à Simon de Baissac, du lieu des Vans, habitant à Peyremale, d'un moulin bladier assis en la rivière de Cèze aud. Peyremale, ensemble d'une petite pièce joignant appelée Le Cheyla, sous la censive annuelle et perpétuelle de deux perdrix et de quatre oranges, en date du 8 janvier 1618, Me Jean Roure, notaire, extrait en papier signé Brun, commissaire.

39) Rémission faite par André Coste et Antoine Joyeux, beau-père et beau-fils, du lieu du Puech, paroisse de Peyremale, à lad. dame Catherine de Clermont, veuve de mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, laquelle voulait user du droit de prélation, savoir de deux pièces aud. André Coste remises par Jean Pellet, fils de Bernard, qui les avait prises en inféodation dud. feu seigneur

de Portes sous la rente de deux charges de vin, deux gélines et 20 s., led. acte en date du 20 mai 1618, Me André Vincens, notaire, extrait en papier signé par led. Me Vincens.

40) Nouvel achat passé par lad. dame Catherine de Clermont, veuve de mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, à Me Antoine d'Autun sr du mas Andrieu, habitant de Portes, de deux pièces situées dans la paroisse de Peyremale à lad. dame remises par André Coste et Antoine Joyeux, beau-père et beau-fils, sous la pension et rente annuelle de deux charges de vin, deux gélines et 20 s., led. acte en date du 20 juin 1618, André Vincens, notaire, extrait en papier signé Brun, commissaire.

41) Nouvel achat passé par lad. dame Catherine de Clermont, veuve de mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, à Pierre Cartier, fils de Bernard, du lieu de Clamoux, paroisse de Peyremale, de certaines pièces et propriétés dans lad. paroisse, sous la rente et censive annuelle de 36 l.t., en date du 20 janvier 1620, Me Jean-Isaac Borne, notaire, extrait en papier signé Favède.

42) Inféodation et nouveau bail passé par lad. dame Catherine de Clermont, veuve de mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, aux habitants de la paroisse de Peyremale de la faculté de prendre et recevoir un canal dans la rivière de Cèze et au-dessous le gourg de gourgue fine pour conduire l'eau dans leurs domaines et propriétés, sous la censive annuelle de 4 l.t. argent, en date du 15 janvier 1620, Me Isaac Borne, notaire, extrait en papier signé Mathieu, notaire, et Brun, commissaire.

43) Inféodation sous censive passée par Me David de La Fabrègue, agent général de S.A.S. Mgr le Prince de Conti, à Jean-Antoine Deparcieux, du-mas du Collet de Cessoux, paroisse de Peyremale, de la faculté de prendre l'eau du valat en Vanel pour l'usage d'un moulin qu'il a fait construire à une pièce lui appartenant appelée Chamboredon sous la censive annuelle de 15 s. ou une quarte de blé, seigle, en date du 26 février 1705, Louis Blazin, notaire, extrait informe sur papier commun.

I.4 Liasse quatrième - Reconnaissances, lods, etc.
nn. 44 - 53 ....fo1.72

44) Une grande peau de parchemin contenant reconnaissances, faites à Pierre Davillar, de Sénéchas, par les emphitéotes de la paroisse de Peyremale et de la paroisse de Sénéchas, reçue par Me Raymond dit Bertrand de Lafont, notaire, en l'année 1308, au dos dud. parchemin étant écrit appartenant à M. de Morangiès.

45) Un rouleau en deux peaux de parchemin contenant neuf reconnaissances faites à noble Guillaume Bérard, seigneur de Potelières et du mas de Clamoux, par plusieurs particuliers dud. mas, savoir de toute la part qu'ils avaient chacun aud. mas, terres et possessions, lesd. reconnaissances en date du 9 décembre 1332, reçue par Me Paul Major, notaire.

46) Un parchemin un peu déchiré au commencement contenant des échanges passés entre Pierre Nicolas, prêtre de la paroisse de Peyremale, d'une part, et Bernard de Banne, damoiseau, coseigneur du château de Banne, par lequel échange led. sr Nicolas baille aud. sr de Banne une pièce de terre franche, quitte et immune de tailles située au terroir de Salveplane en la paroisse d'Assions et led. de Banne baille aud. sr Nicolas une pièce de terre contenant castanet et cazal située en la paroisse de Peyremale au mas de Charet réservés sur lad. pièce dernière confrontée les droits du seigneur de Portes de qui elle se tient en fief, en date led. échange du 10 février 1342, en suite duquel il y a le lods passé aud. sr Nicolas de la pièce par lui acquise en date du 14 février de lad. année 1342.

47) Un rouleau de parchemin en six peaux contenant reconnaissances du mois de novembre 1344 reçues par Me du Bosquet, notaire, expédiées par Jean Servier, faites à noble Bertrand de Peyremale par des habitants de la paroisse de Peyremale, la première peau dud. rouleau étant effacée, déchirée et cousue.

48) Un parchemin contenant reconnaissance faite par Claudine de Paris, du lieu de Portes, à Jean Picard, moine de Sauve et prieur de Portes, d'une pièce située dans la paroisse de Peyremale, lieu dit à la terre du Ranc, à lad. de Paris baillée à nouvel achat par led. sieur prieur, lad. reconnaissance en date du 22 avril 1461, Pierre de Pize, notaire.

49) Autre rouleau de parchemin contenant deux reconnaissances faites à noble Bertrand de Peyremale, l'une par Bertrand du Serre et Alasacie sa femme, savoir du mas du Serre avec tous ses droits et appartenances ensemble d'autre pièces situées dans la paroisse de Peyremale, et l'autre par Raymond et Jean du Mas-Herm, savoir du mas du Mas-Herm avec tous ses droits et appartenances

situé dans la paroisse de Peyremale ; 1a première desd. reconnaissances est datée du 8 novembre de la même année, toutes deux reçues par Me Pierre du Bosc, notaire.

50) Autre petit parchemin déchiré et rongé d'un côté contenant reconnaissance faite par Jean Michel, de la paroisse de Peyremale, aud. noble Bertrand de Peyremale d'une pièce située au mas du Mas-Herm dans lad. paroisse, en date du 8 novembre 1344, led. Me Pierre du Bosc, notaire.

51) Un rouleau en deux peaux contenant huit reconnaissances faites par des particuliers habitant au mas du Claux, paroisse de Peyremale, à Ermessinde, femme de Jean Bastide, hôte de Montpellier, toutes lesd. reconnaissances en date du 27 avril 1346, reçue par Me Dieudonné Gervais, notaire et int. [?] de certaines pièces et propriétés aud. mas du Claux.

52) Un rouleau en six peaux de parchemin renfermant dix-sept reconnaissances reçues par Me Jean Autajon, notaire, le 21 septembre 1390, faites à noble Miramar de Peyremale, femme d'Antoine Frontal, de Génolhac, savoir par Pierre Jaussal, de Peyremale, Vidal et Bertrand du Mas-Herm, Jeanne, veuve de Raymond Rouvière, Bernard Tussin, Raymond Vergougnoux, Bernard Pélissier, Etienne Blarties, Jean Vignes, Pons du Puech, Vital du Ranc, Pierre Aussel, Jean Tagnac, Guillaumette, femme de Pierre [illisible], Raymond Bladier, Pierre Sauvin, Vital du Claux et Jean Saboury, tous de la paroisse de Peyremale et int. [?] de plusieurs pièces et propriétés dans lad. paroisse.

53) Un parchemin contenant reconnaissance faite par Bernard Tussin, de la paroisse de Peyremale, à lad. noble Miramar de Peyremale, femme d'Antoine Frontal, de Génolhac, de certaines pièces au lieu du Chambonnet et d'autres dans la paroisse de Peyremale, en date du 22 dud. mois de septembre 1390, led. Me Jean Autajon, notaire.

I.5 Liasse cinquième.

nn. 54 - 63 ....fol. 74

54) Un rouleau en deux peaux manquant partie de la première contenant trois reconnaissances faites à noble Bernard de Gaujac, fils de noble Amoureuse, veuve de noble Jean de Gaujac, par des particuliers de la paroisse de Peyremale, de certaines pièces et propriétés dans lad. paroisse, lesd. reconnaissances reçues par Me Guillaume Bertrand, notaire, le 7 janvier 1414.

55) Autre rouleau en deux peaux contenant quatre reconnaissances faites aud. noble Bernard de Gaujac, damoiseau, héritier de lad. noble Amoureuse, sa mère ; la première est faite par Guillaume Nicolas, du mas des Bousiges, paroisse de Sénéchas, de certaines pièces et propriétés dans la paroisse de Peyremale, la seconde par Pierre Jaussal, du mas de L'Elzière, paroisse de Peyremale, aussi de certaines pièces dans lad. paroisse, la troisième par Vital du Ranc, dud. mas de L'Elzière, d'une pièce de terre située au terroir du Vignal et la quatrième par Jean Vergougnoux, du mas du Claux, dans lad. paroisse, d'une pièce au terroir des Drouilhèdes, toutes lesd. reconnaissances en date dud. jour 7 janvier 1414, reçues par led. Me Guillaume Bertrand, notaire.

56) Un petit parchemin contenant reconnaissance faite par Guillaume Jaussal, du mas du Claux, paroisse de Peyremale, à Guillaume du Bosquet, notaire de Saint-Ambroix, d'une maison et autres propriétés aud. mas du Claux, en date du 15 février 1415, Raymond de Saint-Geniès, notaire.

57) Autre parchemin un peu déchiré d'un côté vers le commencement contenant reconnaissance faite par Pascal Dumas, de Mercoire, paroisse de Peyremale, à noble Bernard de Gaujac, damoiseau, du mas des Chases, paroisse de Saint-Michel [de Dèze], de certaines pièces dans lad. paroisse de Peyremale, en date du 7 décembre 1429, Jean Ginhoux, notaire.

58) Un rouleau en huit peaux de parchemin contenant quatre reconnaissances faites à discret homme Pierre Frontal, de Génolhac, par des habitants de la paroisse de Peyremale de plusieurs pièces et propriétés dans lad. paroisse, lesd. reconnaissances en date des 8 et 9 janvier 1432, reçues par Me Guillaume Doladilhe, notaire, expédiées par Me Jean Brunet.

59) Un parchemin déchiré au commencement contenant trois reconnais-sances faites à noble Bertrand de Peyremale, la première par Pierre de L'Elzière dit Payssouls d'un capresclaux à l'usage d'un moulin situé au mas du Chambonnet ensemble d'autres propriétés dans lad. paroisse de Peyremale, la seconde par Raymond du Serre, de la paroisse de Peyremale, d'une pièce située au terroir de Les Resclauses, dans le terroir du mas de L'Elzière, et la troisème par Jean Vignal,

de lad. paroisse de Peyremale, d'une pièce présituée aud. mas de l'Elzière ensemble d'autres pièces, lesd. reconnaissances en date des 4 et 6 novembre 1334, Me Pierre du Bosc, notaire.

60) Autre parchemin déchiré au commencement contenant reconnaissance faite par Guillaume et Pons du Mas-Herm, père et fils, du Mas-Herm, paroisse de Peyremale, à noble Sibille Frontal, femme de noble Jean de Quinsac, de Génolhac, et à Maurice de Quinsac, leur fils, savoir de leurs maisons et autres propriétés aud. mas ensemble d'autres pièces, en date lad. reconnaissance du [illisible] 1465, reçue par Me Jean Brunet, notaire, expédiée par Jean Mercier.

61) Autre parchemin contenant lods passé par led.noble Maurice de Quinsac à Guillaume du Mas-Herm, du mas du Mas-Herm, paroisse de Peyremale, savoir de la moitié du mas Bladier, dans lad. paroisse, en date du 12 février 1465, led. Me Jean Brunet, notaire.

62) Autre parchemin contenant reconnaissance faite par Bernard et Guiraud de Vigne, du mas du Claux, paroisse de Peyremale, led. Bernard pour deux portions et led. Guiraud pour le tiers, à noble Sibille Frontal, femme de noble Jean de Quinsac, de Génolhac, et aud. Maurice de Quinsac, leur fils, de certaines pièces et propriétés dans la paroisse de Peyremale, au mas du Chauvet, Le Noguier, en date du 26 février. 1465, led. Me Jean Brunet, notaire.

63) Autre parchemin contenant reconnaissance faite par Jean Chantidur, du mas de Clamoux, paroisse de Peyremale, auxd. nobles Sibille Frontal et Maurice de Quinsac d'une pièce contenant des maisons et autres propriétés aud. mas de Clamoux, ensemble d'autres pièces dans la paroisse de Peyremale, en date du 27 dud. mois de février 1465, led. Me Jean Brunet, notaire, expédié par Pierre Calvet.

I.6 Liasse sixième.

nn. 64 - 74 .... fo1.76 v°

64) Un parchemin contenant reconnaissance faite par Gilbert Ancel et Gaucelin Gaseray, cousins, du lieu du Claux, paroisse de Peyremale, à Jean Leyris et Claude Gauch, cousins, de L'Apostoly, de certaines pièces dans la paroisse de Peyremale, en date du 4 janvier 1508, Me Pierre Solier, notaire, expédié par Me Jean Tortholon.

65) Autre parchemin contenant reconnaissance faite par Jean Vergougnoux, du mas du Claux, paroisse de Peyremale, tant en son nom que de Simon Conort, à Jean Leyris et Claude Gauch, cousins, de L'Apostoly, de deux pièces situées au terroir des Drouilhèdes, paroisse de Peyremale, en date dud. jour 4 janvier 1508, led. Pierre Solier, notaire, expédié par led. Tortholon.

66) Autre parchemin contenant reconnaissance faite par Jean et Antoine Granier et Claude Jaussaud, du lieu de L'Elzière, paroisse de Peyremale, auxd. Jean Leyris et Claude Gauch, savoir de certaines pièces et propriétés aud. lieu de L'Elzière, en date dud. jour 4 janvier 1508, Pierre Solier, notaire, expédié par Me Jean Tortholon.

67) Autre parchemin contenant reconnaissance faite par Barthélemy du Ranc, du lieu du mas de L'Elzière, paroisse de Peyremale, auxd.Jean Leyris et Claude Gauch, de L'Apostoly, d'une pièce de terre aud. mas de L'Elzière appelée au Vignal, en date dud. jour 4 janvier 1508, led. Pierre Solier, notaire, expédié par led. Me Tortholon.

68) Lods passé à noble Guillaume de Budos, habitant de Portes, comme procureur de noble Louis de Vézénobres, moine et capiscol de l'abbaye de Saint-Pierre de Sauve, prieur du prieuré de Portes, de la rémission faite par Martial Coste, marchand dud. lieu de Portes, à Jean Jaussal, du lieu de L'Elzière, paroisse de Peyremale, d'une mazade contenant maison, pré, vigne, arborade et terres labourables, led. lods en date du 24 juin 1565, Antoine de Villar, notaire, extrait en papier signé par Dupré, notaire.

69) Un parchemin contenant reconnaissance faite par Claude Bezon, du lieu du Claux, paroisse de Peyremale, à mre Jacques de Budos, baron de Portes, d'une pièce de terre aud. lieu du Claux, en date du 17 janvier 1578, Me Maurice Boyer, notaire.

70) Reconnaissance faite par Louis Jaussal, des Drouilhèdes, paroisse de Peyremale, aud. mre Jacques de Budos, baron de Portes, de plusieurs pièces au terroir des Drouilhèdes, en date du 18 décembre 1578, led. Me Maurice Boyer, notaire, extrait en papier signé Paul.

71) Lods passé par mre Jacques de Budos, baron de Portes, à Jacques Dardalhon, du lieu de Cessous, de l'acquisition par lui faite d'autre Jacques Dardalhon d'une pièce située aud. lieu de Cessous appelée au Vignal, en date du 15 janvier [illisible] , Pierre Corbier, notaire, extrait en parchemin tout corrigé d'un côté.

72) Rapport fait par Me Louis Borne, notaire royal, et par Bernard Maison sur la distraction des censives servies au seigneur de Portes sur les biens de feu Bernard du mas-Herm à Catherine Castanier, du lieu d'Argent Claux, paroisse de Peyremale, en date du 13 mars 1617.

73) Reconnaissance faite par Jean Favan, couturier, au nom de Jeanne Hérail, sa femme, du lieu de Cessous vieux, paroisse de Peyremale, à dame Catherine de Clermont, veuve de mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, d'une pièce de terre située aud. lieu de Cessous contenant maisons et autres propriétés, en date du 23 mars 1618, Me Jean Roure, notaire, extrait en papier signé Peladan, rongé et déchiré.

74) Acte de réquisition et protestation faite au nom de Monseigneur le Duc de Saint-Simon et de dame Diane-Henriette de Budos, son épouse, et demlle Marie-Felice de Budos, marquise de Portes, à noble Isaac de Peyremale, seigneur de Robiac, auquel il est remontré que quoique le lieu de Cessous aud. Portes relève en directe et toute juridiction desd. seigneur et dame à cause du marquisat de Portes, néanmoins led. sgr de Robiac, sous prétexte qu'il prétend que certaines pièces dud. lieu de Cessous sont de sa directe, a entrepris d'extorquer aux habitants dud.lieu des reconnaissances féodales de l'entière directe dud. lieu et terroir de Cessous ; c'est pourquoi il lui est protesté de réparer tout ce qu'il pourrait avoir fait de contraire aux droits desd. seigneur et dame à ce sujet, en date du 23 mars 1646, Me Jean Chabrier, notaire, pièce en original.

I.7 Liasse septième. - Acquisition de fonds, baux à locaterie,etc.
nn. 75 - 88 .... fol.79

75) Bail à locaterie perpétuelle passé par noble François de Castillon, écuyer, sieur dud. Castillon et de Saint-Victor de Malcap, à Pierre Cartier, du lieu de Clamoux, paroisse de Peyremale, de deux pièces situées aud. Peyremale, l'une au terroir des Suelhes et l'autre au terroir de Clamoux dit L'Huinas, sous la rente de sept setiers de châtaignes blanches, en date du 27 mai 1578, Guillaume Arnaud, notaire, extrait en papier signé par led. Arnaud

76) Bail en arrentement perpétuel passé par mre Jacques de Budos, baron de Portes, à Pierre Cartier dit Gourdouze, du lieu de Clamoux, paroisse de Peyremale, d'une métairie indivise avec led. Cartier et par led. seigneur acquise à titre d'échange de Charles d'Agulhac, seigneur de Baumefort, située tant aud.lieu de Clamoux, ses appartenances qu'ailleurs, appelée Métairie de Gourdouze, sous la rente de sept salmées de châtaignes blanches sèches et un setier châtaignes fraîches, en date du 15 décembre 1581, Pierre Poitevin, notaire, extrait en papier signé Favède.

77) Bail à loyer perpétuel passé par mre Jacques de Budos, baron de Portes, à Claude Bezon, du lieu du Claux, paroisse de Peyremale, d'une pièce de terre aud. lieu du Claux contenant maison appelée Les Ondes, ensemble d'autres pièces sous la rente annuelle de six charges de vin rouge pur, net et bouilli et deux charges de châtaignes blanches, sèches et marchandes en date du 12 août 1577, Me Pierre Corbier, notaire, extrait en papier signé Favède.

78) Vente faite par Maurice Delgas, de Mercoire, paroisse de Peyremale, aud. mre Jacques de Budos, baron de Portes, de certaines maisons et autres propriétés aud. lieu de Mercoire, en date du 19 avril 1577, led. Corbier, notaire, extrait en papier signé par icelui Corbier.

79) Vente et bail faits à mre Jacques de Budos, baron de Portes, par les commissaires députés par Sa Majesté pour la vente des biens temporels des ecclésiastiques, savoir de certaines pièces et censives ayant appartenu au prieur de Peyremale situées dans la paroisse dud. Peyremale, en date du 3 janvier 1580, extrait en papier signé Favède.

80) Dix extraits en papier liés ensemble de certains contrats d'acquisitions faites par led. Jacques de Budos, vicomte de Portes, et par dame Catherine de Clermont de la métairie des Drouilhèdes dans la paroisse de Peyremale les années 1585, 1586, 1590 et 1607.

81) Huit extraits en papier liés ensemble de certains contrats d'achats pour la maison de Portes concernant la métairie appelée de Selves, dans la paroisse de Peyremale des années 1585, 1586, 1596, 1597 et 1625.

82) Vente faite par Marguerite Sutgier, veuve de Jacques Vidal, du lieu du Claux, paroisse de Peyremale, aud. mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, d'une pièce située au terroir des Drouilhèdes appelée Lablede, en date du 10 juillet 1586, Borne, notaire, extrait informe en papier.

83) Vente faite par Antoine Arnal, du lieu de Mercoire, aud. mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, d'une partie de pièce contenant castanet assise aux appartenances dud. Mercoire, pa-

roisse de Peyremale, réservés au seigneur de Morangiès les droits seigneuriaux, en date du 10 octobre 1596, Louis Borne, notaire, extrait en papier aussi signé Borne.

84) Bail en paiement fait par Antoine Chardès à Simon Chamboredon d'un moulin à blé avec une petite pièce joignant celui-ci au lieu de Peyremale appelée Le Ranc de Cheyla, en date du 11 janvier 1616, Me Isaac Borne, notaire, dans lequel acte on réserve les droits seigneuriaux de Portes, étant en un extrait en papier signé Alégre et Brun, commissaires.

85) Rémission faite par led. Me Simon Chamboredon, notaire royal de Peyremale, à dame Catherine de Clermont, veuve de mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, d'un moulin assis en la rivière de Cèze et lieu de Peyremale avec une petite pièce joignant appelée Le Cheyla, par led. Me Chamboredon acquis d'Antoine Chardès et que lad. dame voulait retenir par droit de prélation, en date lad. rémission du 5 janvier 1618, Me Jean Roure, notaire, extrait en papier signé par autre Jean Roure et par Brun, commissaires.

86) Bail à loyer et arrentement perpétuel passé par le sr de Tunery, procureur de Monseigneur le Duc de Saint-Simon et de Mme la Marquise de Portes, à Antoine Vidal, du lieu du Puech, paroisse de Peyremale, d'une métairie au lieu du Puech et à celui de Clamoux et leur terroir en la paroisse de Peyremale consistant en une maison et autres propriétés sous la rente annuelle et perpétuelle de 52 l.t., en date du 3 octobre 1648, Jean Chabrier, notaire, copie en papier signée Le Semelier.

87) Bail à locaterie perpétuelle passé par Mme Marie-Felice de Budos, marquise de Portes, à André Domergue, du lieu de Cessous-lès-Portes, d'une métairie appelée de Sauvert située aud.lieu de Cessous, paroisse de Peyremale, sous la pension de 34 l.t. payables en deux paiements à Saint-Nicolas et à Saint-Barthélemy, en date du 24 août 1664, Nouvel et Pelatan, notaires, copie en papier informe.

88) Bail à pension passé par Jean-Pierre Dardalhon, fermier du marquisat de Portes, ayant charge d'intendant des affaires de S.A.S. Madame la Princesse de Conti, à Michel Héral, habitant au lieu du Puech, paroisse de Peyremale, d'une métairie située aud. lieu de Puech telle qu'elle avait été baillée à Antoine Vidal par Mme la Marquise de Portes sous la pension de 48 l.t. par an, le susd. acte en date du 13 juillet 1710, Jean-Antoine Jaussaud, notaire, extrait en forme en papier signé par led. Me Jaussaud.

Outre les pièces dont l'état est ci-devant concernant la paroisse de Peyremale, il y a encore concernant la même paroisse une liasse qui ne contient que des départements et divisions de censives au nombre de 23 pièces. Plus une liasse contenant certaines lièves au nombre de 8 pièces. Plus une petite liasse qui ne contient que des procurations pour reconnaître au nombre de 8 pièces. Plus une grosse liasse contenant sommaires de reconnaissances, états de lods, mémoires sur différentes choses, des arrentements, affermes, sous-affermes, verbaux, dires par écrit, exploits d'assignation et autres pièces qui ne sont pas de conséquence.

I.8 Liasse huitième - Registres des reconnaissances.
nn. 89 - 98 .... fol.83

89) Un petit registre couvert de parchemin contenant plusieurs reconnaissances faites à noble Maurice de Quinsac et Sibille Frontal, mariés [?], par certains particuliers de la paroisse de Peyremale et des réductions du droit de taille à une censive annuelle faites par lesd. mariés, le tout reçu par Me Jean Brunet, notaire, en 1475, lesd. reconnaissances et réductions expédiées par Me Armand Paulhan, notaire, finissant au fol.71 v° à la suite desquelles il y a d'autres actes passés entre lesd. mariés et autres particuliers et à la fin un accord passé entre noble Charles de Budos, baron de Portes, et noble Antoine de Quinsac et Gilette de Balme, mariés, le 18 septembre 1513, reçu Me Maurice Jaussal, notaire.

90) Autre registre original couvert de parchemin contenant les reconnaissances faites à mre Jacques de Budos, baron de Portes, par ses emphitéotes et habitants de la paroisse de Peyremale, reçues par Me Maurice Boyer, notaire, depuis 1578 jusqu'en 1585, lequel registre renferme 180 feuillets écrits et quelques-uns en blanc à la fin ; la première reconnaissance est du 7 mars 1578 faite par Antoine Dardalhon dit Caury [?], de Cessous, et la dernière du 26 avril 1585 faite par Jean Coste.

91) Un registre couvert de parchemin en grand papier contenant des expéditions en forme signées par led. Me Boyer de toutes les susd. reconnaissances contenues au registre original ci-dessus inven-

torié, le présent renfermant 152 feuillets écrits et au dernier est le sommaire de la reconnaissance faite par Jacques Dardalhon, de Portes, du 20 décembre 1578 ; la première reconnaissance en forme est celle dud. Antoine Dardalhon, de Cessous, du 7 avril 1578 et la dernière celle de Jean Coste du 26 avril 1585.

92) Autre registre en grand papier relié dont la couverture est de parchemin contenant des expéditions en forme des reconnaissances faites à haute et puissante dame Catherine de Clermont, marquise [?] de Portes, la plus grande partie par ses emphitéotes des paroisses de Peyremale et de Sénéchas, y en ayant douze faites par des habitants dud. Portes et dix-neuf faites par des habitants de la paroisse de Saint-Andéol de Trouilhas, toutes reçues par Me Jean Roure, notaire, et par lui signées, depuis 1618 jusqu'en 1622, y ayant encore pour les paroisses de Laval et Saint-Florent [sur Auzonnet] et comme les feuillets 173 jusque et inclusivement 254 regardaient principalement les terres de Sénéchas, Dieusse, Le Chambon, Notre-Dame de Laval, Saint-Andéol de Trouilhas et Saint-Laurent, ils ont été arrachés par M. Roussel, pour être remis à M. Soustelle, acquéreur du Chambon et autres fiefs, de sorte que toutes les reconnaissances ci-dessus indiquées ainsi qu'à la table ne se trouveront point dans led. registre ; la première de celles qui y sont est faite par Antoine Chardès le 20 mars 1618 et la dernière est faite par Pierre Dardalhon, de Cessous, le 13 octobre 1622 ; aud. registre il y a deux tables, l'une au commencement et l'autre à la fin.

93) Autre registre en grand papier relié dont la couverture est de parchemin contenant les reconnaissances faites à mre Antoine-Hercule de Budos, marquis de Portes, comme ayant droit des hoirs de noble Antoine de Quinsac, seigneur du Viala, par contrat de transaction du 18 novembre 1625, reçu par Me Benjamin Chabert, notaire de Saint-Ambroix, la plus grande partie desd. reconnaissances étant des habitants de la paroisse de Peyremale et contient aussi le même registre d'autres reconnaissances faites au même seigneur pour son ancien droit par certains de ses emphitéotes de la paroisse de Blannaves, y en ayant encore deux pour le mas de La Grevol, paroisse de Castagnols, trois des habitants de Chamborigaud, une pour Ban et une autre pour Portes, étant lesd. reconnaissances reçues par Me Jean Roure, notaire, en 1627, étant mis à la fin de chacune *« j'ai l'original en mon pouvoir, Roure, notaire »* et la plus grande partie sont collationnées et signées en expédition par Me Bernard, notaire, lequel registre contient 218 feuillets y ayant en outre deux tables l'une au commencement et l'autre à la fin ; la première reconnaissance est du 21 avril 1627 faite par Bernard Cartier, du lieu de Clamoux, et la dernière est du 19 juin de la même année faite par Jean Benoît, du lieu de La Grevol.

94) Plus trois cahiers cousus ensemble formant un registre sans couverture contenant des expéditions en forme des reconnaissances faites à Mme Marie-Felice de Budos, marquise de Portes, par certains de ses emphitéotes de la paroisse de Peyremale et lieu de Cessous, reçues par Me Jacques Nouvel et Pierre Pelatan, notaires, en 1661 et 1662, lesd. expéditions étant signées par led. Nouvel, renfermant lesd. cahiers 132 feuillets écrits outre la table qui est au commencement y ayant aussi quelques feuillets en blanc à la fin ; la première reconnaissance est celle de Jean Domergue, de Cessous, du premier mars 1661 et la dernière est celle de Jacques Veau, du Mas-Arnal, du 14 juillet 1662.

95) Plus un registre original couvert de parchemin contenant les reconnaissances faites à Mlle la Marquise de Portes pour le droit acquis du seigneur du Viala par ses emphitéotes de lad. paroisse de Peyremale, reçues par Me Louis Blazin, notaire, en 1680 et 1682, partie desquelles reconnaissances et des dernières ne sont pas signées par le notaire, à d'autres manque aussi le seing des parties, lequel registre renferme 183 feuillets écrits outre la table en 8 feuillets qui est au commencement ; la première reconnaissance est celle de Barthélemy Dardalhon et Isaac Gazais, du Claux, en date du 20 février 1680 et la dernière est celle de mre Pierre du Bosc, prieur de Peyremale, en date du 26 octobre 1682, led. registre étant ci-devant en plus grand volume, en ayant été détaché des cahiers remis à M. Soustelle, acquéreur des droits seigneuriaux de la paroisse de Sénéchas, de sorte que toutes les reconnaissances indiquées à la table dud. registre ne s'y trouveront pas, il en reste encore quelques-unes qui ne sont point pour la paroisse de Peyremale.

96) Plus trente-cinq cahiers séparés en grand papier formant un registre sans couverture contenant des expéditions en forme des reconnaissances faites à S.A.S. Monseigneur le Prince de Conti, marquis de Portes, par ses emphitéotes et censitaires du lieu et paroisse de Peyremale, reçues par Me Joseph Lanteyrès et partie par Me Charles de Lamorte, notaires à Chamborigaud, depuis 1742 jusqu'en 1759, toutes lesd. expéditions signées par led. Me.de Lamorte, notaire, renfermant lesd. cahiers 412 feuillets ; la première reconnaissance est celle faite par Pierre Villar, du mas du Trebirol,

le dernier juin 1742 et la dernière est celle faite par Jean Chamboredon, de La Rosselarié, le 5 avril 1759.

97) Deux cahiers et une feuille séparés en papier médiocre contenant des expéditions en forme de reconnaissances faites à S.A.S. Monseigneur le Prince de Conti, marquis de Portes, par ses emphitéotes et censitaires de Cessous, paroisse de Peyremale, lesd. reconnaissances reçues par led. Me Charles de Lamorte, notaire, et par lui signées, depuis 1770 jusqu'en 1772, y ayant en tout 28 feuillets ; la première reconnaissance est du 21 février 1770 faite par Catherine Pellier, veuve de Pierre Sugier, et la dernière est du 23 mars 1772 faite par Jacques Fabrègue, du mas de La Clède.

98) Un registre en petit volume couvert de parchemin contenant expéditions de différents contrats d'acquisitions et autres concernant la maison de Portes reçus par Me Louis Borne, notaire, en 1585 et 1586, led. registre renfermant 20 feuillets écrits outre quelques-uns en blanc à la fin et une table en un feuillet au commencement.

I.9 Liasse neuvième - Sommaires.
nn. 99 - 101 .... fol-86

99) Un registre dont la couverture en parchemin est déchirée contenant sommaire des reconnaissances féodales faites à noble Jean-Antoine de Quinsac, sieur du Viala, dont le seigneur de Portes eut droit par des particuliers de la paroisse de Peyremale, reçues par Me Pierre Petit, notaire, en 1581, 1582 et autres années, renfermant led. registre 97 feuillets écrits et quelques-uns en blanc à la fin ; la dernière reconnaissance est faite à noble Jean de Quinsac en date du 21 mai 1665 n'étant pas dit si c'est led. Petit qui l'a reçue.

100) Un cahier couvert de parchemin contenant sommaire des reconnaissances faites à mre Jacques de Budos, baron de Portes, par ses emphitéotes de Cessous, paroisse de Peyremale, reçues par Me Maurice Boyer, notaire, en 1578, led. sommaire signé à la fin Roure, notaire, renfermant 28 feuillets écrits outre la table en un feuillet qui est au commencement et à la fin il y a un mémoire de ceux qui tenaient les maisons reconnues en 1618 à Mme Catherine de Clermont concernant led. lieu de Cessous, y ayant aussi à la fin quelques feuillets en blanc.

101) Six cahiers cousus et attachés ensemble formant partie d'un registre sans couverture contenant des minutes informes ou sommaires des reconnaissances faites à Mme Felice de Budos, marquise de Portes, par ses emphitéotes de Cessous et de la paroisse de Peyremale devant Nouvel et Pelatan, notaires, en 1661, lesquels cahiers renferment 131 feuillets écrits et quelques-uns en blanc au commencement.

II. ÉTAT DES TITRES DE LA VICOMTÉ DE PORTES

II.1 Liasse première - Titres généraux et constitutifs.
nn. 102 - 109 .... fo1.89

102) Une peau en parchemin pliée en carré renfermant une sentence par laquelle noble Guillaume de Randon, seigneur de Portes, est remis en la possession à lui otée sans connaissance de cause par Jacques Bertrand, juge de la ville d'Alais, de la forêt de Portes et du droit de la forêterie, dans lequel acte on trouve au long les limites de la forêt, en date du 5 février 1281, Me Gaucelin de Grosserouvière, notaire.

103) Une petite peau en parchemin contenant cédule de réquisition présentée par un procureur du seigneur de Portes au bayle de la Cour Commune de Gévaudan au sujet des rentes des lieux de Châteauneuf et leurs mandements engagés aud. seigneur de Portes par le seigneur Guillaume de Randon, en date du 13 décembre 1381, Pierre Izaon, notaire.

104) Une peau en parchemin contenant une procuration donnée par le seigneur de Budos à mres Raymond Falcon et Guillaume de Filartigue pour prendre possession de la baronnie de Portes et de tous les droits y attachés, en date du 8 février 1321. .

l05) Un rouleau parchemin dont il manque partie au milieu contenant la quittance des lods consentis par le sénéchal de Beaucaire et Nîmes au nom du roi à mre André de Budos, baron de Portes, fils et héritier de feu sgr Raymond-Guillaume de Budos, savoir de l'acquisition faite par led. feu sgr

de Budos du sgr Guillaume de Randon de la baronnie dud. Portes et ses dépendances en l'année 1321, en date lesd. lods du 4 septembre 1323.

106) Une peau ou rouleau en parchemin renfermant un acte touchant la confirmation du juge d'appeaux de la Cour Commune du Gévaudan à la baronnie de Portes, en date du 25 mars 1328.

107) Un extrait en papier signé Petit et plus bas Briçonnet de l'acte contenant assignation de 2000 l.t. de rente à perpétuité au dauphin [de] Viennois et aux siens par Jean, duc de Normandie, fils aîné du roi Philippe, sur la baronnie de Portes et autres lieux, en date du 7 juin 1344 ; il y a en outre deux autres copies non signées dud. acte.

108) Extraits en deux feuillets de parchemin de l'arrêt rendu par le Parlement de Paris au sujet de 1500 l.t. assignés sur la baronnie de Portes, de l'année 1344.

109) Un cahier couvert de parchemin contenant copie collationnée et signée Balonin, notaire, de l'acquisition de la baronnie de Portes, d'Alais, de la moitié d'Anduze, de toute l'Anduzenque et de leurs dépendances faite par Guillaume Roger, comte de Beaufort, d'Humbert, dauphin de Viennois, en date du 23 juillet 1345, led. acte finissant au fol. 1l v° dud. cahier ; il y a encore un extrait du même acte signé Petit et plus bas Briçonnet renfermé dans un autre cahier couvert de papier, autre cahier contenant aussi un acte du mois de novembre 1345 concernant lad. acquisition, ensemble d'autres pièces informes touchant le même objet.

II.2 Liasse seconde.
nn. 110 - 121 .... fo1.90 v°

110) Un cahier en douze feuillets dont deux en blanc contenant copie informe de la donation de la baronnie de Portes faite par le roi Philippe à Humbert, dauphin [de Viennois], en date du mois de décembre 1345.

111) Copie signée Petit et plus bas Briçonnet de confirmation faite par le roi Philippe au dauphin de Viennois de 2000 l.t. de rente pendant sa vie et de 2000 l.t. à perpétuité, avec la confirmation de la vente faite au seigneur de Beaufort, led. acte de confirmation en date du mois de décembre 1345 contenu dans un cahier de 15 feuillets, le dernier étant déchiré ; il y a une autre copie informe du même acte.

112) Lettres d'assignation données au nom du roi au comte de Beaufort au sujet de l'acquisition qu'il avait faite du dauphin de Viennois de la baronnie de Portes en un cahier de 4 feuillets.

113) Une peau de parchemin contenant les lettres concédées par le roi Charles V à mre Thibaud de Budos pour le faire jouir de la baronnie de Portes possédée par le prince dauphin ou par le comte de Beaufort, en date du 13 juin 1365.

114) Un arrêt interlocutoire touchant la réintégrande de la baronnie de Portes en date du 25 novembre 1366, extrait des registres du Parlement contenus en 4 feuillets de parchemin.

115) Une grande peau ou rouleau de parchemin contenant un acte concernant la réintégrande de la baronnie de Portes en faveur de mre Thibaud de Budos contre le comte de Beaufort, en date du ler avril 1366.

116) Une peau de parchemin contenant enregistrement des lettres patentes du roi par lesquelles noble Thibaud de Budos est remis en la possession de la baronnie de Fortes et de tous ses droits et appartenances, en date du 17 février 1377, Me Eustache, notaire de Nîmes ; il y a aussi copie desd. lettres de 1377, 1378 et 1380.

117) Autre parchemin contenant lettres en forme par lesquelles le fils du roi rend à Thibaud de Budos la baronnie de Portes, en date du mois d'octobre 1377.

118) Autre parchemin contenant lettres du roi Charles donnant ordre à son lieutenant de faire rendre à noble Thibaud de Budos la baronnie de Portes, en date du 30 janvier 1379.

119) Lettres de commandement de Sa Majesté s'adressant au sénéchal de Nîmes pour mettre en possession mre Thibaud de Budos de la baronnie de Portes, en date du 10 mai 1381, lesd. lettres contenues dans une large peau de parchemin dans laquelle il y en a deux petites qui contiennent aussi des lettres en faveur dud. Thibaud de Budos touchant le recouvrement de lad. baronnie.

120) Arrêt donné par le Parlement de Paris en faveur de mre Thibaud de Budos à raison de la baronnie de Portes contre le comte de Beaufort , en date du 25 juin 1381 ; il y a une copie en français sur papier du même arrêt.

121) Un cahier en dix feuillets contenant copie informe du *vidimus* pour mre Thibaud de Budos des lettres de recouvrement de la baronnie de Portes et ses dépendances que tenait le comte de Beaufort, Raymond, vicomte de Turenne et autre Raymond, écuyer, fils dud. vicomte, donné à Paris le 12 septembre 1381.

II.3 Liasse troisième.

nn. 122 - 128 .... fol .92 v°

122) Une petite peau en parchemin contenant commission du sénéchal de Beaucaire et Nîmes en exécution des lettres du roi pour faire jouir noble Thibaud de Budos de la baronnie de Portes, en date du 23 mai 1382.

123) Un cahier en quatre feuillets outre la couverture contenant une copie informe de l'arrêt donné au Conseil au château de Montiscar [?] le 28 septembre 1382 confirmant autre arrêt précédent donné à Paris le 15 juin 1381 en faveur de mre Thibaud de Budos à raison de la baronnie de Portes et ses dépendances contre Raymond, vicomte de Turenne, et autre Raymond, écuyer, son fils.

124) Une grande peau en parchemin contenant exécution de l'arrêt et sentence en faveur de mre Thibaud de Budos contre le comte de Beaufort et d'Alais au sujet de la baronnie de Portes qui fut rendue aud. de Budos, en date du 16 mars 1382.

125) Autre grande peau en parchemin contenant arrêt rendu contre Guillaume de Beaufort et le procureur du roi concernant la réintégrande de la baronnie de Portes donnée par le roi Charles en faveur de mre Thibaud de Budos en date du 12 mars 1383 ; *vidimus* du Parlement de Toulouse du 5 mai 1421 ; il y a deux copies en français et une autre en latin dud. arrêt et *vidimus* et autres pièces ayant trait à la réintégrande.

126) Une petite peau en parchemin contenant une commission pour exécuter les lettres contre le vicomte de Beaufort au sujet de la prise de possession par noble Thibaud de Budos de la baronnie de Portes, de l'année 1384.

127) Autre grande peau en parchemin contenant *vidimus* pour led. seigneur de Portes des lettres de recouvrement de la baronnie dud. Portes contre le comte de Beaufort, en date du 12 septembre 1387.

128) Une petite peau de parchemin contenant *vidimus* des lettres du seigneur Guillaume de Randon de la vente par lui faite à Raymond-Guillaume de Budos en 1321 de la baronnie de Portes et ses dépendances, en date led. *vidimus* du 14 juin 1416.

II.4 Liasse quatrième.

nn. 129 - 135 .... fol.93 v°

129) Un cahier en quatorze feuillets contenant vente passée par mre André de Budos, seigneur et baron de Portes, à ses vassaux de lad. baronnie concernant les droits de clameur que led. seigneur levait sur eux en date du 6 décembre 1431, Pierre de Coyras, notaire, extrait signé Brun, commissaire ; il y a aussi un autre extrait non signé de la même vente.

130) Un rouleau contenant deux grandes peaux renfermant une sentence rendue par le sénéchal de Nîmes en faveur des officiers de Portes au sujet de la levée des tailles, lad. sentence rendue en suite d'une enquête ainsi qu'il se voit par l'acte sur ce passé devant Me Jean André, notaire, le 16 septembre 1451.

131) Une peau en parchemin contenant une sentence qui accorde à dame Cécile de La Fare, veuve de mre André de Budos, baron de Portes, et administreresse de noble Thibaud de Budos, son fils, la main-levée de la baronnie de Portes, qui avait été saisie à la main du roi, en date du 19 mars 1453.

132) Autre peau en parchemin contenant lettres du roi qui maintiennent mre Thibaud de Budos en la possession de la baronnie de Portes et des droits y attachés exempte de tout tribut, en date du ler octobre 1456.

133) Une copie informe en deux feuillets de papier déchirés des lettres du roi portant don de la baronnie de Portes dont Sa Majesté s'était emparée à cause de la désobéissance de Thibaud de Budos en faveur de Jean du Verger, seigneur de la baronnie d'Alais, président au Parlement de Toulouse, de l'année 1471.

134) Lettres et commission du roi pour faire jouir mre Thibaud de Budos de sa baronnie de Portes qui avait été donnée à M. du Verger, président au Parlement de Toulouse, en date du dernier avril 1472.

135) Un cahier en douze feuillets dont le dernier déchiré contenant procès-verbal sur la baronnie de Portes et ses dépendances que le roi avait mise sous sa main et donnée à M. du Verger, président au Parlement de Toulouse, dans lequel sont rapportées, entre autres pièces, les lettres obtenues du roi par mre Thibaud de Budos pour rentrer dans la possession de lad. baronnie de Portes, led. procès en date du 27 mai 1472, signé à la fin par copie Michel.

11.5 Liasse cinquième.
nn. 136 - 141 ....fol.95 v°

136) Les lettres en forme de charte contenant érection de la baronnie de Portes en vicomté avec les arrêts d'enregistrement y attachés, le tout en parchemin en bonne et due forme, en date lesd. lettres du mois de février 1583, enregistrées au Parlement de Toulouse le ler mars 1584, au Bureau des Domaines à Nîmes le 21 janvier 1584, aux trésoriers de France à Montpellier le 16 septembre 1588 ; il y a encore un extrait en parchemin signé par Corbier et Boyer, notaires, lesd. lettres plus un extrait en papier non signé.

137) Les lettres patentes contenant érection de la vicomté de Portes en marquisat obtenues par haut et puissant seigneur mre Antoine-Hercule de Budos, pour lui et ses successeurs mâles, en date lesd. lettres du mois de septembre 1613, enregistrées au Parlement de Toulouse le 19 janvier 1619, le tout en bonne et due forme ; il y a aussi en forme deux extraits en parchemin tirés des registres du Parlement desd. lettres et enregistrement.

Ces lettres portent que par l'extinction des mâles de la maison de Portes l'érection en marquisat cessera et reviendra à son érection en vicomté.

138) Un cahier en 63 feuillets de parchemin écrits renfermant un contrat d'accord contenant partage provisionnel passé entre Mlle Marie-Felice de Budos, marquise de Portes, et mre Claude, duc de Saint-Simon, et dame Diane-Henriette de Budos, duchesse de Saint-Simon, d'autre part, à raison des terres dud. marquisat de Portes et autres, led. contrat passé par devant Jean Le Semelier et Jacques Rallu, notaires au Châtelet de Paris, le 12 juillet 1655.

139) Autre cahier en douze feuillets de parchemin écrits contenant accord et convention passés entre lad. demoiselle marquise de Portes, d'une part, led. mre Claude, duc de Saint-Simon, et lad. dame duchesse de Saint-Simon, d'autre part, par lequel acte, entre autres choses, il est convenu que lad. dame de Portes donne à lad. dame duchesse de Saint-Simon tous les droits, parts et portions qui appartiennent à lad. demoiselle marquise aux terres du marquisat de Portes, led. contrat passé par devant Antoine Choiseau et led. Jacques Rallu, notaires au Châtelet de Paris, le 12 mars 1657.

140) Une copie en imprimé du testament de Mlle Marie-Felice de Budos, marquise de Portes, contenant legs du marquisat de Portes et terres du Languedoc appartenant à Mademoiselle en faveur de Son A.S. Monseigneur le Prince de Conti, led. testament passé par devant Aumont et Torinon, notaires à Paris, le 6 octobre 1691 ; le même imprimé contient aussi copie du codicille de lad. demoiselle de Portes qui confirme le susd. testament, led. codicille en date du 6 septembre 1693 reçu Pipault et led. Torinon ; aud. imprimé est attachée avec un ruban une copie informe de la donation faite par Son A.S. Monseigneur le Prince de Conti à S.A.S. Madame la Princesse de Conti de la moitié de Theyrargues et Saint-Jean de Valériscle, en date du 5 mars 1706.

141) La prise de possession du marquisat de Portes par le sr de La Valette, procureur et intendant des affaires de S.A.S. Mgr le Prince de Conti, légataire de Mlle de Portes, en date du ler octobre 1693, signée Rousseau de La Valette, d'Autun, juge, Blazin, greffier.

II.6 Liasse sixième - Hommages et dénombrements rendus au roi.
nn. 142 - 152 .... fo1.97

142) Un petit parchemin contenant hommage ou lettres expédiées par le roi signées Blachet sur l'hommage rendu à Sa Majesté par mre Thibaud de Budos, baron de Portes, de sa baronnie de Portes, en date du 19 juin 1378.

143) Copie informe en papier du dénombrement rendu au roi par devant M. le Sénéchal de Beaucaire et Nîmes par Guillaume Roger, comte de Beaufort et d'Alais, savoir de la baronnie de Portes, en date du 23 janvier 1390 ; il y a autre copie aussi informe du même dénombrement.

144) Dénombrement rendu au roi par le comte de Beaufort de la baronnie de Portes et dépendances en date du ler décembre 1423; lettres vidimées dud. dénombrement de l'année 1424 et autres de 1425.

145) Un parchemin contenant lettres patentes du roi touchant l'hommage rendu à Sa Majesté par noble Thibaud de Budos de sa terre de Budos, enjoignant qu'au cas que la baronnie de Portes fut saisie elle lui soit délivrée ; aud. parchemin est attachée une feuille en papier contenant extrait dud. hommage signé de Vabres, en date led. hommage du 22 mars 1461.

146) Un parchemin en quatre grandes peaux contenant hommage rendu au roi Charles VII par mre Thibaud de Budos, baron de Portes, de sa baronnie de Portes présenté et reçu en la cour de M. le Sénéchal de Nîmes, y étant inséré le dénombrement que led. seigneur baron avait donné de la baronnie de Budos et autre hommage par lui rendu à Sa Majesté le 22 mars 1461 ; autre hommage rendu au roi par Mre André de Budos, père dud. Thibaud, de lad. baronnie de Portes le dernier décembre 1424 ; le présent en date du 26 août 1485 auquel il y a un extrait en papier signé Peletan.

147) Un petit parchemin contenant procuration donnée par Thibaud de Budos, chevalier, baron de Portes, à Louis de Belvèze, prieur de Saint-Maurice de Ventalon, pour prêter hommage au roi de la baronnie de Portes, en date du 4 mars 1498, Guillaume Alguin, notaire.

148) Un cahier en onze feuillets de papier outre trois en blanc contenant un extrait tiré des archives du roi signé de L'Elzière, greffier, du dénombrement rendu au roi par mre Thibaud de Budos, baron de Portes, de la baronnie de Portes et dépendances, en date du 28 novembre 1499 ; il y a un autre extrait signé de La Gorce du même dénombrement, ensemble autres trois pièces dont une signée Darlut et les autres deux non signées.

149) Un cahier en treize feuillets de grand papier dont le dernier en blanc contenant le dénombrement rendu au roi par noble Jean d'Autun, coseigneur de Rieumal, comme procureur de dame Anne de Joyeuse, veuve de mre Thibaud de Budos, baron de Portes, savoir de la baronnie de Portes et dépendances, led. dénombrement en date du 20 janvier 1503, signé par extrait de La Gorce, garde des Archives Royales de la sénéchaussée de Beaucaire et Nîmes ; il y a aussi autre cahier contenant extrait tiré d'autre extrait en forme signé Peletan du même dénombrement.

150) Un parchemin contenant hommage ou lettres expédiées par le roi signées de Brignolles sur l'hommage rendu à Sa Majesté entre les mains de M. le Chancelier par mre Charles de Budos, écuyer, faisant tant pour lui que pour Guillaume de Budos, son frère, âgé de 10 ans, savoir de la baronnie de Portes se mouvant de Sa Majesté à cause du château de Beaucaire ensemble de la baronnie de Budos ; aud. parchemin est attaché le certificat en papier donné par le garde des Archives du Roi en la sénéchaussée de Beaucaire qui certifie que noble dame veuve de mre Thibaud de Budos, baron de Portes, a baillé son aveu et dénombrement de la baronnie de Portes daté du 8 janvier 1503 ; il y a aussi autre parchemin signé aussi de Brignolles qui contient la même chose que celui ci-dessus.

151) Autre parchemin contenant hommage ou lettres expédiées par le roi sur l'hommage rendu à Sa Majesté entre les mains de M. le Chancelier par mre Charles de Budos de sa baronnie de Portes, lesd. lettres signées Garbot, en date du 23 juillet 1515.

152) Un cahier en quatre feuillets outre sa couverture contenant copie informe et sans date du dénombrement rendu au roi par mre Charles de Budos de sa baronnie de Portes.

II.7 Liasse septième.

nn. 153 - 159 ..... fo1.100

153) Un cahier en dix feuillets de grand papier dont deux en blanc contenant le dénombrement rendu au roi par devant M. le Sénéchal de Nîmes par Jean de Budos, baron de Portes, da la baronnie de Portes, led. dénombrement en date du 11 avril 1540, extrait tiré de l'original signé de La Gorce ; il y a aussi quatre copies informes dud. dénombrement.
Il a été mis autres deux copies informes dud. dénombrement.

154) Un cahier en sept feuillets de papier outre deux en blanc contenant copie signée Briçonnet d'autre dénombrement sans date rendu au roi par devant M. le Sénéchal de Beaucaire et Nîmes de lad. baronnie de Portes aussi par mre Jean de Budos.

155) Deux parchemins attachés ensemble contenant tous les deux la même chose, savoir les lettres patentes du roi en réception de l'hommage rendu à Sa Majesté par mre Jacques de Budos à raison de la baronnie de Portes, en date du 29 janvier 1583, y ayant aussi un extrait en papier desd. lettres

signé de Vabres.

156) Un cahier en sept feuillets de papier outre cinq en blanc contenant le dénombrement en original signé de Budos rendu au roi par devant M.le Sénéchal de Beaucaire et Nîmes par led. mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, de la vicomté de Portes et dépendances, sans date ; il y a aussi un extrait du même dénombrement signé de La Gorce au dos duquel il est écrit qu'il a été présenté le 20 septembre 1589, duquel dénombrement il y a encore quatre copies informes.

157) Un extrait signé Poisain, greffier, du dénombrement rendu au roi par devant M. le Sénéchal de Nîmes par Antoine Clauzel, tuteur honoraire de Mlles Marie-Felice et Diane-Henriette de Budos, du marquisat de Portes, en date du 16 mai 1639 ; il y a aussi deux cahiers qui contiennent le dénombrement plus long, sans date et informe baillé par les dames marquises de Portes de leur marquisat relevant du roi.

158) Un cahier en 19 feuillets de grand papier dont le dernier est déchiré ainsi que le premier contenant le dénombrement signé de Lauvergne et Massane, rendu par led. sr de Lauvergne comme procureur de Mme Marie-Felice de Budos, marquise de Portes, par devant MM. les Commissaires députés par Sa Majesté, savoir du marquisat de Portes et dépendances, en date du 29 novembre 1678 ; il y a aussi un cahier contenant copie informe dud. dénombrement, ensemble plusieurs autres pièces y ayant trait, jugements, publications, certificats.

159) Hommage ou lettres du roi en réception d'hommage rendu par le sr de Lauvergne, procureur de Mlle la Marquise de Portes, à Sa Majesté en date du 28 août 1679, signées Pouget ; il y a aussi un extrait en papier signé Lefère de la réception dud. hommage.

Le dénombrement fut reçu par les commissaires du roi le 20 mars 1688 ; il est très étendu et en un registre relié.

11.8 Liasse huitième - Chapitre des hommages et dénombrements rendus aux seigneurs de Portes : Saint-Victor de Malcap et Castillon .

nn. 160 - 181 ..... fo1.102

160) Un parchemin contenant hommage rendu par Olivier de Château-vieux, damoiseau, comme légitime administrateur d'Albert, son fils, à noble André de Budos, baron de Portes, savoir de la quatrième partie du château de Castillon avec ses droits et revenus spécifiés dans led. acte en date du 11 juillet 1328, Bertrand Aureilhe, notaire.

161) Un extrait en deux feuillets de papier de l'hommage rendu par Pierre de Châteauvieux, damoiseau, seigneur de Saint-Victor de Malcap pour la moitié, à noble et puissant homme André de Budos, seigneur de Budos et de Portes, savoir de la moitié de la ville de Saint-Victor de Malcap avec son tènement, forteresse et toute seigneurie ensemble d'autres droits énoncés dans led. acte en date du 15 juillet 1328 reçu Jean Ginhoux, notaire, led. extrait collationné et signé Trenquier, notaire.

162) Un rouleau de parchemin contenant hommage rendu par Pierre et Guillaume de Châteauvieux, de Saint-Victor de Malcap, à noble Nicolas de Savoie, gouverneur, pour le roi des château et baronnie de Portes, savoir de la ville de Saint-Victor de Malcap, son tènement et appartenances, en date du 14 novembre 1341, Falcon, notaire.

163) Autre rouleau de parchemin contenant hommage rendu par noble Pierre de Castillon, damoiseau, fils de Raymond de Castillon, à noble Guillaume Roger, vicomte de Beaufort, de tous les fiefs contenus et déclarés dans autre contrat d'hommage rendu par led. Raymond de Castillon, reçu de Me Falcon Falcon, notaire, le 20 novembre 1341, savoir de la quatrième partie du château de Castillon avec les droits et appartenances, en date le susd. hommage du 3 juillet 1346, reçu Durand Boussal, notaire ; il y a un extrait en papier du même acte signé Bonard et Bataille.

164) Autre parchemin contenant hommage rendu par noble Pierre de Châteauvieux et Guillaume de Champalus, seigneurs de Saint-Victor de Malcap, à noble Guillaume Roger, vicomte de Beau-fort, baron de Portes, des censives, juridiction et droits seigneuriaux qu'ils avaient à Saint-Victor de Malcap, en date du 6 juin 1347, reçu Pierre de Fons, notaire, expédié par Pierre de Champnac.

165) Hommage rendu par noble Alasacie de Guilhefred, chevalier, seigneur de Saint-Brès, à puissant seigneur Guillaume de Beaufort, baron de Portes, savoir de la moitié par indivis et divisée du château de Castillon et ses appartenances, led. acte en date du 24 avril 1371, Pons Raynaud, notaire, extrait informe.

166) Autre parchemin contenant hommage rendu par Pierre de Châteauvieux, damoiseau, pour la moitié et par Catherine de Châteauvieux, femme de noble Pierre de La Farelle, pour l'autre moitié à noble et puissant seigneur Thibaud de Budos, chevalier, seigneur de Budos et de Portes, savoir de la ville ou lieu de Saint-Victor de Malcap et de tout son tènement confronté dans led. acte où sont aussi hommagés certains droits à Saint-Etienne de Sermentin, mas de Plauzoles; il y a aussi un extrait en papier de cet acte collationné et signé Trenquier, notaire, en date du 6 mars 1386, Gaucelin de Grosserouvière, notaire.

167) Un hommage rendu par Ferrande de Castillon, veuve d'Arnaud de Banne, coseigneuresse du château de Castillon, à noble Thibaud de Budos, seigneur de Budos et de la baronnie de Portes, savoir de toute la part qu'elle avait au château de Castillon et de toute la juridiction haute et basse qu'elle avait aud. château en tout son mandement, terroir et district, led. acte en date du 12 mars 1386, reçu Gaucelin de Grosserouvière, notaire, extrait en papier collationné et signé Trenquier, notaire.

168) Une grande peau de parchemin contenant hommage rendu par Pierre de Dème, damoiseau, fils de feu noble Pierre de Dème, chevalier, coseigneur pour la moitié et par indivis du château et mandement de Castillon, à noble et puissant seigneur Thibaud de Budos, baron de Portes, savoir de la moitié indivise du château de Castillon avec tous ses droits et appartenances ensemble d'autres biens et droits énoncés dans led. acte en date du 2 juin 1387, Gaucelin de Grosserouvière, notaire; il y a aussi un extrait en papier du même acte collationné et signé Trenquier, notaire.

169) Hommage rendu à noble Thibaud de Budos, seigneur et baron de Portes, par Bermond de Banne, damoiseau, fils de noble Ferrande de Castillon, coseigneur du château et mandement de Castillon pour la moitié, savoir de toute la part qu'il avait au château de Castillon et de toute la juridiction haute et basse qu'il avait aud. château et dans tout son mandement, terroir et.district, led. acte en date du 6 mars 1397, reçu Gaucelin de Grosserouvière, notaire, extrait en papier expédié et signé par Me Thomas Trenquier.

170) Hommage rendu par noble Bertrand de La Garde, mari et procureur de noble Delphine de La Farelle, coseigneuresse pour la moitié de Saint-Victor de Malcap, l'autre moitié appartenant à noble Isabeau de Châteauvieux, à noble André de Budos, seigneur de Portes, savoir de la moitié de la juridiction de Saint-Victor de Malcap ensemble de l'albergue qu'elle prenait sur le mas assis en la paroisse de Saint-Etienne de Sermentin, led. acte en date du 29 mars 1421, reçu Me Pons Robert, notaire, extrait en papier collationné et signé Trenquier, notaire.

171) Un parchemin contenant hommage rendu par noble Pierre de Banne, coseigneur de Castillon, à mre André de Budos, baron de Portes, savoir de toute la part qu'il avait de la juridiction de Castillon et d'autres droits et piéces énoncés dans led.acte en date du 25 juin [?] 1427, Me Pons Robert, notaire.

172) Un extrait en papier collationné et signé Trenquier, notaire, du susd. hommage de 1427 rendu par led. noble Pierre de Banne où l'on voit qu'il est du 25 juin.

173) Une grande peau de parchemin contenant hommage rendu par noble Guiraud de Gardies, procureur de noble [illisible] Guilhefred dite de Dème [?] seigneuresse de Sainte-Agathe et coseigneuresse du château de Castillon à noble André de Budos, baron de Portes, savoir de la moitié du château et mandement de Castillon ensemble d'autres droits énoncés dans led. acte du 25 juin 1427, Pons Robert, notaire, expédié par André Petit.

174) Un rouleau de parchemin contenant hommage rendu par Guigon Flandin, fils et héritier de noble Isabeau de Châteauvieux, celle-ci fille de noble Pierre de Châteauvieux, coseigneur pour la moitié de la ville de Saint-Victor de Malcap, l'autre moitié appartenant à Delphine de La Farelle, femmme de noble Bertrand de La Garde, savoir de lad. moitié de seigneurie de Saint-Victor [de Malcap] et droits y attachés, plus de ce qu'il avait à Saint-Etienne de Sermentin, mas de Plauzolles et autres énoncés dans led. acte, en date du 14 décembre 1433, reçu par Me Pons Robert, notaire, expédié par Pons Castanet ; il y a aussi un extrait en papier du même hommage collationné et signé Trenquier, notaire.

175) Hommage rendu par noble François de Castillon à noble Jean de Budos, seigneur de Portes, de toute la part qu'il avait au château, district et mandement de Castillon, en date du 7 novembre 1543, Guillaume Arnaud, notaire, extrait informe en papier.

176) Vente faite par Thibaud de Budos, écuyer, seigneur de Saint-Jean de Valériscle, à François de Castillon, écuyer, seigneur dud. lieu, savoir de la juridiction haute, moyenne et basse, mère mixte impère du lieu de Saint-Victor de Malcap et de ses appartenances lui appartenant en commun et

par indivis avec Jean de Cambis, écuyer, coseigneur par moitié dud. lieu et juridiction, ensemble de toutes et chacunes les directives, censes, sous la réserve de l'hommage que led. sr acheteur a rendu de suite aud. seigneur vendeur, led. acte en date du 29 décembre 1559, Guillaume Arnaud, notaire, extrait en papier collationné et signé Chabert, notaire.

177) Quittance de lods consentie par le seigneur de Portes à noble François de Castillon de sa moitié de la juridiction de Saint-Victor de Malcap, en date du 14 octobre 1565, extrait informe en papier déchiré, le nom du notaire n'y étant point.

178) Acte de réquisition et protestation faites par haute et puissante dame Catherine de Clermont, veuve de mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, ou par son procureur à noble Pierre de Castillon, seigneur dud. lieu, de lui reconnaître les châteaux et juridiction de Saint-Victor [de Malcap] et de Castillon contenant les offres faites par led. de Castillon qui convient être tenancier desd. juridictions, en date du 4 décembre 1605, Me Jean Roure, notaire, extrait par icelui signé et collationné.

179) Ratification d'échanges entre dame Catherine de Clermont, vicomtesse de Portes, d'une part, et noble Pierre de Castillon, d'autre part, avec hommage fait par led. sr de Castillon, en date du 19 septembre 1613, Jean Roure, notaire, extrait en papier signé Brun, commissaire.

180) Autre extrait en papier collationné et signé par led. Me Roure du susd. contrat contenant ratification d'échanges.

181) Hommage rendu par noble Pierre de Castillon [co]seigneur de Saint-Victor de Malcap, [du] mandement de Castillon, à haute et puissante dame Catherine de Clermont, veuve de mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, savoir des château et juridiction haute, moyenne et basse du lieu et mandement de Saint-Victor de Malcap avec toutes ses appartenances et dépendances, en date du 19 septembre 1613, Me Jean Roure, notaire, extrait en papier collationné et signé par autre Jean Roure, notaire ; il y a autre extrait du même acte aussi collationné et signé par led. autre Jean Roure, notaire.

II.9 Liasse neuvième - [Chapitre des hommages et dénombrements rendus aux seigneurs de Portes] : Montalet.
nn. 182 - 191 ....fo1.108

182) Une peau de parchemin déchirée et cousue en deux parts contenant hommage rendu par Bernard de Montalet, damoiseau, à noble Guillaume de Randon, savoir de la moitié de tout le château et mandement de Montalet ensemble d'autres droits énoncés dans led. acte en date du 3 des calendes de septembre 1274, Guillaume de Champclaux, notaire.

183) Autre peau de parchemin contenant hommage rendu par Raymond de Châteauvieux et Guillaume Bérard, damoiseau, à puissant seigneur Guillaume de Randon, seigneur du Luc et de Portes, savoir de la moitié qu'ils avaient au château de Montalet et son mandement ensemble de plusieurs autres droits énoncés dans led. acte en date du 9 des calendes d'août 1312, Pierre de Bordels, notaire, expédié par Me Raymond de Saint-Geniès, clerc de Me Jean Autajon, notaire.

184) Un parchemin contenant un lods passé par le procureur du seigneur de Portes à Guillaume Radolphe, notaire de Saint-Ambroix, de la seizième partie de la juridiction haute et basse du château de Montalet acquise de noble Guillaume Bérard, en date du 14 décembre 1328.

185) Une grande peau de parchemin contenant hommage rendu par Arnaud de Montalet, damoiseau, coseigneur du château et mandement de Montalet, à noble Nicolas de Savoie, gouverneur pour le roi du château et baronnie de Portes, savoir de la part les concernant du château et mandement de Montalet ensemble d'autres droits énoncés dans led. acte en date du 24 novembre 1341, Falcon Falcon, notaire.

186) Autre peau de parchemin dont il manque une partie contenant hommage et serment de fidélité faits par Bernard Jourdan, seigneur du château de Montalet, à Guillaume Roger, vicomte de Beaufort, baron de Portes, du château de Montalet et ses dépendances en date du 15 [illisible] 1348, Guillaume Arnaud, notaire.

187) Un cahier en dix-huit feuillets écrits outre deux en blanc contenant informations faites par les officiers de mre Thibaud de Budos, baron de Portes, contre Bérard Bérard, seigneur de Montalet, dans lesquelles sont rapportés un hommage de 1404 reçu Pons Robert, notaire, et autres pièces, lesd. informations datées du 21 janvier 1418.

188) Un rouleau en trois grandes peaux de parchemin contenant acquisition par bail et vente judiciaire faites par mre André de Budos de plusieurs juridictions et autres biens ayant appartenu à nobles

Louis et Bertrand [?] Bérard, père et fils, savoir de Potelières, Devois de Fontfrège, Le Fal, La Valette, Leuze, Les Combes, Rochessadoule et autres contenant le procès et sentence gradautoire de la discrétion des biens dud. Bérard, en date du 5 mars 1428, Jean Fabri, notaire.

189) Un cahier en neuf feuillets écrits contenant transaction entre André de Budos, baron de Portes, d'une part, et nobles Antoine et Guillaume Bérard, frères, fils à feu noble Bérard Bérard, seigneur de Montalet, coseigneur d'Allègre ; entre autres choses il est convenu qu'il appartiendra auxd.srs de Montalet les mandements de Montalet, d'Allègre et de Potelières avec leurs droits et appartenances sous la réserve aud. seigneur de Portes de la fidélité et hommage, en date du 7 mars 1434, Me Pierre Chaty, notaire, extrait signé de Montejanne.

190) Un rouleau de parchemin en trois peaux contenant transaction passée entre Bertrand Bérard, seigneur de Montalet, et mre Jean de Budos, baron de Portes, à raison des places et juridictions de Potelières, Robiac, Rochessadoule, Le Fat, Leuze, Les Combes, Fontfrège, La Valette et leurs appartenances lesquelles led. Bérard disait lui appartenir et dont led. seigneur de Portes jouissait ; entre autres choses, il est convenu qu'il appartiendra aud. Bérard la juridiction haute, moyenne et basse dud. lieu de Potelières sous la réserve au seigneur de Portes de la fidélité et hommage, en date du 12 novembre 1551, Guillaume Arnaud et Guillaume Briçonnet, notaires.

191) Hommage rendu par noble Jean Bérard, seigneur de Montalet, à dame Catherine de Clermont, veuve de mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, savoir du château et mandement de Montalet, Allègre, Potelières et d'autres lieux et fiefs, en date du7 août 1604, reçu Me Maurice Boyer, notaire, extrait en papier collationné et signé par Fenolhet.

II.10 Liasse dixième - [Chapitre des hommages et dénombrements rendus aux seigneurs de Portes] : Rochegude et Mannas.

nn. 192 - 200 .... fo1.110 v°

192) Un parchemin déchiré en plusieurs endroits contenant hommage rendu par [illisible] à noble et puissant seigneur André de Budos, baron de Portes, savoir de la douzième partie de la juridiction du château de Rochegude et son mandement ensemble de la dix-neuvième partie du château d'Allégre [?] et son terroir en date du [illisible] 1328, Me Bertrand Aureilhe, notaire.

193) Hommage rendu par Guillaume de Barjac, coseigneur de Rochegude, à puissant seigneur André de Budos, baron de Portes, de la juridiction qu'il avait au château de Rochegude avec tout son mandement et district, en date du 20 juillet 1328, Bertrand Aureilhe, notaire ; led. hommage est en un seul feuillet de papier déchiré.

194) Hommage rendu par Guillaume de Barjac, damoiseau, coseigneur et parier du château de Rochegude, au dauphin de Viennois à cause de la baronnie de Portes, savoir de la juridiction et autres droits qu'il avait au château de Rochegude, son mandement et district, en date du 28 janvier 1344, extrait tiré des notes de Me Raymond du Crémat par compulsoire signé Roure, notaire.

195) Hommage rendu par Hugues de Tourneuf, chevalier, au nom de Sibille, sa femme, au dauphin de Viennois à cause de la baronnie de Portes, savoir de la place, tour et forteresse de Mannas avec les terres et possessions en dépendant, en date du 28 janvier 1344, Me Raymond du Crémat, notaire, led. hommage renfermé dans deux feuilles de papier.

196) Hommage rendu par Pierre Raynard, damoiseau, coseigneur ces châteaux de Rochegude et d'Allègre, à puissant seigneur Thibaud de Budos, baron de Portes, savoir de la douzième partie de la juridiction du château et mandement de Rochegude et de la dix-neuvième partie du château d'Allègre, son terroir, district et mandement, en date du 29 août 1387, Raymond de Gaujac, notaire, extrait informe.

197) Une peau de parchemin contenant hommage rendu à mre Thibaud de Budos, baron de Portes, par Pierre Vilaret, prêtre, comme procureur de Marquèse,veuve de Gaucelin de Nayros, des Pradelles, tutrice de Louis, Catherine et Miracle, leurs enfants, savoir de la vingt-cinquième partie de la juridiction de Rochegude et de tout ce qu'ils possèdent dans ce mandement de Portes et de Rochegude avec autres censives sur leurs propres fonds y désignés, en date du 8 septembre 1391, Pierre Blanchon, notaire.

198) Hommage rendu par Mlle Louise d'Audibert de La Farelle, veuve de noble Pierre de Borne, seigneur de Ligonès et de Baumefort, dame pour la quatrième partie du lieu et juridiction de Tharaux, savoir de plusieurs pièces au mandement de Rochegude et de Rivières, en date du 16

août 1604, Me Maurice Boyer, notaire, extrait en papier collationné sur autre extrait en forme signé Peletan.

199) Rapport signé Raynaud et Trenquier, notaires, fait sur la vérification des hommages du mandement de Rochegude en date du 15 février 1604.

200) Hommage avec dénombrement rendu à dame Catherine de Clermont, veuve de mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, par noble Jean de Ribayrol, sr du Pont, coseigneur de Rochegude, savoir de certaines censives qu'il a en la juridiction de Rochegude, en date du 25 août 1604, Me Maurice Boyer, notaire, original en un cahier de huit feuillets compris ceux qui sont en blanc.

II.11 Liasse onzième - [Chapitre des hommages et dénombrements rendus aux seigneurs de Portes] : Peyremale, Robiac, Saint-Florent [sur Auzonnet] , Sénéchas et Malbosc.

nn. 201 - 220 ..... fol. 112 v°

201) Un petit parchemin contenant hommage rendu par Bertrand de Peyremale, damoiseau, de la paroisse de Robiac, à puissant seigneur Guillaume de Randon, seigneur du Luc et de Portes, savoir de tout ce qu'il avait au château supérieur du Viala dans la paroisse de Robiac, en date du 6 août 1313, Me Bernard d'Avenières, notaire, expédié par Me Pierre Reboul.

202) Un rouleau de parchemin un peu déchiré au commencement contenant hommage rendu à mre André de Budos, baron de Portes, par Albert Blau, chevalier, fils de Guillaume Blau, savoir de la moitié de deux parts du château de Peyremale, forteresses, juridictions et de tout ce qu'il avait dans le mandement dud. château ensemble d'autres droits énoncés dans led. acte en date du 15 juillet 1328, Me Bertrand Aureilhe, notaire.

203) Un petit parchemin déchiré au commencement et à la fin contenant hommange rendu par Guillaume de Sine au nom de sa femme à puissant seigneur André de Budos, baron de Portes, savoirde la troisième partie qu'il possédait aud. château supérieur du Viala dans la paroisse de Robiac, en date du 10 [illisible] 1329, Me Bertrand Aureilhe, notaire.

Sénéchas

204) Une grande peau de parchemin contenant reconnaissance à fief franc faite par noble Guillaume de Sénéchas à noble Guillaume Bérard, chevalier, ayant droit du seigneur de Randon, savoir du mas du Prat, situé dans la paroisse de Sénéchas, son mandement et habitants, en date du 4 mars 1338, Pierre de Chabot, notaire, expédié par Guillaume Teudilhe.

205) Autre parchemin contenant le même acte que celui ci-dessus au dos duquel est écrit *«Pour le mas du Prat et autres pièces, reconnaissance au sr de Montalet, auquel M. de Morangiès a fait hommage à Portes au livre des hommages fol. 101.»*

206) Autre parchemin contenant hommage rendu par Guillaume Pierre, prêtre du lieu des Vans, à noble Nicolas de Savoie, gouverneur pour le roi du château et baronnie de Portes, et c'est à cause de lad.baronnie, savoir de ce qu'il avait et possédait ou d'autres tenaient de lui aux mas de Cabanes, Les Rouvières et autres et tout ce qu'il avait aux terroir et juridiction dud. mas excepté la haute justice, en date du 26 avril 1342, Falcon Falcon, notaire, expédié par Sauveur Servier.

207) Autre parchemin contenant hommage rendu par Jean de Coudouloux, du lieu de Coudouloux, paroisse de Saint-Jean du Chambon de Dèze, à puissant seigneur Guillaume Roger, vicomte de Beaufort, baron de Portes, savoir de certaines censives qu'il percevait aux mas de Mercoire, du Chambonnet, Puech Bertrel, Argent Claux et leurs appartenances et de tout ce qu'il avait dans le mandement du château de Peyremale, en date du 8 novembre 1346, Durand Boussal, notaire.

208) Autre parchemin un peu déchiré au commencement contenant hommage rendu par Bertrand de Peyremale à puissant seigneur Guillaume Roger, vicomte de Beaufort, baron de Portes, savoir de tout ce qu'il tient et possède ou d'autres tiennent de lui dans le château de Peyremale et ses appartenances ensemble d'autres droits énoncés dans led. acte en date du 11 décembre 1347, Durand Boussal, notaire.

Saint-Florent [sur Auzonnet] et Peyremale.

209) Autre parchemin contenant hommage rendu par Raymond de Banne, damoiseau, fils de feu Bermond de Banne, à puissant seigneur Guillaume Roger, comte de Beaufort, baron de Portes, savoir de toutes les censives et rentes qu'il avait dans les appartenances et mandement des châteaux de Saint-Florent [sur Auzonnet] et de Peyremale, en date du 8 mars 1358, Pons Raynaud, notaire.

210) Autre parchemin tout déchiré contenant hommage rendu par Aigline de Peyremale, femme de Bernard du Bosquet, notaire de Saint-Ambroix, à noble Thibaud de Budos, baron de Portes, de certaines censives qu'elle prend sur certains fiefs indivis avec noble Jean de Montclar dans la paroisse de Peyremale, en date du 8 février 1386, Jean Servier, notaire.

211) Hommage rendu par Bertrand de Peyremale, damoiseau, coseigneur du château supérieur du Viala, paroisse de Robiac, savoir de tout ce qu'il avait au mas des Morèdes [?] ou son tènement situé dans la paroisse de Malbosc ; le même acte contient aussi reconnaissance et hommage de plusieurs censives à Portes, Peyremale, Rochessadoule, La Valette, Saint-Florent [sur Auzonnet] et autres, en date du 13 juillet 1387, Gaucelin de Grosserouvière, notaire, copie en quatre feuillets écrits ; il y a autre copie en deux feuillets du mìme acte.

212) Un petit parchemin contenant exposition publique faite par mre Thibaud de Budos, baron de Portes, par laquelle il somme tacitement noble Bertrand de Malbosc de lui passer reconnaissance et hommage de sa terre de Malbosc et autres fiefs à peine de privation, en date du 6 mai 1406, Me Pons Robert, notaire.

213) Autre parchemin contenant hommage rendu par Bertrand de Peyremale, seigneur du Viala, paroisse de Saint-Andéol de Robiac, à noble et puissant seigneur Bernard Pelet, baron d'Alais, savoir de tout ce qu'il possède au lieu de Bordezac, paroisse de Peyremale, et de tout ce que d'autres tiennent de lui aud. lieu, en date du 15 jànvier 1408, Raymond de Gaujac plus jeune, notaire, expédié par Me Pons Castanet.

214) Autre parchemin contenant hommage rendu par noble Bernard de Gaujac, fils de noble Amoureuse du Mazel, paroisse de Saint-Hilaire de Lavit, et son procureur à puissant seigneur Thibaud de Budos, baron de Portes, savoir de certaines censives qu'elle avait au mas de Mercoire, du Chambonnet, Puech-Bertrel, Argent-Claux et leurs appartenances ensemble de tous les autres droits qu'elle avait dans le mandement du château de Peyremale, en date du ler septembre 1413, Me Pons Robert, notaire, expédié par Me Jean Petit, notaire.

215) Autre parchemin contenant hommage rendu par Bernard de Gaujac, du mas des Chases, paroisse de Saint-Michel de Dèze, héritier de noble Amoureuse du Mazel, sa mère, à noble et puissant seigneur André de Budos, baron de Portes, savoir de certaines censives qu'il avait au mas de Mercoire, du Chambonnet, Puech-Bertrel , Argent-Claux et leurs appartenances ensemble tous les autres droits qu'il avait dans le mandement du château de Peyremale, en date du 2 mars 1441, Etienne Torrezi, notaire.

216) Autre parchemin contenant hommage rendu par Jean Leyris et Claude Gauch, de L'Apostoly, paroisse de Génolhac, à puissant seigneur Charles de Budos, baron de Portes, savoir de certaines censives qu'ils percevaient aux mas de Mercoire, du Chambonnet, de Puech-Bertrel, Argent-Claux et leurs appartenances ensemble de tous les autres droits qu'ils avaient dans le mandement du château de Peyremale, en date du 19 mai 1514, Jean d'Autun, notaire de Champclaux.

217) Autre parchemin contenant hommage rendu par Claude et Jean Leyris, frères, de L'Apostoly, paroisse de Génolhac, à haut et puissant seigneur mre Jacques de Budos, seigneur et baron de Portes, savoir de toutes les censives et droits qu'ils ont dans de paroisse de Peyremale et dans le mandement du château de Peyremale, en date du 16 juin 1561, Guillaume Briçonnet, notaire.

218) Autre parchemin contenant acte de réquisition et protestation faite par dame Catherine de Clermont, veuve et héritière par foi commise de mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, à mre Jacques de Grimoard de Beauvoir, baron du Roure, de lui faire et prêter hommage des terres et seigneuries de Saint-Florent [sur Auzonnet] , Mercoirols, Mas d'Avenas et de Morèdes, mandement.de Castillon, et autres de la mouvance de lad. dame à raison de la vicomté de Portes, en date du 3 août 1605, Me Jean Roure, notaire, extrait par icelui signé et collationné.

219) Hommage rendu par François de Molette, seigneur de Morangiès, à dame Catherine de Clermont, veuve de mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, savoir de tous les droits qu'il a accoutumé de percevoir aux appartenances et mandements des châteaux de Saint-Florent [sur Auzonnet] et de Peyremale, plus au lieu de Chalrase, paroisse de Sainte-Cécile [d'Andorge] et à Chabanel, paroisse du Collet ode Dèze , en date du 24 février 1606, Me Jean Roure, notaire, extrait en forme en papier signé par led. Me Roure ; il y a aussi un autre extrait du même acte signé par autre Jean Roure, fils du susd.

220) Autre hommage rendu par led. noble François de Molette, seigneur de Morangiès, à lad. dame Catherine de Clermont, vicomtesse de Portes, savoir de tout le mas du Prat , situé dans la paroisse

de Sénéchas, et de plusieurs autres pièces désignées dans led. contrat en date du ler janvier 1607, reçu par led. Me Jean Roure, notaire, extrait signé par led. autre Jean Roure, son fils.

11.12 Liasse douzième - [Chapitre des hommages et dénombrements rendus aux seigneurs de Portes] : Chausse (à présent Chamborigaud), Sainte-Cécile [d'Andorge], Les Points ; Saint-Julien des Points, Le Collet [de Dèze] et Blannaves.

nn. 221 - 229 .... fo1.118 v°

Blannaves

221) Un parchemin contenant hommage rendu par Guillaumette d'Auriac, veuve de Miraud de Dèze, et par Guillaume Albert, leur fils, au seigneur de Randon de Châteauneuf, seigneur du Luc et de Portes, savoir de la quatrième partie du château de Servières et ses appartenances ensemble d'autres lieux énoncés dans led. acte en date du 2 des calendes de février 1264, Raymond Ducamp, notaire ; le même hommage est contenu dans un feuillet en papier.

222) Une grande peau de parchemin contenant hommage rendu par Etienne de Montclar, damoiseau, du lieu de Chausse, à Humbert, dauphin de Viennois, et c'est à cause de la baronnie de Portes, savoir des censives, juridictions et autres droits qu'il avait aux mas du Réal, du Tribes, du Bruc, de la Bastide, de Chalrase, de Chalserre, de La Devèze, tous situés dans les paroisses des Points, de Sainte-Cécile-d'Andorge, et du Collet [de Dèze], en date led. hommage du 28 janvier 1344, Me Raymond du Crémat, notaire.

223) Un extrait en papier signé Roure, notaire, du susd. hommage de 1344 reçu par led. Raymond de Crémat, notaire.

224) Hommage rendu par Jean Privat comme procureur de Raymond Pélegrin, prêtre, à puissant seigneur Thibaud de Budos, baron de Portes, savoir des droits seigneuriaux que led. Pélegrin avait au mas de La Grevol, paroisse des Points, et au mas du Serre, même paroisse, plus de ce qu'il avait sur une elzière située au mas du Mas, paroisse de Sainte-Cécile [d'Andorge], plus de ce qu'il avait au mas du Puech, même paroisse, en date du 12 mars 1386, Gaucelin de Grosserouvière, notaire, extrait signé Bataille.

225) Hommage rendu à mre Thibaud de Budos, baron de Portes, par Grimoard, damoiseau, fils et héritier de feu noble Jean de Montclar, paroisse de Chausse, savoir de la moitié du mas de Crousas situé dans la paroisse de Chausse, ensemble de tous les fiefs que Guillaume Albert, fils de feu sr Miraud de Dèze, avait au mas de Vitarel, paroisse de Chausse, et au mandement du château de Verfeuil, plus de certaines censives aux mas du Réal, du Bruc, du Tribe, de Chalserre, de La Devèze et de Chalrase, plus au mas du Moulis, paroisse de Saint-Michel [de Dèze], au mas de Souches, paroisse de Saint-Frézal [de Ventalon], ensemble d'autres censives qu'il prenait dans d'autres paroisses désignées dans led. acte en date du 11 juin 1398, Gaucelin de Grosserouvière, notaire, extrait signé Brun, commissaire, collationné sur autre extrait signé par Bataille, notaire.

226) Une grande peau de parchemin contenant transaction passée entre mre Thibaud de Budos, baron de Portes, et Guillaume de Montclar au sujet de tous leurs différends par laquelle led. Guillaume de Montclar s'oblige à faire hommage aud. seigneur baron de Portes de la moitié de tout le mas de Crousas situé dans la paroisse de Chausse, plus de certaines censives aux mas du Réal, du Tribes, du Bruc, de Chalrase, de Chalserre et de la Devèze, en date led. acte du 21 avril 1388, Me Pons Robert, notaire.

227) Hommage rendu par noble Jean d'Autun, seigneur de Champclaux, paroisse de Sainte-Cécile [d'Andorge] , à mre Jacques de Budos, baron de Portes, savoir de la place, maison et lieu de Champclaux, en date du 12 juin 1580, Me Maurice Boyer, notaire, extrait par icelui signé en papier; il y a aussi autres deux extraits informes du même acte.

228) Hommage rendu par dame Hélix du Puech, veuve de mre Jacques de La Fare, seigneur baron de La Fare, à dame Catherine de Clermont, veuve de mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, savoir de la moitié des censives, directes et autres droits seigneuriaux qu'elle prend sur la moitié, de tout le mas appelé de Crousas situé dans la paroisse de Chausse, plus de certaines censives qu'elle percevait dans les paroisses de Saint-Julien des Points, Saint-Frézal [de Ventalon], Le Collet [de Dèze] et autres, led. hommage en date du 10 janvier 1607, Me Jean Roure, notaire, extrait signé par autre Jean Roure.

229) Hommage rendu par Pierre de Leyris, sr de Crousas, à mre Antoine-Hercule de Budos, marquis de

Portes, de la moitié de toutes et chacunes les censives et autres droits seigneuriaux que led. de Leyris prend et perçoit comme acquéreur du seigneur baron de La Fare, sur la moitié de tout le mas de Crousas situé dans la paroisse de Chausse, en date led. hommage du 9 juin 1622, reçu Me Jean Roure, notaire, en papier signé par autre Jean Roure, notaire, son fils.

II.13 Liasse treizième - Chapitre des hommages et dénombrements rendus aux seigneurs de Portes : Saint-André [de Lancize], Saint-Hilaire [de Lavit] , Saint-Michel [de Dèze] , Saint-Privat [de Vallongue] , Saint-Frézal [de Ventalon], Saint-Maurice [de Ventalon] , Cassagnas, Saint-Etienne [de Vallée-Française] et Le Collet [de Dèze].

nn. 230 - 251 ....fo1.121

230) Un parchemin contenant hommage rendu par Rostang de Serres, fils d'Etienne de Serres, à Guillaume de Randon, seigneur du Luc et de Portes, savoir de plusieurs biens et droits dans la paroisse de Saint-André de Lancize, en date led. hommage du mercredi d'après le carême prenant c'est-à-dire le mercredi des cendres 1322 , Guillaume de Champclaux, notaire.

231) Autre parchemin contenant hommage rendu par Bertrand de Marchastel, damoiseau, de la paroisse de Saint-Frézal [de Ventalon] , à noble Nicolas de Savoie, gouverneur pour le roi du château et baronnie de Portes, savoir d'un mas appelé de Marchastel dans lad. paroisse de Saint-Frézal [de Ventalon] ensemble d'autres pièces et droits dans lad. paroisse, en date led. hommage du 21 août 1342, reçu Sauveur Servier, notaire.

232) Autre parchemin contenant hommage rendu par Bertrand des Baucels, paroisse de Saint-Germain de Calberte, aud. noble Nicolas de Savoie, gouverneur pour le roi du château et baronnie de Portes et c'est à cause de lad. baronnie, savoir de tous les droits et revenus qu'il avait et de tout ce que d'autres tenaient de lui au mas du Luquet et dans les appartenances de la paroisse de Saint-Hilaire [de Lavit] ; le même acte contient reconnaissance de plusieurs fonds au mas des Baucels, paroisse de Saint-Germain [de Calberte] , led. acte en date du 28 mai 1343, Falcon Falcon, notaire.

233) Autre parchemin contenant hommage rendu par Etienne Calberte, damoiseau, aud. noble Nicolas de Savoie, gouverneur pour le roi du château et baronnie de Portes et c'est à raison de lad. baronnie, savoir de tout ce qu'il avait au mas de Ribes et à celui de Gaujac, lequel mas de Ribes est situé dans la paroisse de Saint-Michel [de Dèze] , en date led. hommage du 28 mai 1343, Falcon Falcon, notaire.

234) Autre parchemin dont il manque une partie au commencement contenant hommage rendu par noble Guillaume de Montaut aud. noble Nicolas de Savoie, gouverneur pour le roi du château et baronnie de Portes, et c'est à cause de lad. baronnie, savoir de plusieurs censives, juridictions et droits qu'il tenait de lad. baronnie et dans les paroisses de Saint-Frézal [de Ventalon], Saint-Privat [de Vallongue] , Les Points, Sainte-Cécile [d'Andorge] , Le Collet [de Dèze] et même au château de Saint-Jean de Valériscle, en date led. hommage du 28 mai 1343, Falcon Falcon, notaire.

235) Autre parchemin contenant hommage rendu par Bernard de Gaujac, habitant du mas du Soulier, paroisse de Saint-Hilaire de Lavit, à puissant seigneur Guillaume Roger, vicomte de Beaufort, baron de Portes, savoir des juridictions et censes qu'il avait au mas de La Voulpe, paroisse de Saint-Hilaire [de Lavit], au mas du Viala Ponsonnenc, paroisse de Saint-Frézal [de Ventalon] et au mas du Luc, paroisse de Saint-André [de Lancize], led. hommage en date du 9 avril 1346, Durand Boussal, notaire, expédié par Pierre de Champnac, notaire.

236) Autre parchemin contenant aussi hommage rendu aud. Guillaume Roger, vicomte de Beaufort, baron de Portes, par Pons de Valjouvès, paroisse de Saint-Frézal [de Ventalon], savoir de la troisième partie du mas appelé de Vieillas par indivis avec Clair de Rousson dit Bounet, lequel mas est situé dans la paroisse de Saint-Michel de Dèze, plus du mas du Soulier, paroisse de Saint-Frézal, et d'autres censes qu'il prend au mas d'Avenières dans lad. paroisse de Saint-Michel [de Dèze], en date led. hommage du 8 avril 1346, Durand Boussal, notaire, expédié par Pierre de Champnac.

237) Autre parchemin contenant hommage rendu par Aigline de Marchastel, femme de Pierre de Marchastel, damoiseau, aud. sgr vicomte de Beaufort, baron de Portes, savoir du mas appelé de Marchastel situé dans la paroisse de Saint-Frézal [de Ventalon] avec tous ses droits et appartenances ensemble d'autres droits dans lad. paroisse, en date led. hommage du 22 juillet 1355, Me Raymond de Gaujac, notaire.

238) Autre parchemin contenant hommage rendu aud. sgr comte de Beaufort, baron de Portes, par le procureur de noble Raymond de Montaut, savoir de plusieurs fiefs dans les paroisses de Cassagnas,

Saint-Etienne [de Vallée-Française] [?], Saint-Hilaire [de Lavit], Saint-Michel [de Dèze], Saint-Jean du Chambon de Dèze, en date du 22 septembre 1366, Me Pons Raynaud, notaire ; il y a autre parchemin un peu déchiré et cousu en deux parts qui contient le même acte.

239) Hommage rendu par noble Guillaume Chavat comme curateur de noble Isabeau de Champclaux, fille de feu noble Guillaume de Champclaux, de la baronnie de Portes, aud. seigneur Guillaume de Beaufort, baron de Portes, savoir du mas du Mazel avec tous ses droits et appartenances situé dans la paroisse de Saint-Hilaire de Lavit et du devois en la rivière du Gardon, lequel devois est depuis la levade du moulin d'Etienne Bonnet jusqu'au lieu appelé au Vignal, ensemble de tout ce qu'il a en lad. qualité dans les paroisses dud. Saint-Hilaire [de Lavit], Saint-Jean du Chambon de Dèze, Saint-Michel de Dèze, Saint-Julien des Points, Saint-Privat [de Vallongue] et Sainte-Cécile d'Andorge, en date led. hommage du 6 octobre 1380, Raymond de Gaujac, notaire, extrait en papier signé par Me Thomas Trenquier, notaire.

Saint-Privat de Vallongue

240) Un parchemin contenant hommage rendu à mre Thibaud de Budos, baron de Portes, par noble Arnaud de Soulages, savoir dud. mas de Soulages et de tout ce qu'il avait depuis le terroir de Jalcreste jusqu'au château de Portes, en date du 5 mars 1386, Gaucelin de Grosserouvière, notaire.

241) Autre parchemin contenant hommage rendu à mre Thibaud de Budos, baron de Portes, par noble Raymond du Crémat de la juridiction et autres droits qu'il avait aux mas de Mazel-Rosade et de Salvagnac (paroisse de Saint-Germain de Calberte) ensemble de la censive et directe qu'il avait sur Jean du Puech, du mas de Valmalle, paroisse de Saint-André [de Lancize], led. hommage en date du 18 juin 1386, Gaucelin de Grosserouvière, notaire.

242) Hommage rendu par noble Arnaud de Champclaux, mari et procureur de noble Isabeau de Champclaux, à puissant seigneur Thibaud de Budos, baron de Portes, savoir du mas du Mazel avec tous ses droits et appartenances situé dans la paroisse de Saint-Hilaire de Lavit et de tout ce qu'il a ou d'autres tiennent de lui aud. mas et du devois de Puche, situé en la rivière de Gardon, plus de tout ce qu'il a et d'autres tiennent de lui dans la paroisse de Saint-Jean du Chambon de Dèze, Saint-Michel de Dèze, Saint-Julien des Points et Saint-Privat de Vallongue, plus de tout ce qu'il a au mas de Champclaux et ses appartenances situé dans la paroisse de Sainte-Cécile [d'Andorge], led. hommage en date du 29 août 1387, reçu extrait en papier Me Gaucelin de Grosserouvière, notaire, signé par Me Thomas Trenquier, notaire.

243) Autre parchemin un peu déchiré d'un côté. contenant hommage rendu à puissant seigneur Thibaud de Budos, baron de Portes, par Bernard Trescol, d'Ombras, paroisse de Saint-Michel [de Dèze] , au nom et comme procureur de Philippe des Chases, sa femme, fille de Guillaume des Chases, celui-ci. fils de Pons des Chases, savoir du mas des Chases, situé dans la baronnie de Portes et dans lad. paroisse de Saint-Michel [de Dèze], avec tous ses droits et appartenances, en date du 25 mai 1411, Me Pons Robert, notaire.

244) Un parchemin un peu déchiré au commencement contenant hommage rendu aud. mre Thibaud de Budos, baron de Portes, par Bernard Rodolphe, de L'Espinas, pour la moitié et par Bertrand Pelet, paroisse de Saint-Frézal [de Ventalon], comme administrateur de Marquèse, sa fille, pour l'autre moitié, savoir de certaines censives et droits qu'ils percevaient au mas de Vieillas et d'Avenières, paroisse de Saint-Michel [de Dèze], plus de deux portions du mas du Soulier, paroisse de Saint-Frézal [de Ventalon], led. hommage en date du 10 septembre 1387, Gaucelin de Grosserouvière, notaire.

245) Autre parchemin contenant hommage rendu aud. mre Thibaud de Budos, baron de Portes, par Bernard de Gaujac, fils de Jean, de la paroisse de Saint-Hilaire de Lavit, habitant au mas de La Roche, paroisse de Saint-André de Lancize, par lequel il reconnaît tenir à nouvel achat et en fief dud. seigneur de Portes et sous sa directe seigneurie, lods, justice haute, moyenne et basse, mère mixte impère, supériorité et ressort, savoir le mas des Chases avec tous ses droits et appartenances situé dans la paroisse de Saint-Michel [de Dèze], lequel mas avait été baillé à nouvel achat le même jour par led. seigneur de Portes, en date du ler mars 1411, Pons Robert, notaire, expédié par Me Jean Ginhoux.

246) Autre parchemin contenant hommage rendu par Jacques Chabrier dit Donzel et Antoine Deleuze, de Penens, paroisse de Saint-Frézal [de Ventalon], chacun pour la moitié et par indivis à puissant seigneur André de Budos, baron de Portes, savoir de certaines censes qu'ils percevaient sur la

troisième partie du mas de Vieillas, paroisse de Saint-Michel [de Dèze] , plus sur une pièce appelée à La Chabrière, paroisse de Saint-Michel [de Dèze], plus sur deux parts du mas du Soulier, paroisse de Saint-Frézal de Ventalon, en date du 6 décembre 1444, Me Etienne Torrezi, notaire, expédié par Me Jean d'Autun, notaire.

247) Autre parchemin contenant reconnaissance et hommage rendus par Pierre de Gaujac, fils de Michel de Gaujac, du mas des Chases, paroisse de Saint-Michel de Dèze], à puissant seigneur Charles de Budos, baron de Portes, par lequel acte il reconnaît en censive une pièce aux appartenances du mas d'Attuvire, paroisse de Saint-Michel [de Dèze], plus en fief le mas des Chases dans lad. paroisse avec ses droits et appartenances, en date du 16 mai 1515, Jean d'Autun, notaire.

248) Hommage rendu par Jean Passebois, de Coudouloux, à mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, savoir des censives et autres droits seigneuriaux qu'il prenait aux mas de Leyris, Soubeyran et Souteyran, paroisse de Saint-Frézal de Ventalon, en date du 25 août 1590, reçu par Me Maurice Boyer, notaire, extrait informe en papier.

249) Hommage rendu par Me François Passebois, notaire royal de la ville de Nîmes, sr de Montcuq, à dame Catherine de Clermont, veuve de messire Jacques de Budos, vicomte de Portes, savoir des censives et droits seigneuriaux qu'il a accoutumé de prendre aux lieux de Montcuq, paroisse de Saint-Maurice de Ventalon et du Viala Ponsonnenc, paroisse de Saint-Frézal de Ventalon, led. hommage en date du 13 mars 1605, Me Jean Roure, notaire, extrait signé par autre Jean Roure, son f ils.

250) Transaction contenant hommage rendu par noble Pierre de Gabriac, seigneur de Tignac, du lieu de Dèze, à dame Catherine de Clermont, veuve de mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, savoir des censives et autres droits seigneuriaux qu'il perçoit aud. lieu de Dèze et dans les paroisses de Saint-Maurice de Ventalon, Saint-Frézal [de Ventalon] , Saint-Hilaire [de Lavit], Saint-Michel [de Dèze] , Saint-Jean du Chambon de Dèze, ensemble de la juridiction, directes et autres droits qu'il a au lieu de Tignac, dans lad. paroisse du Collet [de Dèze], led. contrat en date du 15 février 1607, Me Jean Roure, notaire, extrait signé par autre Jean Roure, son fils.

251) Reconnaissance et hommage rendus par François Chapelle et Jacques Roux,de Masméjan, à mre Antoine-Hercule de Budos, marquis de Portes, dans laquelle reconnaissance ils déclarent tenir de la justice haute, mère mixte impère dud. seigneur toutes les maisons et possessions qu'ils ont et possèdent au lieu et terroir de Masméjan, paroisse de Saint-Maurice [de Ventalon], se tenant de la directe et emphitéose des sgrs du Viala et de Cadoine et du seigneur des Gardies, en date du 27 septembre 1626, Me Jean Roure, notaire, extrait en papier signé par autre Jean Roure, notaire, son fils ; il y a aussi autre extrait du même acte signé par led. autre Jean Roure.

II.14 Liasse quatorzième - [Chapitre des hommages et dénombrements rendus aux seigneurs de Portes : Saint-Germain de Calberte.

nn. 252 - 282 ..... fo1.128

252) Un parchemin contenant des échanges passés entre Bernard Blau et le seigneur de Randon de Châteauneuf par lequel il est baillé aud. seigneur de Randon les droits seigneuriaux que led. Blau avait au mas des Baucels et de La Fare, paroisse de Saint-Germain [de Calberte] , en date du 15 des calendes de février 1254, Raymond Veyret, notaire.

253) Autre parchemin contenant reconnaissance et hommage rendus par Bernard du Prat au seigneur de Randon de Châteauneuf, savoir de tout l'universel mas du Prat et d'autres pièces ensemble hommage certaine censive à lui servie et tout ce qu'il a dans led. mas situé dans la paroisse de Saint-Germain [de Calberte], en date du 13 des calendes de juin 1271, Gaucelin de La Panarde, notaire.

254) Hommage rendu à noble Guillaume de Randon, seigneur du Luc et de Portes, par Ermenguier de Sauve comme prieur de l'église de Saint-Germain de Calberte, par Hugon de La Garde, chevalier, tuteur de Hugonnet de La Garde, son neveu, fils de feu Guillaume de La Garde, et par plusieurs autres particuliers tous paréagers du château de Calberte, savoir de tout ce qu'ils avaient dans led. château de Calberte et dans tout son mandement, en date led. hommage du 3 des calendes d'août 1283, Bertrand du Prat, notaire, extrait signé et collationné par compulsoire de Rocheval, commissaire ; il y a encore deux papiers informes du même acte.

255) Un parchemin contenant hommage par François [?] de Saint-Germain de Calberte à noble et puissant seigneur André de Budos, baron de Portes, savoir de plusieurs directes, censes et autres droits

seigneuriaux qu'il avait aux Baucels, paroisse de Saint-Germain [de Calberte], en date du 28 août 1328, Me Bertrand Aureilhe, notaire.

256) Autre parchemin un peu rongé d'un côté contenant hommage rendu à mre André de Budos, baron de Portes, par Pierre de Cabrières, Guillaume de La Garde et autres coseigneurs et procureurs du château et mandement de Calberte, savoir des droits seigneuriaux qu'ils avaient aud. château et mandement de Calberte, en date du 8 octobre 1332, Me Bertrand Aureilhe, notaire ; il y a encore une copie en papier du même acte.

257) Autre parchemin contenant hommage rendu par Guillaume et autre Guillaume de Montusargues, pariers du château de Calberte, savoir de ce qu'ils avaient au château de Calberte et son mandement en faveur de puissant seigneur Guillaume Roger, vicomte de Beaufort, en date du 8 avril 1346, Me Durand Boussal, notaire.

258) Autre parchemin contenant hommage rendu par Guillaume Barre, prieur de Saint-Germain [de Calberte], aud. sgr vicomte de Beaufort comme baron de Portes, savoir de tout ce qu'il pouvait avoir à raison de sond. prieuré dans le lieu, terroir et mandement de Saint-Germain de Calberte, en date du 8 avril 1346, led. Durand Boussal, notaire.

259) Autre parchemin contenant hommage rendu par Durand Bonnefoux, de Barre, comme légitime administrateur de Pierre des Abrits, son fils, héritier de noble Sibille des Abrits, sa mère, coseigneuresse du château et mandement de Calberte, aud. Guillaume Roger, vicomte de Beaufort, et c'est à cause de lad. baronnie de Portes, savoir de ce qu'il avait au château de Calberte et son mandement, en date du 27 août 1349, Raymond du Crémat, notaire.

260) Autre parchemin déchiré et cousu au commencement et à la fin contenant transaction et hommage rendu par noble Raymond de Cadoine aud. Guillaume Roger de Beaufort, baron de Portes, savoir du château de Calberte ou de la portion que led. de Cadoine avait aud. château, en date du 19 novembre 1349, Guillaume Verdeilhan, notaire.

261) Autre parchemin contenant reconnaissance et hommage rendus par noble Guillaume de Montusargues aud. seigneur Guillaume de Beaufort, baron de Portes, savoir de tout son universel nias du Prat et de plusieurs autres pièces, directes et censes, le tout dans la paroisse de Saint-Germain [de Calberte], en date du ler octobre 1381, Me Raymond de Gaujac, notaire.

262) Autre parchemin contenant aussi hommage rendu par led. noble Guillaume de Montusargues, coseigneur du château de Calberte, aud. Guillaume Roger de Beaufort, baron de Portes, savoir de tout ce qu'il avait aud. château de Calberte et son mandement, en date du susd. jour ler octobre 1381, led. Raymond de Gaujac, notaire.

263) Autre parchemin contenant hommage rendu par noble Guillaume de Rochebaron au nom et comme procureur de noble Isabeau dite Bermonde de La Garde, sa femme, coseigneuresse du château et mandement de Calberte, à noble et puissant seigneur Thibaud de Budos, baron de Portes, savoir de tout ce qu'elle avait dans led. château et mandement de Calberte, en date du 29 novembre 1387, Me Gaucelin de Grosserouvière, notaire.

264) Autre parchemin déchiré en deux parts d'un côté contenant reconnaissance de plusieurs pièces et du mas du Prat dans la paroisse de Saint-Germain [de Calberte] avec hommage de certains droits au château de Calberte rendu par noble Guillaume de Montusargues, fils de Raymond, à puissant seigneur Thibaud de Budos, baron de Portes, reçu Me Gaucelin de Grosserouvière, en date du 10 juin 1399.

265) Autre parchemin contenant lods passé par led. mre Thibaud de Budos, baron de Portes, de la vente faite par noble Pélegrine de Chabrière, fille de feu noble Raymond de Chabrière, de Saint-Germain de Calberte, à Jean Manent, fils de Bernard Manent, dud. lieu, savoir de certaines censives et revenus dans la paroisse de Saint-Germain [de Calberte] , le tout désigné dans led. acte en date du 13 août 1405, reçu Thibaud Mercier, notaire.

266) Deux feuillets de papier dans lesquels on trouve l'hommage rendu à mre André de Budos, baron de Portes, par Louis du Crémat, damoiseau, fils de noble Raymond du Crémat, du mas du Crémat, paroisse de Saint-Germain de Calberte, à raison du mas du Mazel-Rosade, Salvensac et autres droits, en date du mois d'avril 1421, Me Pons Robert, notaire.

267) Un parchemin contenant hommage rendu par André de Montusargues, damoiseau, de la paroisse de Saint-Germain de Calberte, aud. noble André de Budos, baron de Portes, savoir de certaines censives dans lad. paroisse de Saint-Germain [de Ca1berte], en date du 9 avril 1426, Me Pons Robert, notaire.

268) Autre parchemin contenant hommage rendu à mre André de Budos, baron de Portes, par Jean de Rochebaron, sr de La Tour, savoir de tout ce qu'il avait au château et mandement de Calberte, en date du susd. jour 9 avril 1426, led. Me Pons Robert, notaire; il y a aussi un extrait en papier du même acte.

269) Autre parchemin contenant lods passé par led. André de Budos, baron de Portes, à André Hours dit de La Carrière, du mas de La Carrière, paroisse de Saint-André [de Lancize], de l'acquisition par lui faite de certaines censives et droits seigneuriaux de noble André de Montusargues, seigneur de La Felgère, paroisse de Saint-Jean de Gabriac, lesd. droits seigneuriaux étant dans la paroisse de Saint-Germain de Calberte, led. acte en date du 8 mai 1448, Jean Ginhoux, notaire.

270) Autre parchemin contenant lods passé par noble dame Cécile de La Fare, veuve de puissant seigneur André de Budos, baron de Portes, et administreresse de noble Thibaud de Budos, son fils, à noble Bérenger du Crémat, du mas des Baucels, paroisse de Saint-Germain de Calberte, de certaines directes et censives par lui acquises à titre d'échange de noble André de Montusargues, coseigneur et parier du château et mandement de Calberte, sur le mas du Prat, paroisse dud. Saint-Germain [de Calberte], led. acte en date du 12 février 1484, Me Georges Bruguier, notaire.

271) Autre parchemin un peu déchiré au commencement contenant lods passé par lad. dame Cécile de La Fare, veuve de noble André de Budos, baron de Portes, tutrice de noble Thibaud de Budos, son fils, à Antoine Deleuze, de La Carrière, des censives et droits par lui acquis de noble André de Montusargues, sr de Galaberte, coseigneur du château de Calberte, led. acte en date du 19 février 1467, Me Jean Cotelier, notaire.

272) Autre parchemin contenant hommage rendu par Jeanne Manent, veuve de Me Antoine du Vilar, à présent femme d'Antoine Durand, de la paroisse de Saint-Germain [de Calberte], à puissant seigneur Charles de Budos, baron de Portes, savoir de certaines censives qu'elle percevait au mas de La Giberne, paroisse de Saint-Hilaire [de Lavi], et autres dans la paroisse de Saint-Germain [de Calberte]; le même acte contient aussi reconnaissance de plusieurs pièces dans lad. paroisse de Saint-Germain [de Calberte] , en date du 22 septembre 1519, Me Jean d'Autun, notaire.

273) Autre parchemin en deux peaux, la première étant un peu déchirée et cousue contenant reconnaissance du mas des Baucels et de plusieurs autres pièces dans la paroisse de Saint-Germain [de Calberte], avec hommage de certaines censives et droits dans lad. paroisse, rendu par Antoine du Crémat, dud. mas des Baucels, aud. mre Charles de Budos, baron de Portes, en date du 23 septembre 1519, led. Jean d'Autun, notaire.

274) Hommage rendu par noble Jean des Abrits, seigneur des Abrits, à mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, de la part qu'il a au château, juridiction et mandement de Saint-Germain de Calberte, en date du 19 août 1590, Me Maurice Boyer, notaire, extrait collationné et signé par compulsoire Mathieu, notaire; il y a un autre extrait en papier non signé du même acte.

275) Hommage rendu par Jacques Plantier, sieur de La Bastide, habitant de Saint-Etienne de Valfrancesque, à mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, des censives et droits seigneuriaux qu'il avait dans la ville de Saint-Germain de Calberte et ailleurs dans le mandement de Calberte, en date du 22 août 1590, Me Maurice Boyer, notaire, extrait tiré de l'expédié couché dans le livre des hommages, led. extrait signé Vincent.

276) Hommage rendu au noble Jacques Raymond, seigneur du Villar, habitant de la paroisse de Saint-Germain de Calberte, à mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, des censives et autres droits seigneuriaux qu'il avait dans la ville de Saint-Germain de Calberte, en date du 22 août 1590, Me Maurice Boyer, notaire, extrait en papier non signé.

277) Hommage rendu par Jean Giberne, sr du Gibertin, paroisse juridiction et mandement de Saint-Germain de Calberte, à mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, savoir des censives et autres droits seigneuriaux qu'il a au mas du Gibertin, sive de Thérond, en date du 22 août 1590, Me Maurice Boyer, notaire, extrait en papier informe; il y a aussi autre extrait informe du même acte.

278) Hommage rendu par noble Pierre de Tortholon, seigneur de Banières, aud. mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, de certains droits et pièces dans la paroisse de Saint-André [de Lancize], mandement de Calberte, en date dud. jour 22 août 1590, led. Me Boyer, notaire, extrait tiré de son expédié en forme, led. extrait signé Mathieu.

279) Hommage rendu par François Dupuy, écuyer, habitant dud. lieu de Saint-Germain de Calberte, aud. mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, d'une pièce de terre située au mas du Prat, près et

joignant Saint-Germain [de Calberte], ensemble d'autres droits aud. lieu, en date du 16 avril 1590, Me Maurice Boyer, notaire, extrait tiré d'autre extrait, le présent signé Peletan.

280) Hommage rendu par noble Jacques du Vilar, seigneur de La Martinière, de Saint-Germain [de Calberte] , aud. mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, savoir des fiefs et droits seigneu-riaux qu'il avait dans la paroisse de Saint-Germain [de Calberte], terroir appelé du Claux, en date du 25 août 1590, led. Me Boyer, notaire, copie imparfaite.

281) Hommage rendu par noble Jean de La Nougarède, sr de La Garde, à dame Catherine de Clermont, veuve de mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, des censives, directes, juridictions et autres droits seigneuriaux lui appartenant dépendant de la seigneurie de La Garde, mandement de Calberte, en date du 12 mars 1613, Me Jean Roure, notaire, extrait informe.

282) Hommage rendu par noble Pierre de Saint-Martin, sr du Vilaret, habitant de Barre, à lad. dame vicomtesse de Portes de la juridiction haute, moyenne et basse qu'il a au lieu de Valmalle et ses dépendances en la paroisse de Saint-Germain [de Calberte] et partie en la paroisse de Saint-André de Lancize ensemble des censives, directes et autres droits seigneuriaux qu'il a aud. lieu de Valmalle, susd. paroisse et mandement de Saint-Germain [de Calberte], plus des rentes et directes qu'il prend sur les habitants de Masméjan, paroisse de Saint-Maurice de Ventalon, en date led. hommage du 19 janvier 1618, reçu Me Jean Roure, notaire, extrait signé par autre Jean Roure, son fils.

II.15 Liasse quinzième - Titres des albergues annuelles. Portes.

nn. 283 - 300 .....:..... ..... fol. 136

283) Bail à nouvel achat en fief noble passé par mre Jacques de Budos, baron de Portes, à Jean d'Autun, de Portes, d'une partie de la forêt dud. seigneur assise au terroir des Audals ou Portes sous l'albergue annuelle de 5 sols, en date du 22 juin 1566, Guillaume Briçonnet, notaire, extrait en papier informe.

284) Inféodation à fief franc passée par led. mre Jacques de Budos, alors vicomte de Portes, à Antoine d'Autun jeune, habitant aud. Portes, d'un partènement de terroir appelé Chayrel, Champ du Boufri et Le Mas-Andrieu assis aux appartenances de Portes sous l'albergue annuelle de 40 sols, en date du 25 avril 1584, Me Maurice Boyer, notaire, extrait en papier signé Brun, commissaire ; il y a aussi autre extrait en papier du même acte signé par led. Me Boyer, notaire

285) Inféodation passée par led. mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, à Barthélemy Bousiges, fils de Gaucen Bousiges, du lieu des Bousiges, de plusieurs pièces aux Bousiges sous l'albergue annuelle de deux gélines et 3 écus, en date du 18 avril 1585, Me Maurice Boyer, notaire, extrait en papier signé Boyer.

286) Inféodation passée par led. mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, à Antoine Ponge, du lieu de Ban, paroisse de Génolhac, d'une partie de pièce située au terroir et appartenances du Coulet (mandement de Portes) appelée Le Coulet contenant herme, sous l'albergue annuelle et perpétuelle de 14 écus, en date du 11 juillet 1585, Pierre Poitevin, notaire, extrait en papier signé Brun, commissaire.

287) Inféodation perpétuelle passée par led. mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, à Jean d'Autun, dit de Champclaux, habitant de La Forêt, d'une partie du terroir dud. seigneur appelée de La Forêt, lad. partie appelée Les Fajasses, Le Rauzier sive Ranc Blanc ensemble d'autre petite partie du même terroir sous l'albergue annuelle d'un écu et deux tiers d'écu or sol et à chaque mutation de tenancier et de seigneur deux perdrix, led. acte en date du 29 octobre 1589, Me Pierre Poitevin, notaire, extrait signé Brun, commissaire.

288) Inféodation passée par led. mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, à Jean Despeisses, habitant à la ville d'Alais, d'un partènement de terre herme appelé Les Ramades et de partie d'autre herme appelé Le Plan de la Bataille, le tout joignant ensemble étant de la juridiction de Portes, plus de la faculté de prendre l'eau du Valat de Palmesalade, plus de la faculté de faire dépaître son bétail gros et menu dans la forêt dud. seigneur sous l'albergue annuelle d'une maille d'or valant 30 écus, led. acte en date du ler octobre 1592, reçu par led. Me Boyer, notaire, extrait en papier signé Brun, commissaire.

289) Inféodation passée par dame Catherine de Clermont, veuve de mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, à Barthélemy Dardalhon et Jean Gabourdes d'un partènement de terre herme bruguière, brousses et partie castanet le tout situé au terroir appelé Le Devois des Ramades dans la juridiction dud. Portes sous l'albergue noble, annuelle et perpétuelle de 15 1.t. payable à Saint-Nicolas, led.

acte en date du 13 février 1599, led. Me Maurice Boyer, notaire, extrait en papier signé Brun, commissaire; il y a aussi autres deux extraits en papier du même acte, l'un signé par led.Boyer, notaire, et l'autre informe.

290) Inféodation passée par lad. dame Catherine de Clermont, vicomtesse de Portes, à Jacques Chamboredon, fils à feu Guillaume, du lieu de Portes, d'un partènement de terres, garrigues, broussières et herme situé dans la forêt de lad. dame appelée d'Abelières, sous l'albergue noble d'une maille d'or valant 30 écus et d'une géline,led. acte en date du 13 mai 1604, reçu par led. Me

291) Inféodation passée par lad. dame vicomtesse de Portes à Balthazar Dardalhon, lieutenant de viguier au mandement de Servières, d'un partènement de terre au terroir de Broussous (mandement de Portes) et au [illisible] appelé de Dalguech [?] sous l'albergue noble annuelle et perpétuelle d'un mors de cheval, en date du 6 mai 1607, led. Me Maurice Boyer, notaire, extrait en papier signé Fenolhet.

292) Inféodation à fief franc passée par mre Guillaume Rivière, prieur du prieuré de Portes, à Pierre Roux, du lieu et paroisse dud. Portes, savoir d'un partènement de terre contenant broussières appelé du Broussous dépendant dud. prieuré sous l'albergue annuelle et perpétuelle 4 [?]de cire, led. acte en date du 19 juin 1609, reçu Simon Chamboredon, notaire, extrait signé Bouquet, notaire.

293) Hommage rendu par Antoine d'Autun, sr du Mas-Andrieu, habitant de Portes, à puissant seigneur Antoine-Hercule de Budos, marquis de Portes, d'un terroir situé aux appartenances dud. Portes appelé Le Mas-Andrieu sous l'albergue annuelle et perpétuelle d'une paire d'éperons dorés payables à Saint-Michel, led. hommage en date du 14 juin 1622, reçu par Me Jean Roure, notaire, extrait en papier signé par autre Jean Roure, notaire, son fils.

294) Ratification d'inféodation pour Balthazar Dardalhon, sr de Valmalle, à lui faite par mre Nicolas Ralliard, prieur de Portes, d'un partènement de terre appelé de Broussous dépendant dud. prieuré baillé à même titre d'inféodation par feu Guillaume Rivière, autre prieur de Portes, à feu Pierre Roux sous l'albergue de 4 [?] de cire, led. acte en date du 3 décembre 1634, reçu par Me Jean Teissier, notaire, extrait en papier signé par icelui Teissier.

295) Inféodation passée par Mlle Marie-Felice de Budos, marquise de Portes, à Jacques Bousiges, du lieu des Bousiges-les-Portes, des maisons, pièces et propriétés appartenant à Mlle aud. mas des Bousiges sous l'albergue annuelle de 36 écus et un tiers d'écu d'or sol, de trente salmées avoine et de sept salmées sept quartes un boisseau châtaignes blanches, led. acte en date du 25 août 1665, reçu par Me Jacques Nouvel, notaire, extrait en papier signé par led. Nouvel.

296) Inféodation passée par Mlle la Marquise de Portes à Etienne Maître, du lieu et paroisse de Saint-Florent [sur Auzonnet] , d'une pièce de terre herme appelée La Rouvière contenant chênes verts et blancs située au tènement de Portes sous l'albergue annuelle de 60 l.t., led. acte en date du 4 avril 1684, Jean Bellet, notaire, extrait signé par icelui.

297) Bail à nouvel achat sous l'albergue annuelle de 10 l.t. payable au château de Portes à la Saint-Bathélemy passé par noble Jean-Pierre des Hours, seigneur de Mandajors, ayant pouvoir de S.A.S. Mgr le Prince de Conti à Sr Jean-Pierre Dardalhon, de Portes, d'une pièce noble appelée Le Serizier en la paroisse de Portes, led. acte en date du 20 octobre 1710, reçu Jacques Constant, notaire d'Alais, extrait en forme en papier.

298) Inféodation faite par Me Charles Bastale, seigneur de Larnac, avocat et procureur fiscal d'Alais, ayant pouvoir de Son A.S. Madame la Princesse de Conti, à Me Antoine d'Autun, seigneur du Mas-Andrieu, juge du marquisat de Portes, d'un petit coin de terre appelé Terre Madame situé près led. lieu de Portes sous l'albergue annuelle de 4 l.t. à Saint-Michel, led. acte en date du 27 novembre 1728, reçu par led. Me Jaussaud; il y a encore autre extrait en papier aussi signé par led. Me Jaussaud du même acte.

299) Inféodation passée par sr Antoine Escoffier au nom de Son A.S. Monseigneur le Prince de Conti, marquis de Portes, à mre Jacques Lobier, prêtre et prieur de Portes, d'une pièce appelée La Saynette au terroir de Portes sous l'albergue noble d'une paire d'éperons d'argent évalués 22 l.t., led. acte en date du ler décembre 1732 reçu par Me Jean-Jacques Soustelle, notaire, extrait en forme en papier.

300) Inféodation faite par Claude Cabane, procureur général de Son A.S. Mgr le Prince de Conti, à

Jean Roumestang, habitant au mas du Noguier, savoir de trois salmées, cinq quartes de bois faisant partie du Bois de Roulhan situé dans la paroisse et marquisat de Portes sous l'albergue annuelle d'une paire d'éperons dorés.

II.16 Liasse seizième - Titres des censives directes.
nn. 301 - 318 ..... fo1.140 v°

301) Un parchemin contenant vente faite par Guillaume Albanel, de Portes, à Vital Chambefore [ou Cambefort] d'un pré appelé de Brugère situé au terroir de La Font sous la réserve à noble Guillaume de Randon de sa seigneurie et censive accoutumée, led. acte en date du 3 des nones d'avril 1273, Guillaume de Champclaux, notaire.

302) Autre parchemin contenant vente faite par Guillaumette Albanel, femme de Bernard du Vilaret, aud. Vital Cambefort, de Portes, d'une pièce, pré et vigne située au terroir de La Combe Croze, le même acte contenant lods passé par Guillaume Bérard, bayle dud. Portes pour noble Guillaume de Randon, sous la réserve des droits seigneuriaux, en date du 9 des calendes de janvier 1279, Guillaume Chayrus, notaire.

303) Autre parchemin rongé et déchiré au commencement contenant vente faite par noble [illisible] et Guillaume de Randon, seigneur du Luc et de Portes, à noble Guillaume Bérard, de Portes, concernant les censives, rentes et autres droits qu'ils percevaient aux Bousiges, Le Chambon, Cornas et autres lieux, en date du 17 des calendes d'avril 1295, la date du *vidimus* qui rapporte lad. vente est emportée.

304) Autre parchemin contenant vente faite par Bernard et Bertrand du Vilar, de Portes, à Guillaume Bérard de la quatrième partie du mas des Bousiges avec ses droits et appartenances, led. mas situé dans la paroisse de Sénéchas (mandement de Portes), ensemble toute la censive et seigneurie et généralement tout ce qu'ils ont et d'autres tiennent d'eux et sous leur seigneurie aud. mas et tout son tènement, led. acte en date du 13 des calendes d'avril 1297, Me Bertrand Guidon, notaire.

304) Autre parchemin contenant reconnaissance faite par Raymond du Vilar, de Portes, à noble et puissant seigneur Guillaume de Randon d'une maison située à Portes ensemble d'autres pièces, lad. reconnaissance en date du 12 janvier 1317, Me Jean Girard, notaire.

305) Autre parchemin rongé et déchiré au commencement contenant reconnaissance faite par Bertrand Bonétienne , de Portes, au seigneur dud. Portes d'une maison et autres propriétés aud. lieu, en date dud. jour 12 janvier 1317, Me Jean Girard, notaire.

306) Autre parchemin contenant reconnaissance faite par Pierre de Grosserouvière, du lieu de Portes, à puissant seigneur André de Budos, baron de Portes, d'une maison située aud. lieu de Portes ensemble de plusieurs autres pièces et biens, en date du dernier septembre 132 [illisible], Me Bertrand Aureilhe, notaire.

307) Reconnaissance faite à Jean Picard, moine de l'abbaye Saint-Pierre de Sauve, comme prieur du prieuré et bénéfice de Saint-Gilles de Portes, par plusieurs de ses emphitéotes et tenanciers du lieu et terroir de Ban et d'autres lieux y désignés, savoir de plusieurs terres et possessions situées dans la paroisse de Génolhac et au mas de Ban (mandement de Portes), lad. recon-naissance en date du 11 octobre 1328, Me Vital de Grosserouvière, notaire, extrait en papier non signé.

309) Un parchemin déchiré au commencement contenant reconnaissance faite par Jean Bousiges, du mas des Bousiges, à noble Azémar de [illisible] en son nom et d'Aigline Albanel, sa femme, et à Me Vital de Grosserouvière, précepteur de l'hôpital de Portes, savoir d'un solier situé aud. mas des Bousiges et d'autres propriétés, lad. reconnaissance en date du [illisible] janvier 1333, Bernard d'Arbusse, notaire, expédié par Bernard de Banne, notaire.

310) Autre parchemin aussi déchiré au commencement contenant lods passé par led. Azémar de [illisible], damoiseau, en son nom et d'Aigline Albanel, sa femme, pour la moitié et par Vital de Grosserouvière, pour l'hôpital de Portes, pour la quatrième partie et par indivis à Jean Bousiges de la vente à lui faite par autre Jean Bousiges d'un solier situé aud. mas des Bousiges, led. acte en date du 12 janvier 1333, Bernard d'Arbusse, notaire.

311) Un rouleau en trois peaux de parchemin contenant trois reconnaissances faites à puissant seigneur Guillaume Roger, vicomte de Beaufort, baron de Portes, reçues par Me Raymond du Crémat, notaire ; la premiére est faite par Dulcie Gilles, de Portes, au nom de Bizace, son fils,. en date du

10 mars 1345, d'une maison située aud. lieu de Portes et de plusieurs autres pièces ; la seconde est faite par Guillaume de La Buyen, dud. Portes, le 11 mars de la mìme année d'une maison à Portes et de plusieurs autres piéces.

312) Un rouleau de parchemin. contenant reconnaissance faite par Pierre du Reclus, du mas du Reclus, paroisse de Génolhac, mandement de Portes, aud. Guillaume Roger, vicomte de Beaufort, baron de Portes, savoir de deux parts du mas du Reclus et ses appartenances ensemble d'autres pièces, lad. reconnaissance en date du 7 mai 1346, Raymond du Crémat, notaire.

313) Un parchemin contenant reconnaissance faite à Guillaume Bérard, seigneur de Potelières, par Guillaume Bonétienne, de Portes, savoir d'une pièce, pré et castanet au terroir de La Font et d'autre pièce, pré et jardin situé au-dessous du portal du château de Portes, lad. reconnaissance en date du 8 mars 1353, Durand Jean, notaire, expédié par Antoine de Saint-Geniès.

314) Autre parchemin déchiré au commencement contenant même reconnaissance que celle ci-dessus.

315) Autre parchemin contenant lods passé par Bertrand Maynard, receveur du seigneur comte de Beaufort, baron de Portes, de la vente faite par Pierre du Jaussal à Guillaume Bonétienne, de Portes, savoir d'une maison située aud. lieu de Portes, led. lods en date du 28 juin 1357, Raymond de Gaujac, notaire, expédié par Guillaume Lézan.

316) Autre parchemin contenant reconnaissance faite par Gaucelin Bousiges, des Bousiges, à noble et puissant seigneur Thibaud de Budos, baron de Portes, d'une maison située aud.lieu de Portes et d'autres propriétés, lad. reconnaissance en date du 28 octobre 1387, Me Gaucelin de Grosserouvière, notaire, extrait expédié par Me Hugon Tuffet, notaire.

317) Autre parchemin contenant reconnaissance faite par Aigline Reboul, femme de Jean Baldit, aud. noble Thibaud de Budos, baron de Portes, de plusieurs pièces au lieu et terroir de Portes, lad. reconnaissance en date du 26 novembre 1387, Me Gaucelin de Grosserouvière, notaire.

318) Autre parchemin contenant des échanges passés entre Guillaume Albanel, de Portes, d'une part, et Guillaume Bonétienne, dud. lieu, de certaines pièces à Portes, dont on réserve les droits seigneuriaux au seigneur de Portes et à l'hôpital dud. lieu, led.acte en date du 19 mai 1395, Me Gaucelin de Grosserouvière, notaire.

II.17 Liasse dix-septième.
nn. 319 - 339 ....fo1.144 v°

319) Un parchemin déchiré dont il manque une partie au commencement ainsi que la date et le nom du notaire contenant vente faite par Antoine et Raymond Charlet à Etienne Coste, de Portes, d'une pièce dont on réserve les droits seigneuriaux au prieur de Portes.

Le seigneur de Portes a les droits cédés du prieur au moyen d'une rente annuelle de 200 l.t. qu'on lui sert.

320) Autre parchemin en deux peaux dont la première est rongée et fort déchirée au commencement contenant reconnaissance faite par [illisible] en faveur du prieur de Portes de plusieurs pièces y désignées dépendant du mandement de Portes, lad. reconnaissance reçue par Pierre Ruffi, notaire, la date manquant.

321) Autre parchemin contenant reconnaissance faite à noble Bérard Bérard, seigneur de Montalet, par Gaucelin Bousiges, du mas des Bousiges, paroisse de Sénéchas, mandement de Portes, avec hommage concernant Les Bousiges, en date du 26 octobre 1406, Me Jean Rolland, notaire, expédié par Raymond Ferrand.

322) Autre parchemin contenant nouvel achat passé par noble et puissant seigneur Thibaud de Budos, baron de Portes, à Pierre Cotelier, fils de Bernard, dud. lieu de Portes, d'une pièce située au terroir de Moulau, paroisse de Portes, en date du 18 mai 1409, Pons Robert, notaire, expédié par Me Antoine Chabrolet, notaire.

Saint-Florent [sur Auzonnet]

323) Autre parchemin contenant vente faite par noble Rempré de Balme, fils de noble Louis de Balme,.coseigneur de Rochegude, à Marquès Pradel, de Saint-Ambroix, coseigneur de Rochegude, de certaines censives dans la paroisse de Saint-Florent [sur Auzonnet], en date du

15 février 1414, Raymond de Saint-Geniès, notaire.

Saint-Florent [sur Auzonnet] est du mandement de Portes qui a droit de Pradel.

324) Un rouleau en sept peaux de parchemin contenant six reconnaissances faites par des habitants de la paroisse de Saint-Florent [sur Auzonnet] à noble Marquès Pradel, de Saint-Ambroix, reçues par Raymond de Saint-Geniès, notaire, toutes en date du 18 février 1415.

325) Autre parchemin contenant reconnaissance faite par Jacques Borne, du mas de Barascon, de Chamborigaud, paroisse de Chausse, au nom de Guillaumette Arnald, sa femme, à Jean Desour, moine du monastère de Cendras, dont la maison de Portes a à présent le droit, savoir d'une pièce contenant maison située aud. mas de Barascon, mandement de Portes, ensemble d'autres piéces, lad. reconnaissance en date du 9 décembre 1419, Etienne Torrezi, notaire.

326) Un parchemin contenant bail à nouvel achat passé par puissant seigneur André de Budos, baron de Portes, à Pierre Cotelier, dud. lieu de Portes, d'une pièce de terre, herme et castanet au terroir appelé Destente près led. lieu de Portes sous la censive de 2 écus, en date du 17 août 1424, Jean Ginhoux, notaire.

327) Vente faite par Guillaume Nicolas à Guillaume Bousiges, fils de Gaucelin Bousiges, du mas des Bousiges, paroisse de Sénéchas, d'un héritage avec ses appartenances situé aud. mas ayant appartenu à noble Bérard Bérard, seigneur de Montalet, en date du 27 avril 1425, Jean Ginhoux, notaire, extrait signé d'Autun; à la suite de lad. vente est l'investiture passée le même jour par le seigneur de Portes aud. Bousiges.

328) Autre parchemin un peu déchiré au commencement contenant le même acte que celui ci-dessus [326].

329) Autre parchemin contenant vente faite par Guigonne, fille de feu Me Gaucelin de Grosserouvière, de Portes, à noble et puissant seigneur André de Budos, baron de Portes, savoir de tout l'héritage que lad. Guigonne avait aud. lieu de Portes, contenant maisons et autres propriétés ensemble de toutes les terres et possessions qu'elle avait aud. lieu se tenant, est-il dit, en emphitéose du prieur de Portes, led. acte en date du 16 janvier 1435, Jean Ginhoux, notaire.

330) Autre parchemin contenant ratification de lods faite par le prieur de Portes à Bertrand Jaussal de la donation faite à ce dernier par Raymonde Plantier d'un héritage appelé de Ban situé dans la paroisse de Génolhac (mandement de Portes) relevant de la directe seigneurie dud. sr prieur, led. acte en date du 28 mars 1435, Jean Ginhoux, notaire.

331) Autre parchemin en deux grandes peaux déchirées contenant vente faite par Guillaume Nicolas, de Mercoire, à Gaucen Bousiges, de certains biens au lieu des Bousiges, en date du 26 août 1435, Me Jean Ginhoux, notaire; le même acte contenant lods de lad. vente passé par le seigneur qui se réserve ses droits seigneuriaux.

332) Un rouleau en deux peaux de parchemin contenant deux reconnaissances faites à puissant seigneur André de Budos, baron de Portes, l'une par Antoinette Pagès, femme de Bertrand Jaussal, et l'autre par Rostagne Salemne, femme de Gaucelin Jaussal, savoir de plusieurs pièces à Portes, en date lesd. reconnaissances du ler mars 1447, reçues par Me Etienne Torrezi, notaire.

Il y a aussi sous le même numéro un cahier en papier contenant extraits informes desd. reconnaissances.

333) Autre parchemin déchiré, au commencement contenant reconnaissance faite aud. mre André de Budos, baron de Portes, par Bernard Boniol, dud. Portes, de plusieurs pièces et biens situés aud. lieu, en date du [illisible] mars 1447, Etienne Torrezi, notaire.

334) Autre grand parchemin en deux peaux contenant reconnaissance faite par Claude de Paris, fils d'Antoine, du lieu de Portes, aud. noble André de Budos, baron de Portes, de plusieurs pièces et biens aud. lieu, en date du 8 mars 1447, led. Etienne Torrezi, notaire.

335) Autre parchemin contenant nouvel achat passé par led. mre André de Budos, baron de Portes, à Etienne Roux, du mas de Ribes près Les Salles de Gardon, paroisse de Laval, savoir de la faculté de faire dépaître son bétail gros et menu excepté les pourceaux par tout le devois et forêt dud. seigneur de Portes, en date du 8 novembre 1447, Jean Ginhoux, notaire.

336) Nouvel achat passé par led. mre André de Budos, baron de Portes, à Bertrand Jaussal, tant pour lui que pour sa femme, à Bernard Boniol et autres habitants de Portes de la faculté de faire dépaître leurs animaux dans les devois et forêt dud.seigneur appelés de Portes et d'Abelières, en

date dud. jour 8 novembre 1447, led. Etienne Torrezi, notaire.

337) Nouvel achat passé par noble Cécile de La Fare, veuve de noble André de Budos, baron de Portes, à Jean Quercy, habitant dud.Portes, d'une pièce située au terroir appelé en Pomponet, tènement de Portes, sous la censive de 4 écus à Saint André, plus d'autre pièce, en date du 7 juin 1456, extrait en papier non signé le nom du notaire n'y étant point.

338) Nouvel achat passé par mre Thibaud de Budos, baron de Portes, à Me Jean Cotelier, notaire, de Portes, d'un pré à Portes sous la censive annuelle de dix quintaux foin, en date du ler août 1489, Me Jean d'Autun, notaire, extrait en papier signé Brun, commissaire.

339) Un rouleau de parchemin contenant vente faite par Bernard Chapellier et Antoinette Lobier, mariés, du mas de Landiol, paroisse de Génolhac, à Antoine Jaussal, fils de Gaucen, du lieu de Portes, d'une pièce contenant castanet et autres propriétés située au terroir de Ban (mandement de Portes) réservés au prieur de Portes ses droits seigneuriaux, censive, en date du 18 février 1490, Me Guillaume Pageul, notaire, expédié par Me Jacques Ginhoux, notaire.

II.18 Liasse dix-huitième.
nn. 340 - 370 ....fol. 149

340) Nouvel achat passé par le sr prieur de Palmesalade à Claude et Antoine Trelis, frères, paroisse de Saint-Florent [sur Auzonnet], de plusieurs pièces y désignées, en date du 9 avril 1502, Me Pons Michel, notaire, extrait en papier non signé.

341) Reconnaissance faite par Antoinette Rovier, veuve de Thibaud Boniol, du lieu et paroisse de Portes, à dame Anne de Joyeuse, veuve de mre Thibaud de Budos, baron de Portes, d'une maison et autres propriétés aud. lieu de Portes, en date du pénultième juillet 1507, Me Jean d'Autun, notaire, extrait signé Brun, commissaire.

342) Copie signée Paul d'une reconnaissance du 7 août 1507, Jean d'Autun, notaire, faite par Jean Rocher, habitant de Portes, au nom de Catherine Bertrand, sa femme, à lad. dame Anne de Joyeuse, veuve de mre Thibaud de Budos, baron de Portes, de la quatrième partie d'une maison située aud. lieu de Portes ; il y a encore autre copie de la même reconnaissance signée Gaillard.

343) Reconnaissance faite par Bernard Jourdan, fils de Jean, du lieu de Portes, à lad. dame Anne de Joyeuse, veuve de Thibaud de Budos, baron de Portes, savoir d'une maison et autres propriétés aud. lieu de Portes, en date du ler août 1507, Jean d'Autun, notaire, extrait en papier non signé.

344) Reconnaissance faite par Etienne Coste, habitant de Portes, à lad. dame Anne de Joyeuse. d'une maison et autres propriétés à Portes, en date dud. jour 7 août 1507, Jean d'Autun, notaire, extrait en papier signé Paul ; il y a aussi copie en papier du même acte signé Gaillard.

345) Un petit parchemin contenant lods passé par Pierre Degras, moine de Sauve et prieur de Portes, de la vente faite par Barthélemy Leyris, de Chamborigaud, paroisse de Chausse, à Etienne Coste, du lieu de Portes, d'une pièce contenant vigne, cazal et herme située aux appartenances de Ban relevant de la directe dud.prieur, en date du 18 mai 1508, Jean Rudunes, notaire.

346) Autre parchemin déchiré au commencement contenant reconnaissance faite par Etienne Coste, de Portes, au nom de Charles Jaussal, sa femme, aud. Pierre Degras, moine du monastére de Sauve et prieur de Portes, de plusieurs piéces relevant du prieuré dud. Portes situées au terroir de Ban, en date du 24 juillet 1510, Pierre Ruffi, notaire.

347) Autre parchemin aussi déchiré au commencement contenant bail à nouvel achat passé par led. sr prieur de Portes à Etienne Coste, du lieu et paroisse dud. Portes, en date du 25 juin 1512, Pierre Ruffi, notaire.

348) Autre parchemin contenant lods passé par Bertrand Soustelle, prêtre du lieu de Portes, comme procureur du prieur dud.lieu de Portes, à Jean Volpellière, cordonnier, de Chamborigaud, paroisse de Chausse, de l'acquisition faite de Raymond Gabourdes et Jeanne Jaussal, mariés, d'une terre au lieu de Ban appelée La Pesse de Tras La Croix de Ban [?] plus d'autre acquisition faite d'Antoine Chapellier, de Landiol, d'une pièce, castanet aux appartenances de Tras Lou Serre de Ban, à la croix de Ban, led. acte en date du 10 janvier 1535, Antoine Lanteyrès, notaire.

349) Autre parchemin contenant lods passé par led. Bertrand Soustelle, prêtre, comme procureur dud. sr prieur de Portes, à Martial Coste, de Portes, de l'acquisition par lui faite de Barthélemy Robert et Marguerite Jaussal, mariés du lieu de Ban, d'un pré, jardin et autres propriétés aud. lieu de Ban relevant de la directe dud. prieuré, en date du 22 juin 1536, Antoine Lanteyrès, notaire.

350) Autre parchemin contenant lods passé par le procureur dud. sr prieur de Portes de l'acquisition faite par Martial Coste, de Portes, de Raymond Gabourdes et Barthélemy Robert, de Ban, paroisse de Génolhac, d'une pièce castanet située dans le terroir de Ban lieu dit à La Fabrègue, en date du dernier novembre 1542, Me Claude Aurus, notaire.

351) Autre parchemin contenant lods passé par le procureur dud. sr prieur de Portes de l'acquisition faite par led. Martial Coste,de Portes, de Raymond Gabourdes, Jacques Roumestang et Jeanne Gaberdèze d'une pièce, pré et jardin située au lieu de Ban, en date du 24 février 1544, Claude Aurus, notaire.

352) Autre parchemin contenant lods passé par Raymond du Mas-Herm, prêtre de Portes, de la vente faite par Antoinette Auriol, veuve de Jean Jourdan, de Portes, à Etienne Plantier, dud. lieu, de deux pièces situées aux appartenances dud. Portes, en date du 26 mai 1544, Jean Laurens, notaire.

353) Autre parchemin contenant lods passé par Jean Mourgues, du lieu de Portes, comme procureur du prieur dud. lieu, de la vente faite par Antoinette Auriol, veuve de Jean Jourdan, dud. lieu de Portes, à Martial Coste, dud. lieu, d'une pièce située au même lieu de Portes appelée Le Vernet, en date du 10 septembre 1544, Jean Laurens, notaire.

354) Autre parchemin contenant donation faite par Antoinette Auriol, veuve de Jean Jourdan, de Portes, à Raymond du Mas-Herm, prêtre dud. Portes, dans laquelle il est dit que partie de ses biens se tiennent en directe du sr prieur dud. Portes auquel il est servi 30 sols de cense.

355) Autre parchemin rongé et déchiré un peu au commencement contenant vente faite par Jean Gazais et Catherine Boniol, mariés, du mas de Veyras-les-Portes, paroisse de Peyremale, d'une pièce appelée Combe Solalhe située au terroir et appartenances de Cessous, sous la réserve au prieur de Portes de ses droits seigneuriaux, lad. vente en date du 17 [illisible] 1564, Pierre Poitevin, notaire.

356) Autre parchemin en deux peaux renfermant une transaction contenant vente faite par Gaucen Bousiges à Martial Coste, de Portes, d'une pièce appelée La Masade sous la réserve au seigneur de Montalet de ses droits seigneuriaux en date du 19 septembre 1566, Pierre Corbier, notaire ; au dos dud. acte est écrit *«Rémission faite par Coste aud. seigneur»*, reçue Poitevin, notaire, le 21 avril 1580.

357) Lods passé par noble Jean Bérard, écuyer, seigneur de Montalet et de Potelières, de l'acquisition faite par Jean Marron, du martinet d'Aynès, de Gaucen Bousiges, du lieu des Bousiges, de tous les biens et mazade que led. Bousiges avait aud. lieu des Bousiges, led. acte en date du 19 juin 1578, Etienne Galtier, notaire, extrait en papier déchiré signé par led. Galtier.

358) Echanges passés entre mre Jacques de Budos, baron de Portes, d'une part, et Jean de Bérard, seigneur de Montalet, par lesquels il est baillé par led. seigneur de Montalet aud. seigneur de Portes tout ce qu'il avait aux Bousiges, paroisse de Sénéchas (mandement de Portes) ensemble plusieurs censives qu'il exigeait sur des particuliers de Portes, led. acte en date du 23 décembre 1578, reçu Me Maurice Boyer, notaire, extrait en papier signé par led. Me Boyer ; il y a autre extrait aussi en papier du même acte signé Brun, commissaire.

359) Lods passé par led. mre Jacques de Budos, baron de Portes, à Etienne Roumestang, fils à feu Jacques, du Mas-Arnal, paroisse de Peyremale, d'une pièce de terre par lui acquise à titre d'arrentement perpétuel de Jacques Coste, de Portes, appelée Fornet-Paupre située au terroir des Onchasses, en date du 5 janvier 1579, Pierre Poitevin, notaire, extrait signé par Me Jean Poitevin, notaire, son fils.

360) Sentence arbitrale entre le seigneur de Portes et les Bousiges par laquelle ils sont chargés envers led. seigneur de la censive annuelle de deux tiers d'écu et de deux poules, en date du 9 avril 1579, signée Mirman et Ducros, en deux feuillets de papier.

361) Transaction passée entre mre Jacques de Budos, baron de Portes, d'une part, et Jean et Antoine Bousiges, père et fils, et autre Antoine Bousiges, du lieu des Bousiges, à raison de certaines pièces dont led. seigneur demandait la reconnaissance féodale comme ayant droit du seigneur de Montalet, sous la censive de 40 s. et 2 gélines, en date du 9 mai 1579, Me Maurice Boyer, notaire, extrait en papier signé par led. Me Boyer.

362) Nouvel achat passé par led. mre Jacques de Budos, baron de Portes, à Raymond du Mas-Herm, dud. lieu de Portes, d'une pièce castanet appelée Leneplies [?] située à Lavès [?], du terroir et district de Portes, sous la censive et rente annuelle de 6 l.t. et une géline.

363) Un parchemin contenant vente faite par Marthe Plantier, fille de feu Roland et femme d'Antoine Leyris, du lieu et paroisse de Portes, à Etienne Saures d'une petite pièce de terre située aud. lieu de Portes sous la réserve des droits seigneuriaux au sgr dud. Portes, en date du 10 avril 1587, Pierre Poitevin, notaire.

364) Réduction de censive faite par mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, à Maurice Soustelle, dud. lieu de Portes, à raison d'une pièce contenant pré, castanet et herme assise aux appartenances dud. Portes prés la fontaine dud. lieu appelée Régordane laquelle servait aud. seigneur la cense de 5 l.t. qui fut réduite par led. acte à une géline ou pour la valeur d'icelle 5 s. et en outre 4 s., led. acte en date du 16 décembre 1594, Maurice Boyer, notaire, extrait signé Brun, commissaire.

365) Nouvel achat passé par led. mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, à Armand Benoît, dud. Portes, d'une pièce de terre herme des dépendances de la forêt assise au lieu de Portes terroir appelé de Rayné, sous la censive de 10 s en date du 16 février 1596, Balthazar Dardalhon, notaire, extrait signé par icelui.

366) Nouvel achat passé par led. mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, à Antoine Gilles dit Souflou, de Portes, d'une petite pièce située au terroir dud. Portes appelée Rayné, sous la censive d'une géline à Saint-Michel, en date du 16 février 1596, Balthazar Dardalhon, notaire, extrait signé Favède tiré d'autre extrait ; il y a aussi une copie signée Coste du même acte.

367) Bail à nouvel achat passé par dame Catherine de Clermont, veuve de messire Jacques de Budos, vicomte de Portes, à Antoine Soustelle plus vieux, du lieu de Portes, d'une pièce contenant herme, rancaréde et coudère assise aud. Portes et sous led. lieu, terroir appelé La Devèze sous la censive et rente annuelle de 15 s., en date du 2 février 1597, Me Maurice Boyer, notaire, extrait signé Favède en papier.

368) Nouvel achat passé par lad. dame Catherine de Clermont, vicomtesse de Portes, à Barthélemy Molheral, dud. Portes, d'une pièce de terre herme, broussière et partie rancarède aud. terroir appelé Les Rompudes, juridiction de Portes, sous la censive et rente annuelle de 15 s., le même acte contenant reconnaissance de lad. pièce en date du 18 janvier 1599, reçu Me Maurice Boyer, notaire, extrait en papier signé Favède.

369) Nouvel achat passé par lad. dame vicomtesse de Portes à Alexis et Louis Laurens, de Portes, d'un partènement de terre coudère et broussière située dans le terroir et juridiction de Portes sous la censive de 25 s. et une géline, en date du 11 février 1599, led. Me Boyer, notaire, extrait en papier signé Favède.

370) Nouvel achat passé par lad. dame vicomtesse de Portes à Jean Poutet, dud. Portes, d'un hannas situé au terroir appelé Le Bois du Moulin sous la censive et rente de 20 s., en date du 18 février 1599, led. Me Boyer, notaire, extrait en papier signé Favède.

II.19 Liasse dix-neuvième.
nn. 371 - 381 ..... fol. 156

371) Nouvel achat passé par lad. dame Catherine de Clermont, vicomtesse de Portes, à Antoine Mélarède, dud. lieu de Portes, d'une pièce située au terroir du Rayné, juridiction dud. Portes, sous la censive et rente de 20 s. et une géline, en date du 17 mai 1604, led. Me Boyer, notaire, extrait en papier déchiré signé Favède.

Il y a sous le même numéro autre extrait en papier du même acte signé commissaire.

372) Cinq feuillets en grand papier renfermant six reconnaissances faites par certains particuliers de la paroisse Saint-Florent [sur Auzonnet], mandement de Portes, à lad. dame Catherine de Clermont, veuve de mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, reçues par mre Jean Roure, notaire, et par lui signées par extrait en 1608 et 1620.

373) Nouvel achat passé par lad. dame Catherine de Clermont, vicomtesse de Portes, de la liberté de prendre l'eau du valat appelé d'Alzon sous la censive d'une géline, en date du 17 janvier 1618, Me Simon Privat, notaire, extrait par lui signé en papier.

374) Nouvel achat passé par lad. dame Catherine de Clermont, vicomtesse de Portes, à Barthélemy Molheral dit Parisou, du lieu et paroisse de Portes, de la faculté de faire dépaître son bétail gros et menu dans la forêt dud. seigneur appelée d'Abelières sous la censive de 2 s. à Saint-Michel, en date du 28 septembre 1622, Me Jean Roure, notaire, extrait signé par autre Jean Roure, son fils ; il y a aussi copie du même acte signé Coste.

375) Nouvel achat passé par lad. dame Catherine de Clermont, vicomtesse de Portes, à Antoine Soustelle, du lieu et paroisse dud. Portes, de la faculté de pouvoir faire dépaître son bétail gros et menu dans la forêt appelée d'Abelières comme les autres habitants dud. lieu sous la censive de deux boisseaux avoine, en date du 28 septembre 1622, Me Jean Roure, notaire, extrait en papier signé par autre Jean Roure, fils du susd.; il y a aussi une copie du même acte signé Coste.

376) Nouvel achat passé par lad. dame Catherine de Clermont, vicomtesse de Portes, à Jacques Coste, du lieu et paroisse de Portes, d'une pièce castanet aux appartenances du lieu de Ban appelée Le Plan du Coutel sive Lou Boulehadou sous la censive de 14 s. à Saint-Michel, en date du dernier septembre 1622, Me Jean Roure, notaire, extrait en papier signé par autre Jean Roure, notaire, son fils.

377) Autre extrait en papier signé Favède du susd. nouvel achat.

378) Nouvel achat passé par lad. dame Catherine de Clermont, vicomtesse de Portes, à Jacques Chamboredon, du mas de La Forêt, de faire paître son bétail gros et menu dans la forìt appelée d'Abelières sous la censive d'une quarte avoine, en date du 3 octobre 1622, Me Jean Roure, notaire, extrait signé par autre Jean Roure, son fils, et par Brun, commissaire, en papier; il y a aussi copie en papier signée Coste du même acte.

379) Nouvel achat passé par lad. dame à Antoine Couderc, du mas de Vieljouvès, paroisse de Génolhac, Privat Meril, Jacques Ponge, du lieu de Ban, paroisse dud. Génolhac, André Montagnon, Jean Leyris et Claude Soustelle, du Charlet, paroisse de Chausse, et à plusieurs autres, savoir de la liberté et faculté de prendre du bois vert et sec excepté des arbres portant fruit et aussi de prendre des pierres et fougères au terroir appelé du Broussous sous la censive d'un boisseau d'avoine chacun, en date du 3 avril 1623, Me Jean Roure, notaire, extrait signé par autre Jean Roure, notaire, et par Brun, commissaire, en papier; il y a aussi une copie en papier du même acte signée Coste.

380) Rémission ou bail en paiement fait par Mlle Françoise Teissier, veuve de Guérin de Comites, sieur de Colombiers, habitante au lieu de Chamborigaud, savoir de la censive et autres droits seigneuriaux qu'elle avait sur un domaine à L'Apostoly, paroisse de Génolhac (mandement de Portes), en date du 12 avril 1681, Antoine Daudé, notaire, extrait en papier signé par led. Me Daudé.

381) Inféodation passée par Me David de La Fabrègue, agent général de Son A. S. Monseigneur le Prince de Conti, marquis de Portes, d'une prise d'eau depuis le valat de Font-Bezon jusqu'au valat des Ramades sous la censive d'une géline, en date du 13 mars 1705, Louis Blazin, notaire, copie informe sur papier commun.

A lad. liasse dix-neuvième on trouvera partie d'un cahier contenant quinze feuillets qui renferment le sommaire de plusieurs reconnaissances faites au prieur de Portes par plusieurs particuliers et où l'on ne trouve point de date ni le nom du notaire.

II.20 Liasse vingtième - Titres du péage.
nn. 382 - 390 ..... fol.159

382) Un parchemin contenant un acte où sont rapportées certaines lettres du roi ou de son procureur présentées au sénéchal de Beaucaire données contre les frères prêcheurs de Génolhac au sujet du péage de Portes et de Villefort, en date du 3 décembre 1319.

383) Autre parchemin contenant cédule appelatoire faite par noble Arnaud de Fargues, procureur de noble et puissant seigneur André de Budos, baron de Portes, au viguier et châtelain royal d'Alais sur ce que le sieur Bertrand Delmas avait fait saisir entre les mains de Guillaume Dieulegarde, péager dud. Portes, pour 15 l.t. que led. Delmas disait lui être dus par led. seigneur de Portes, en date du 28 mars 1328.

384) Autre parchemin contenant vente faite par puissant seigneur André de Budos, baron de Portes, ou par son procureur à Guillaume Albanel, habitant dud. Portes, du cartalage et grande [illisible] du blé, farine et sel comme aussi du ban du vin dud. lieu de Portes et c'est pour une année, en date du 2 juillet 1334, Me Vital de Grosserouvière, notaire.

385) Un grand rouleau de parchemin en trois peaux contenant donation faite par Humbert, dauphin de Viennois, seigneur et baron de Portes, à un nommé Geoffroy de Charnes du péage de Portes dans laquelle donation sont insérées diverses procurations faites tant par led. seigneur dauphin que par led. de Charnes par lesquelles led. seigneur dauphin donne pouvoir à ses procureurs de faire lad.

donation aud. de Charnes et led. de Charnes donne pouvoir aussi à ses procureurs de prendre possession dud. péage, reconnaissance et hommage aud. sgr dauphin de la part dud. Geoffroy, lad. donation en date du 27 mars 1344.

386) Un parchemin contenant permission accordée par puissant seigneur mre Thibaud de Budos, baron de Portes, aux habitants des paroisses du Chambon de Dèze, de Saint-Hilaire de Lavit, Saint-Michel de Dèze, Saint-Frézal de Ventalon, Les Points, Sainte-Cécile d'Andorge et Saint-Privat de Vallongue de chasser à certain gibier y nommé dans les bois, terroir et pâtres de la baronnie de Portes et desd. paroisses et de pêcher des poissons dans les rivières et eaux quelconques coulant dans lad. baronnie excepté aux devois dud. seigneur et autres qui sont dans lad. baronnie, plus leur est accordé le privilége d'être exempts du droit de péage que le seigneur a accoutumé de faire lever dans lad. baronnie de Portes, led. acte en date du 16 novembre 1404 ; il y a autre parchemin qui renferme le même acte.

387) Autre parchemin contenant autre privilège accordé par led. seigneur de Portes aux habitants des paroisses de Saint-Frézal [de Ventalon] , Saint-Hilaire [de Lavit], Saint-Michel [de Dèze] et Saint-Jean du Chambon [de Dèze], plus de payer le droit de péage accoutumé lever dans lad. baronnie de Portes, en date du 25 mai 1411, Me Pons Robert, notaire; il y a un extrait informe en papier du même acte.

388) Un parchemin contenant lettres patentes du roi en faveur de mre André de Budos, baron de Portes, par lesquelles Sa Majesté veut que led. seigneur de Portes soit quitte de tout ce qu'il avait reçu pendant dix ans, de tous les deniers qui lui avaient été octroyés provenant de la rente du péage et travers de Saint-Jean de Maruéjols qui se levait au Pont de Tharaux et partout ailleurs en la sénéchaussée de Beaucaire et Nîmes, en date du 30 janvier 1431.

389) Deux parchemins et une feuille de papier au milieu le tout joint ensemble contenant des lettres d'appel, actes de réquisitions pour obtenir lettres de places, exploit de signification et assignation au sujet des troubles et empêchements donnés aud. mre André de Budos, baron de Portes, par le trésorier et autres officiers du domaine en la jouissance de péage, du travers de Saint-Jean de Marujéols qui se levait au Pont de Tharaux, à Saint-Ambroix et ailleurs dans la sénéchaussée de Beaucaire et Nîmes, en date de l'année 1431.

390) Un parchemin contenant lettres accordées par le roi en faveur du seigneur marquis de Portes adressées au sénéchal de Beaucaire pour faire informer par titres et par témoins sur le droit de péage de Portes dont il était en possession depuis plus de 300 ans ayant remontré à Sa Majesté quels titres établissant led. droit et autres avaient été brùlés, en date du 25 janvier 1623.

Dans lad. liasse vingtième on trouvera des arrentements et autres pièces ne pouvant servir que de mémoire au sujet dud. droit de péage.

II.21 Liasse vingt-et-unième - Droit des mines.

nn. 391 - 395 ..... fo1.162

391) Un parchemin contenant permission donnée par puissant seigneur Charles de Budos, baron de Portes, à Louis Plantier de tirer des mines de fer de la forêt dans les terres et juridictions dud. seigneur de Portes pour l'usage des moulins dud. Plantier et des siens situés dans la juridiction de Cendras et à la rivière de Galeizon sous la redevance de six florins, en date du 17 février 1515, Me Antoine Petit, notaire.

392) Un petit registre couvert de parchemin contenant sommaire des arrentements ou licences données par le seigneur de Portes de tirer des mines de charbon de terre dans les terres et juridiction dud. seigneur depuis l'année 1533 jusqu'en l'année 1536, lesd. arrentements reçus par Me Raymond du Mas-Herm, notaire, au commencement duquel registre il y a une table.

393) Un cahier en papier couvert de parchemin contenant 40 feuillets contenant *vidimus* fait par la cour de M. le Sénéchal de Lyon de certaines lettres patentes du roi François contenant permission à mre Claude de Gruippon, seigneur de Saint-Julien, de chercher et ouvrir toutes et chacunes les mines métalliques et autres de son royaume de France, avec plusieurs privilèges à lui accordés et à ses associés par Sa Majesté ; autre *vidimus* fait par la susd..cour d'autres lettres patentes données par le roi. Charles portant confirmation des susd. privilèges; autre *vidimus* fait par la susd. cour d'autres lettres patentes données par le roi Charles portant injonction à la cour du Parlement de Toulouse de procéder à la vérification des sud. lettres ; autre *vidimus* fait par lad. cour de M. le Sénéchal de certaines lettres de création et édit du roi Charles sur les droits de dixième lui appartenant sur les

métaux et choses minérales de son royaume dans laquelle il est déclaré que led..droit de dixième appartient à Sa Majesté par droit de souveraineté sur tous les minéraux de son royaume, tant sur ceux qui étaient ouverts auparavant que sur ceux qu'on ouvrirait à l'avenir ; autre *vidimus* fait par la susd. cour de M. le Sénéchal de Lyon de certaines lettres patentes de la concession de privilèges donnés sur l'effet des mines de France à mre François de La Roque, seigneur de Robemal, par lesquelles lettres il est réglé ce que les seigneurs particuliers pourront avoir sur lesd. mines; lettres de provision données par le susd. Claude de Gruippon sgr de Saint-Julien, sur le fait des métaux, mines et minières et toutes substances terrestres qui se tirent des intériorités de la terre, rivières et ruisseaux du royaume à Me Guillaume de Mirman, seigneur de Robiac, du receveur général des droits de dixième provenant des matières métalliques spécifiées aux lettres patentes accordées par Sa Majesté aud. sgr de Saint-Julien et c'est dans le ressort de la sénéchaussée de Beaucaire et Nîmes ; ordonnance de l'enregistrement de toutes les lettres patentes, arrêts de vérifications, *vidimus* d'iceux et autres actes ; lad. couverture en parchemin du susd. cahier contient un arrêt du Conseil donné à l'instance du seigneur baron de La Fare et d'Alais, du sr de Peyremale et autres par lequel Sa Majesté déclare qu'elle n'a pas entendu que le droit de dixième dû à Sa Majesté sur tous les minéraux du royaume se prît sur le fer purifié et sortant de la forge mais seulement étant tiré desd. minéraux duquel droit led. seigneur de Saint-Julien voulait jouir ce qui obligea lesd. sgrs de La Fare, d'Alais et autres à présenter requête au Conseil sur laquelle ils auraient obtenu led. arrêt comme ayant des martinets à fer, lesd. pièces datées de l'an 1564.

394) Cession faite par Jean Roumestang, garde-chasse du marquisat de Portes et du comté d'Alais, à Louise Domergue, son épouse, habitants au mas Noguier, paroisse de Laval, en faveur de Son A.S. Monseigneur le Prince de Conti, marquis de Portes, de toutes les mines de fer, charbon et autres qui pourront se trouver dans deux pièces castanet et terre qui sont dans le mandement de Portes et qui dépendent dud. marquisat de Portes, l'une desd. pièces appelée Rouvergros et l'autre Champquinson, en date du 5 octobre 1740, Me Jean Soustelle, notaire d'Alais, extrait en forme en papier signé par led. Me Soustelle.

395) Plusieurs pièces concernant les mines de fer et de charbon de Portes, savoir des arrentements, statuts, mémoires, procédures, avis, lettres et autres choses ne pouvant servir que de mémoires au sujet desd. mines.

II.22 Liasse vingt-deuxième - Titres des biens, fonds et pensions fonciéres.
nn. 396 - 421 ..... fo1.164

396) Un parchemin contenant échanges passés entre puissant seigneur Thibaud de Budos, baron de Portes, d'une part, et Antoine et Gaucelin Jaussal, dud. lieu de Portes, d'autre part, par lesquels led. seigneur de Portes baille auxd. Jaussal certaines pièces au terroir dud. Portes dont il réserve les droits au seigneur de Montalet et en contre-échange iceux Jaussal baillent aud. seigneur de Portes une pièce, pré et autres aud. lieu de Portes, led. acte en date du ler septembre 1485, Jean d'Autun, notaire.

397) Trois extraits signés Brun, commissaire, en papier liés ensemble, le premier contenant un contrat d'échange passé entre mre André de Budos, baron de Portes, et Bernard Boniol, dud. Portes, auquel il est baillé par led. seigneur environ la moitié d'une pièce pré d'icelui seigneur située au terroir et district de Portes appelée Le Prat de Servière et aud. seigneur il est baillé une pièce Vigne située près led. lieu de Portes appelée Combe Herboux, en date du 10 avril 1437, Jean Ginhoux, notaire ; le second est un contrat passé par mre Thibaud de Budos, baron de Portes, à Me Jean Cotelier lequel contrat justifie le droit de la pièce de Combe Herboux dud. seigneur de Portes, donnée pour confront, en date du 10 août 1484, Jean d'Autun, notaire; le troisième est un arrentement à Etienne Teissier, de Portes, des prés, castanets et autres choses passé par led. seigneur de Portes, du 17 septembre 1525, Michel Bataille, notaire.

398) Trois parchemins contenant actes touchant la métairie des Bousiges (dont le seigneur de Portes eut le droit) ; le principal est un décret de la cour de M. le Sénéchal de Nîmes qui adjuge aux hoirs de Jean Marron une pièce située aux Bousiges appelée La Borie de Gaucen ayant appartenu à Gaucen Bousiges, débiteur dud. Marron, en date du 18 janvier 1578.

399) Six contrats d'achats ou échanges concernant la métairie des Bousiges en papier liés ensemble des années 1579, 1581, 1584, 1585 et 1589.

400) Vente faite par Gaucen Bousiges plus vieux, du lieu des Bousiges, à mre Jacques de Budos, baron de Portes, d'une métairie située aud. lieu des Bousiges, paroisse de Sénéchas, en date du 5 mars

1579, Me Pierre Poitevin, notaire, extrait en papier signé Teissier.

401) Quatorze extraits en forme en papier liés ensemble contenant des achats, rémissions et baux en paiement pour la maison de Portes des années 1582, 1585, 1587, 1589, 1590, 1594, 1605-1620, 1623 et 1627, tous les susd. extraits rongés et déchirés au milieu.

402) Vente faite par Gaspard Teissier, du lieu et paroisse de Portes, habitant de Chamborigaud, à puissant seigneur mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, d'une pièce de terre située aud. lieu et paroisse de Portes près du château dud. seigneur appelée de Lom contenant labourage, fruitiers et herme, en date du 21 janvier 1585, Pierre Poitevin, notaire, signé Teissier en papier.

403) Cancellation du bail à loyer perpétuel passé par led. mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, à Jacques Dardalhon de la pièce appelée de La Saguette, en date du 10 février 1585, Pierre Poitevin, notaire, extrait en papier signé par icelui.

404) Bail à loyer perpétuel passé par led. mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, à Jean Hérail, du lieu de Vern, paroisse de Sénéchas, d'une pièce située au terroir de Vern sous la rente de 40 sols à Saint-Michel, en date du 4 octobre 1585, Me Louis Borne, notaire, extrait en papier signé Favède.

405) Vente faite aud. mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, par Gaucen Bousiges, des Bousiges, et autres d'une métairie appelée Mercoire de Trébuol ensemble d'autres pièces, en date du I1 mai 1586, Me Maurice Boyer, notaire, extrait en papier signé par led. Me Boyer.

Le dernier feuillet dud. extrait étant un peu déchiré.

406) Vente faite par Roland Plantier, de Portes, à mre Jacques de Budos, baron dud. Portes, d'une petite pièce de terre aud. lieu de Portes terroir appelé de Lom, en date du 15 mai 1586, Me Maurice Boyer, notaire, extrait en forme en papier signé par led. Me Boyer.

407) Vente faite par Jean Mélarède, du lieu et paroisse de Portes, aud. mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, d'une maison et jardin joignant situés aud.lieu de Portes, en date du 29 octobre 1589, Jean Corbier, notaire, extrait en papier signé Teissier.

408) Vente et bail en paiement faits par Me Pierre Poitevin, notaire de Chamborigaud, aud. mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, de deux pièces de terre par led. Poitevin acquises d'Antoine Poujal et Marguerite Camoul., la premiére appelée Brigouze et la seconde Terre-Folle, en date du 11 février 1593, Jacques Clauzel, notaire de Saint-Àmbroix, extrait en papier signé par led. Clauzel.

409) Échanges passés entre led. mre Jacques de Budos, baron de Portes, d'une part, et Jacques Coste, dud. Portes, par lesquels led. Coste baille aud. seigneur une terre canabière sous le château appelée Fenolhet, en date du 26 janvier 1596, Me Balthazar Dardalhon, notaire, extrait en papier signé par led. Me Dardalhon.

410) Rémission faite par Armand Benoît, de Portes, à dame Catherine de Clermont, veuve dud. mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, d'une pièce de terre au terroir de Portes appelée Rayné laquelle lui avait été baillée à nouvel achat par led. seigneur de Portes, lad. rémission en date du 17 mai 1604, Me Maurice Boyer, notaire, extrait en papier signé Brun, commissaire.

411) Délaissement et déguerpissement faits par Balthazar Dardalhon, sr de Valmalle, et Jean Coste, fils d'autre, à lad. dame Catherine de Clermont, veuve de mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, d'une pièce jadis rouvière et herme à présent complantée de châtaigniers en partie assise aux appartenances du lieu de Portes terroir appelé L'Escarasson, en date du 27 mai 1620, Me Jean Roure, notaire, extrait signé par autre Jean Roure, notaire, et par Brun, commissaire, en papier.

412) Délaissement et déguerpissement pour lad. dame Catherine de Clermont, veuve de mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, faits par Jean Tribes et Jeanne Blanche, veuve et héritière de Jean Plantier, du lieu de Portes, et par Jean Macary, du mas de Veiras près led. lieu de Portes, savoir d'une pièce de terre située au terroir de L'Escarasson, en date du 28 mai 1620, led. Me Jean Roure, notaire, extrait en papier signé par autre Jean Roure et par Brun, commissaire.

413) Cession et déguerpissement pour lad. dame vicomtesse de Portes, faits par Me Antoine Teissier, bayle de Chamborigaud, sr de Rocheblave, et par Pierre Roux, du lieu et paroisse de Portes, d'une pièce assise aux appartenances du lieu de Portes, terroir appelé L'Escarasson, en date du 17 juin

1620, led. Me Jean Roure, notaire, extrait en papier signé par autre Jean Roure, notaire, et par Brun, commissaire.

414) Cession et déguerpissement pour lad. dame vicomtesse de Portes à elle faite par Balthazar Dardalhon, sr de Valmalle, capitaine, Pierre Roux et Jean Rocher, tous habitants de Portes d'un partènement de terre appelé Le Bois des Rochan situé au terroir dud. Portes, en date du 29 août 1623, Pierre Gibert, notaire, extrait informe en papier.

415) Loyer et arrentement perpétuel passés par Jean Le Blanc ayant charge de Mgr le Marquis de Portes à Marguerite Saunier, femme de Gaspard Jauberne, du lieu de Portes, d'un tènement de terre au terroir des Lavadan près dud. Portes sous la rente et censive d'une géline ou de 5 l.t., en date du 6 novembre 1626, Me Pierre Gibert, notaire, extrait en forme en papier signé par led. Gibert.

416) Vente faite par Balthazar Dardalhon, sr de Valmalle, à dame Louise de Crussol, marquise de Portes, de trois pièces de terre assises au lieu et terroir dud. Portes, l'une contenant maisons, l'autre contenant pré et canabière avec un cazal pigeonnier et quelques châtaignes appelée Le Colombier et l'autre desd.pièces contenant aussi pré et jardin appelée La Saguette, en date du dernier novembre 1630, Pierre Trenquier, notaire, extrait en papier signé par led. Me Trenquier ; il y a aussi autre extrait en papier signé par led. Trenquier du même acte.

417) Bail à locaterie perpétuelle passé par Mlle Marie-Felice de Budos, marquise de Portes, à Claude Bousiges, du lieu des Bousiges, de deux pièces appartenant à Mlle au tènement du masage des Bousiges sous la pension annuelle et perpétuelle de 24 l.t. et de deux salmées 10 quartes boisseaux de châtaignes blanches, en date du 8 août 1665, Nouvel, notaire, extrait informe en papier.

418) Extrait informe du bail à locaterie perpétuelle passé par le sr d'Autun ayant charge de Mlle la Marquise de Portes à Jean Vidal d'une métairie appelée Le Plantier située au lieu de Portes sous la rente de 50 l.t., en date du dernier juillet 1676, Antoine Leyris, notaire.

419) Arrentement perpétuel passé par Mlle la Marquise de Portes à Jacques Castanier, de Cessoux, d'une maison et pièces à Portes sous la rente annuelle de 36 l.t., en date du 3 septembre 1681, Antoine Jaussaud, notaire, extrait informe en papier commun.

420) Bail à locaterie perpétuelle passé par noble Jean-Pierre des Hours, seigneur de Mandajors, comme procureur de Son A. S. Monseigneur le Prince de Conti, marquis de Portes, à Simon Gauch, du mas de La Taverne, près le lieu de Portes, d'une pièce de terre appelée Le Pré de Guynot sous la rente de 4 livres à chaque Saint-Barthélemy, en date du 4 octobre 1705, extrait en forme en papier signé par led. Me Blazin, notaire; il y a aussi un extrait informe du même acte.

421) Réduction de pension faite par led. sr de Mandajors, procureur de S.A.S. Monseigneur le Prince de Conti, en faveur d'Etienne Deleuze lequel servait à Sad. A. S. la pension de douze charges de vin à raison d'une pièce appelée Le Mas du Tavol située dans le taillable de Sénéchas laquelle pension est réduite par le présent acte à huit charges de vin, en date du 12 avril 1707, Louis Blazin, notaire, trois extraits informes; à suite dud. acte est la ratification dud. acte faite par Sad. A.S. du 17 septembre 1707.

II.23 Liasse vingt-troisième - Titres concernant la communauté et le seigneur de Portes.
nn. 422 - 427 ..... fo1.170

422) Un parchemin contenant vente faite par les habitants de Portes à Guillaume Bérard, dud. lieu, de trente lebrams [charges ?] du bois de Portes, en date du 4 des nones de juin 1287, Me Guillaume de Chamis, notaire.

423) Autre parchemin contenant permission donnée par noble Thibaud de Budos, baron de Portes, aux habitants dud. lieu de chasser dans la terre de Portes dehors les devois et forêt, et de faire paître leurs animaux dans lad. forêt excepté les pourceaux, en date du 24 novembre 1406, Me Pons Robert; notaire.

424) Autre parchemin contenant transaction entre les syndics de la communauté et habitants du lieu de Portes, d'une part, et noble Jean de Budos, baron de Portes, à raison de terroir et pâtres communs dud. lieu de Portes, en date du 4 juillet 1541, Claude Aurus, notaire.

425) Autre parchemin contenant transaction passée entre mre Jacques de Budos, baron de Portes, d'une part, et Martial Coste et André Tribes, syndics et procureurs de la communauté de Portes, portant que partie du terroir et pâtres communs dud. lieu assis entre les terres particulières dud. lieu de Portes et des habitants de Chamborigaud sera divisée par moitié; la moitié appartiendra aud. seigneur et l'autre moitié à la communauté, en date du 6 juin 1569, Me Pierre Corbier, notaire.

426) Division du terroir de La Truyère entre led. mre Jacques de Budos, baron de Portes, et les habitants de la communauté dud. Portes, en date du 17 juin 1569, led. Pierre Corbier, notaire, extrait en papier informe.

427) Division et partage entre dame Catherine de Clermont, veuve de mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, d'une part, et la communauté dud. Portes à raison de plusieurs pièces de terre, en date du 19 mars 1614, Jean Roure, notaire, extrait en papier signé par autre Jean Roure et par Brun, commissaire.

II.24 État des liasses qui n'ont pas été mises à l'inventaire des titres de Portes.
nn. 428 - 440 ..... fo1.172

428) Quatre grosses liasses liées ensemble concernant le procès de la maison de Portes avec celle de Cadoine dans lesquelles liasses il y a certains aces et autres pièces à conserver tant pour lesd. hommages que pour autres choses.

429) Autre liasse concernant le procès du prieur de Saint-Michel de Dèze, lad. liasse renfermant des mémoires, requêtes, exploits, lettres, inventaires et autres pièces.

430) Autre liasse contenant des anciennes lièves pour Portes et ses dépendances.

431) Autre liasse contenant mémoire de certains lods, hommages, acquisitions et autres pièces de peu de conséquence ne pouvant servir que de mémoires.

432) Autre liasse ne renfermant que des pièces qui ne peuvent servir que de mémoires.

433) Autre liasse ne renfermant que des pièces qui ne peuvent servir que de mémoires.

434) Autre liasse renfermant plusieurs pièces informes qui ne peuvent servir que de mémoires.

435) Autre liasse concernant le procès entre la maison de Portes et le seigneur de Castillon contenant sommaires, mémoires et autres pièces pouvant servir pour les hommages de Saint-Victor de Malcap et Castillon.

436) Autre liasse contenant mémoires qui peuvent servir pour certains hommages n'y ayant point de pièces en forme.

437) Autre liasse renfermant aucune pièce en forme, celles qu'elle renferme ne pouvant servir que pour mémoires.

438) Autre liasse contenant verbaux, vérifications et autres choses ne pouvant servir que de mémoires.

439) Autre liasse contenant mémoires, sommaires, états et autres pièces qui ne sont point de conséquence et qui ne peuvent servir que pour mémoires.

440) Un portefeuille renfermant lettres, mémoires, baux à ferme et autres choses qui ne sont point [aucune suite].

II.25 État des registres, terriers et des notaires de la vicomté de Portes et ses dépendances.
Registres des reconnaissances féodales.
nn. 441 - 452 ..... fo1.175

441) Un registre couvert de parchemin contenant expéditions non signées des reconnaissances faites à noble Thibaud de Budos, chevalier, seigneur de Budos et de la baronnie de Portes, par ses emphitéotes de la paroisse dud.Portes et de celle de Génolhac, mandement dud. lieu de Portes, Saint-Germain de Calberte, Saint-André de Lancize, Saint-Frézal de Ventalon, Saint-Michel de Dèze, Saint-Hilaire de Lavit, Le Collet de Dèze, Saint-Julien des Points, Sainte-Cécile d'Andorge, Robiac et Meyrannes, lequel registre renferme vingt-quatre feuillets écrits outre une table, en quatre feuillets par lettre alphabétique qui est au commencement y ayant aussi à la fin cinq feuillets outre les susd. qui contiennent des notes et mémoires, la première desd. reconnaissances de Pierre Marron, du Mas des Molines, paroisse de Saint-Germain [de Calberte], en date du 15 mars 1385, et la dernière est du 4 mars 1386 faite par Pierre Platon, Jean Vaches, Guillaume du Bosèges et Pons Dumas, de la paroisse de Robiac, reçues lesd. reconnaissances par Gaucelin de Grosserouvière, notaire.

442) Autre registre original couvert de parchemin contenant les reconnaissances faites à magnifique et puissant seigneur Thibaud de Budos, seigneur des châteaux et baronnies de Budos et de Portes, par ses emphitéotes des paroisses dud. Portes, Génolhac en dépendant, Bellecoste, Blannaves, Le Collet de Dèze, Fons, Laval, Mannas, Les Points, Le Pradel, Rivières, Rochegude, Robiac, Saint-Hilaire de Lavit, Saint-Michel [de Dèze], Saint-Frézal [de Ventalon], Sainte-Cécile [d'Andorge],

Sénéchas, Saint-Jean de Valériscle, Saint-Jean de Maruéjols et Saint-Julien de Cassagnas, parmi lesquelles reconnaissances il y a quelques hommages rendus au même seigneur, le tout reçu par Me Jean d'Autun, notaire, depuis 1482 jusqu'en 1510, lequel registre renferme 294 feuillets écrits outre deux tables, l'une par lettre alphabétique en français et l'autre qui n'est point par lettre alphabétique en latin; la première reconnaissance est du 22 février 1482 faite par les habitants de Rivières laquelle contient aussi les lods et confirmation des privilèges et libertés desd. habitants et la dernière reconnaissance est du 21 mai 1510 faite par Jacques Privat, du mas du Vilaret, paroisse de Saint-Michel [de Dèze].

443) Autre registre original couvert de parchemin contenant les reconnaissances faites à haut et puissant seigneur Jacques de Budos, baron de Portes, par ses emphitéotes de la paroisse dud. Portes, de celle de Génolhac, Sénéchas, Sainte-Cécile [d'Andorge] et Le Pradel, lesd. reconnaissances reçues par Me Guillaume Arnaud, notaire de Saint-Ambroix, et Maurice Boyer, aussi notaire au mandement d'Allègre, en 1569; led. registre renferme 160 feuillets écrits; la premiére reconnaissance est du 9 mai 1569 faite par Claude Jaussal, du Mas-Herm, paroisse de Peyremale, et la dernière du 24 avril de la même année faite par Me Pierre Roux, notaire, Barthélemy Nicolas et Jean Duranc, du Pradel, lesd. reconnaissances n'étant point signées par led. Arnaud, notaire.

444) Autre registre couvert de parchemin contenant expéditions non signées des susd. reconnaissances de 1569 et autres de la même année reçues par lesd.Arnaud et Boyer, notaires, pour les mêmes paroisses de Portes, Génolhac, Peyremale, Sénéchas et Sainte-Cécile [d'Andorge], lequel registre renferme 179 feuillets écrits outre la table qui est au commencement ; la première reconnaissance est celle de Claude Jaussal, du Mas-Herm, du 9 avril 1569, et la dernière celle de Marguerite Deleuze, femme d'André Agnel, de Chalserre, paroisse de Sainte-Cécile [d'Andorge], dud. avril 1569.

445) Autre registre en original couvert de parchemin contenant les reconnaissances faites aud. mre Jacques de Budos, baron de Portes, par ses emphitéotes et habitants de Portes, reçues par led. Me Maurice Boyer, notaire, en 1578 jusqu'en 1605, lequel registre renferme 98 feuillets écrits et quelques-uns en blanc à la fin, y ayant une table détachée ; la première reconnaissance est du 23 février 1578 faite par Delphine du Rives [?] et Maurice Mélarède, veuve de Maurice Legal, de Portes, et la dernière du ler mars 1605, faite par Me Claude Soustelle aud. [illisible], en étant comprise une de la paroisse de Courry et une autre des habitants de Trescol, paroisse de Laval, et une autre des habitants du Pradel, paroisse de Saint-Andéol de Trouilhas.

446) Un registre couvert de parchemin en grand papier contenant expéditions signées par led. Me Boyer, notaire, des susd. reconnaissances de 1578 et années suivantes de lad. paroisse de Portes ensemble de quelques-unes de la paroisse de Génolhac, mandement dud. Portes, et de quelques autres reconnaissances ou inféodations de la paroisse de Sainte-Cécile [d'Andorge] et d'une de Saint-Jean de Valériscle, toutes reçues par led. Me Boyer et par lui signées, lequel registre renferme 110 feuillets écrits et quelques-uns en blanc à la fin y ayant en outre deux tables des noms des emphitéotes au commencement ; la première reconnaissance est du 14 février 1578 de Delphine du Rives [?] et Maurice Mélarède, de Portes, et le dernier acte est une inféodation du 10 février 1607 pour Antoine Gilles, des Luminières, paroisse dud. Sainte-Cécile d'Andorge.

447) Autre registre couvert de parchemin en original contenant les reconnaissances faites aud. seigneur baron de Portes par ses emphitéotes des paroisses de Génolhac et de Chausse étant dud. mandement de Portes ensemble celles de la paroisse de Sénéchas, lesd. reconnaissances reçues par led. Me Maurice Boyer, notaire, depuis 1578 jusqu'en 1583, lequel registre renferme 44 feuillets écrits et quelques-uns en blanc à la fin ; la première reconnaissance est du 21 novembre 1578 faite par certains habitants du Chambon, paroisse dud. Sénéchas et la dernière est du 17 juillet 1583 faite par Jean Peirie, de Chamboredon, paroisse dud. Sénéchas.

448) Autre registre en grand papier couvert de parchemin contenant expéditions en forme des reconnaissances faites à haut et puissant seigneur mre Antoine-Hercule de Budos, marquis de Portes, par ses emphitéotes de lad. paroisse de Portes, de Cessous, Génolhac et Chausse en dépendant, y en ayant aussi une des habitants de Trescol, paroisse de Laval, autre des habitants du Pradel, paroisse de Saint-Andéol [de Trouilhas], deux pour la paroisse de Sainte-Cécile [d'Andorge] et quatre pour la paroisse de Sénéchas, lesd. reconnaissances reçues par Me Jean Roure, notaire, et par lui signées, en 1622, lequel registre renferme cent quinze feuillets écrits outre les tables qui sont au commencement ; la première reconnaissance est du 17 septembre 1622 faite par Maurice Soustelle, de Portes, et la dernière est du dernier octobre de la même année faite par Maurice Robert, de Tagnac, paroisse de Chausse..

449) Un registre couvert de parchemin en original contenant les reconnaissances faites à Mlle Marie-Felice de Budos, marquise de Portes, par ses emphitéotes des paroisses de Portes, de Génolhac et Chausse en dépendant, de Peyremale, Sénéchas, Saint-Ambroix, Robiac, reçues par Me Louis Blazin, notaire, renfermant led. registre 219 feuillets écrits outre la table des noms des emphitéotes qui est au commencement ; la première reconnaissance est du 11 janvier 1680 faite par les habitants du Mas-Herm, paroisse de Peyremale, et la dernière est du 18 décembre 1681; parmi les susd. reconnaissances, il y en a plusieurs pour la seigneurie de Génolhac qui n'est point du mandement de Portes.

Il est à observer que le susd. registre était en plus gros volume et qu'il en a été détaché des cahiers qui ont été remis à Me Soustelle, inféodataire des droits que Son A.S. avait dans la paroisse de Sénéchas ne dépendant point de la liève de Portes et autres; ainsi on ne sera point surpris de ne pas trouver dans le susd. registre toutes les reconnaissances indiquées à la table.

450) Sept cahiers en grand papier séparés et sans couverture contenant des expéditions en forme des reconnaissances faites à S.A.S. Monseigneur le Prince de Conti, marquis de Portes, par ses censitaires dud. Portes, de la paroisse de Saint-Florent [sur Auzonnet] et de Sénéchas, mandement dud. Portes, d'une faite par les habitants du Pradel, paroisse de Saint-Andéol de Trouilhas, et d'autre faite par Pierre Hugon, de La Grevol, paroisse de Vialas, reçues lesd. reconnaissances une partie par Me Joseph Lanteyrès et l'autre par Me Charles de Lamorte, notaire; lesquels cahiers renferment 71 feuillets écrits et un en blanc ; la première reconnaissance est celle faite par led. Hugon, de La Grevol, le 5 février 1740, et la dernière celle faite par Jean-Baptiste Pontet, de Cornac, le 21 novembre 1770.

451) Plus trois cahiers en plus petit papier contenant des expéditions en forme des reconnaissances faites à Sad. A.S. Monseigneur le Prince de Conti par ses emphitéotes et censitaires des paroisses de Génolhac et de Chamborigaud, ancienne de Chausse, mandement dud. Portes, lesd. reconnaissances reçues et signées par led. Me de Lamorte, notaire, depuis 1759 jusqu'en 1771, lesquels cahiers renferment 43 feuillets écrits ; la première reconnaissance est celle de Barthélemy Dumas, de Chamborigaud, du 5 avril 1759, et la dernière celle de Joseph Montagnon, du mas de Barre, paroisse de Génolhac, du 20 février 1771.

452) Un petit cahier dont la couverture est de papier contenant les reconnaissances faites au prieur de Portes ou de Palmesalade en 1365 reçues par Me Pierre de Campis, notaire, concernant Le Pradel et Saint-Florent [sur Auzonn], led. cahier renfermant 12 feuillets.

II.26 Sommaires, lièves et autres choses.
nn. 453 - 464 ..... fol. 179 v°

453) Un registre couvert de parchemin contenant sommaire des reconnaissances et autres actes féodaux pour le prieur de Portes reçus par Grosserouvière, Ruffi et autres, notaires, en 1423 et autres différentes années antérieures concernant la paroisse de Portes et Cessous, paroisse de Peyremale, renfermant led. registre 77 feuillets écrits de vieille écriture et deux d'une écriture qui n'est pas si ancienne, y ayant au commencement deux tables, une des noms des particuliers et l'autre des terroirs.

454) Autre registre en petit volume couvert de parchemin contenant sommaire des reconnaissances faites au prieur de Palmesalade (à présent de Portes) pour Saint-Florent [sur Auzonnet] , mandement dud. Portes, Saint-Andéol de Trouilhas, Laval et Castagnols, reçues par Me Pons Michel, notaire, de Boucoiran, led. sommaire écrit en latin n'y ayant point de date renfermé en 27 feuillets.

455) Autre registre aussi en petit volume couvert de parchemin contenant sommaire des reconnaissances faites au prieur de Palmesalade dont le seigneur de Portes a droit pour les paroisses de Saint-Florent [sur Auzonnet], mandement de Portes, Saint-Andéol de Trouilhas, Laval, Saint-Julien de Valgagues et Castagnols, reçues par Pierre Ruffi en 1535 et partie par Me Pons Michel en 1459 et autres années, renfermant led. registre 37 feuillets écrits y ayant au commencement une table.

456) Autre registre dont la couverture en parchemin est déchirée contenant sommaire de reconnaissances faites aud. seigneur baron de Portes en 1569 reçues par Arnaud et Boyer, notaires, pour les paroisses de Portes, Chausse et Génolhac en dépendant, Sainte-Cécile [d'Andorge], Courry et Saint-Andéol de Trouilhas, renfermant led. registre 99 feuillets, les dix derniers contenant sommaire de nouvelle écriture de quelques actes contenus au livre des différents contrats.

457) Autre registre couvert de parchemin contenant sommaire des reconnaissances faites aud. seigneur baron de Portes en 1578 reçues Me Boyer, notaire, y ayant aussi d'autres actes, le tout pour Portes

et son mandement, renfermant led. registre 179 feuillets écrits, y ayant deux tables, l'une au commencement et l'autre à la fin.

458) Un registre en gros volume couvert de parchemin contenant le brevet des reconnaissances du marquisat de Portes fait en 1661 savoir pour les paroisses de Portes, Sainte-Cécile [d'Andorge], Le Collet [de Dèze], Saint-Michel [de Dèze], Saint-Hilaire [de Lavit] , Saint-Frézal [de Ventalon], Les Points, Peyremale, Sénéchas et autres, lequel registre renferme 617 feuillets y ayant en outre une table au commencement.

459) Un cahier renfermé dans une couverture de carton contenant la liève raisonnée des censives du mandement de Portes et ses dépendances tirée des reconnaissances faites devant Me Blazin, notaire, en 1681 et 1682.

460) Autre registre en assez gros volume couvert de parchemin contenant sommaire de plusieurs contrats reçus par Me Michel Bataille, notaire de Saint-Ambroix, en 1507 et autres années, concernant les marquisat de Portes, vicomté de Theyrargues et leurs dépendances, renfermant led. registre 444 feuillets et contient aussi sommaire d'autres différents actes féodaux reçus par divers notaires en différentes années, le tout pour le mandement de Portes, entre autres les paroisses de Sainte-Cécile [d'Andorge], Les Points, Sénéchas, Le Collet [de Dèze] , y ayant aussi des reconnaissances faites au prieur de Sainte-Cécile [d'Andorge], à celui de Portes et aux Jourdan, seigneurs de Sauveplane, le tout aussi en sommaire.

461) Un cahier qui commence à fol. 132 et finit à fol 157 contenant minute et sommaire de quelques reconnaissances reçues Nouvel et Pelatan, notaires, en 1661 et 1662, faites à Mlle la Marquise de Portes pour Portes, Peyremale, y en ayant une pour les Bousiges, paroisse de Sénéchas, et une autre pour Boisson, quelques-unes de ces minutes étant signées des parties.

462) Un registre ou livre en très petit volume couvert de parchemin de l'année 1628 contenant mémoire des acquisitions de fiefs et pièces faites par la maison de Champclaux et d'autres actes concernant la même maison, lequel livre contient dix-neuf feuillets.

463) Un registre couvert de parchemin contenant présage ou compoix de Portes et son mandement de l'année 1566, signé Layre et Boschet, renfermant 133 feuillets écrits outre la table qui est à la fin.

464) Un cahier couvert de parchemin contenant mémoire de certains actes remis par Me Jean d'Autun et Antoine Bruguier, notaires, concernant le seigneur de Portes.

II.27 Registres des contrats tant féodaux que autres concernant seulement les seigneurs de Portes.
nn. 465 - 475 ..... fol.181 v°

465) Un livre ou registre en gros volume dont la couverture est en cuir ou basane appelé livre rouge contenant expéditions en forme de divers actes et contrats passés tant par mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, que par dame Catherine de Clermont, vicomtesse de Portes, son héritière par foi commise, lesd. contrats reçus par Me Maurice Boyer, notaire, depuis 1567 jusqu'en 1606, lesd. expéditions aussi signées par led. Me Maurice Boyer, lequel registre renferme 439 feuillets écrits outre une table des noms des particuliers qui est au commencement; le premier contrat est une donation pour led. seigneur de Portes à lui faite par mre Jean Revergat, prieur de Saint-Denis, en date du 15 août 1567 et le dernier est du 12 janvier 1606 contenant quittance pour lad. dame de Portes à elle faite par mre Antoine-Hercule de Budos, son fils, lesquels contrats concernent les marquisat de Portes et vicomté de Theyrargues et les paroisses en dépendant, savoir Portes, Sainte-Cécile [d'Andorge] , Sénéchas, Peyremale, Robiac, Le Collet [de Dèze] , Saint-Hilaire [de Lavit], Les Points, Bellecoste, Blannaves, Robiac, Saint-Michel [de Dèze], Saint-Jean de Valériscle, Rivières, Saint-Jean de Maruéjols, Auzon, Rousson, Allègre, Rochegude, Saint-Denis et autres ; il y a dans ces registres certains actes à voir pour les hommages.

466) Un registre couvert de parchemin contenant expéditions en forme des contrats reçus par Me Pierre Poitevin, notaire de Chamborigaud, pour haut et puissant seigneur mre Jacques de Budos, vicomte de Portes, depuis 1576 jusqu'en 1596, concernant les paroisses de Portes, Sénéchas, Sainte-Cécile [d'Andorge] et autres du mandement, lesd. expéditions étant signées par Me Jean Poitevin, notaire, fils du susd., lequel registre renferme 203 feuillets écrits outre une table qui est au commencement, y ayant aussi au commencement et à la fin quelques feuillets en blanc ; le premier contrat est une réquisition pour Jacques Coste, marchand, et rémission pour led. seigneur vicomte de Portes en date du 15 août 1576 et le dernier contrat est une quittance pour Etienne Trety, du lieu de Trety, paroisse de Saint-Florent [sur Auzonnet] , faite par led. seigneur en date du 24 février 1596.

467) Autre registre couvert de parchemin contenant aussi expéditions informes de plusieurs contrats concernant led. seigneur baron de Portes reçues par led. Me Pierre Poitevin, notaire, depuis 1576 jusqu'en 1584, une partie desd. expéditions n'étant qu'en sommaire mais le tout signé Poitevin, notaire, lequel registre renferme 84 feuillets écrits ; le premier acte est du 5 janvier 1576 contenant lods pour Etienne Ribot, du Castanet de Blannaves, à lui fait par Pierre Ribot qui avait droit du prieur de Portes (le seigneur de Portes a à présent ce droit) et le dernier acte est un arrentement fait par led. seigneur de Portes à Jean Saix, dud. lieu du Castanet, le 14 mai 1584, lesd. contrats étant pour Portes, Sainte-Cécile [d'Andorge], Les Points et autres paroisses du mandement, les deux derniers étant reçus et signés aussi par expédition Lanteyrès, notaire.

468) Un cahier en papier sans couverture contenant expéditions en forme de plusieurs contrats féodaux et autres concernant le seigneur de Portes pour les paroisses de Portes, Sainte Cécile [d'Andorge], Peyremale, Les Points, Saint-Jean [de Valériscle, Saint-Hilaire [de Lavit], lesd. contrats reçus par Me Balthazar Dardalhon, notaire, et par lui signés, lequel cahier enferme 27 feuillets écrits outre plusieurs en blanc à la fin; le premier acte est une vente faite par led.seigneur de Portes à Me Louis Borne, notaire de Peyremale, du 26 mai 1594, et le dernier aussi une vente pour la dame de Portes du 2 février 1599.

469) Un registre original couvert de.parchemin contenant lods et investitures passés par lad. dame vicomtesse de Portes depuis 1598 jusqu'en 1605 devant led. Me Bayer, notaire, concernant lesd. marquisat et vicomté de Theyrargues et autres susd. lieux et paroisse en dépendant, renfermant led. registre 272 feuillets écrits; le premier acte est un lods pour Antoine Bénezet, du Bary de Saint-Jean de Valériscle, du 14 décembre 1598 et le dernier est un lods pour noble Antoine Martin, sr du Vilaret et de Vanmalle, du 26 septembre 1605.

470) Autre registre en grand papier couvert de parchemin contenant des expéditions en forme des contrats reçus par led. Me Boyer, notaire, Me Jean Roure, Pierre Gibert, Mathieu Ginhoux, André Vincens et autres, notaires, depuis 1606 jusqu'en 1623 concernant la maison de Portes, Theyrargues et les paroisses en dépendant, les deux derniers actes non signés, lequel registre renferme 146 feuillets écrits outre la table qui est au commencement; le premier acte est une obligation faite à lad. dame de Portes par Jean Benoît en date du 29 mars 1606 et le dernier contient des échanges passés entre lad. dame et Antoine Fabre, de Boisson, le 28 juillet 1623.

471) Autre registre en grand papier couvert de parchemin contenant des expéditions des contrats reçus par Me Pierre Trenquier, Jean Roure et autres notaires, depuis 1625 jusqu'en 1630, lesd. expéditions n'étant pas toutes signées, concernant lesd. actes Portes et Theyrargues et.paroisses en dépendant, lequel registre renferme 55 feuillets écrits outre plusieurs en blanc à la fin où il y a une table; le premier acte est une vente faite à lad. dame de Portes par Me Jean Borne, notaire royal de Peyremale, le 28 juillet 1625 et le dernier est une transaction passée entre lad. dame de Portes et Jacques Bressonet le 5 juin 1630.

472) Autre registre couvert de parchemin contenant des expéditions de divers contrats passés entre Mlle la Marquise de Portes et plusieurs particuliers depuis l'année 1658 jusqu'en 1671 concernant Portes et Theyrargues et paroisses en dépendant savoir Allègre, Le Collet [-de Dèze], Castillon, Génolhac, Malons [-et-Elze], Mannas, Portes, Peyremale, Robiac, Rivières, Saint-André de Capcèze, Saint-Jean de Valériscle, Sainte-Cécile [d'Andorge], Saint-Hilaire [de Lavit], Saint-Michel [-de Dèze] et Sénéchas, lesd. contrats reçus par Jacques Nouvel, notaire, et par lui signés, y ayant quelques-uns reçus par d'autres notaires partie non signés, lequel registre renferme 75 feuillets écrits et plusieurs en blanc à la fin, y ayant en outre au commencement une table; le premier contrat est une cession faite par le seigneur des Ponchets à Mlle de Portes le 19 janvier 1658 et le dernier est un arrentement perpétuel pour Jean-Baptiste More, de Rivières, du 18 juin 1671.

473) Autre registre original couvert de parchemin contenant lods et investitures passés par lad. demoiselle marquise de Portes ou ses procureurs à plusieurs particuliers reçus par led. Nouvel, notaire, depuis 1659 jusqu'en 1669 concernant Portes, Theyrargues et les autres paroisses en dépendant, lequel registre renferme 44 feuillets écrits outre la table qui est au commencement ; le premier lods est pour Jean Guiraud, de Saint-Jean [de Valériscle], du 5 ,janvier 1659 et le dernier est pour Jacques Verdelhan, de Saint-Germain de Calberte, du 21 juin 1669; dans le mime registre, il y a deux cahiers contenant extraits sommaires signés Nouvel de la plus grande partie des susd. lods et investitures.

474) Partie d'un registre qui renferme les transactions passées entre Mlle la Marquise de Portes et les prieurs de Portes, de Peyremale, de Rivières, d'Arlende, de Boisson, de Saint-Denis, Me Antoine

Malbec, de Rivières, et les révérends pères prêcheurs de Génolhac, celle passée avec le prieur de Portes en date du 11 juillet 1656 reçue par Me François de Poujols, notaire en la comté de Faveirolles, et signée par expédition de Rouzerbi, notaire, à suite de laquelle il y a la teneur d'un rapport d'experts sans signature, celle passée avec led. Me Malbec en date du dernier mars 1661 reçue par Me Jacques Nouvel, notaire, et par lui signée en expédition, celle passée avec le prieur de Peyremale en date du 16 juillet 1659 reçue par led. Nouvel et par lui signée en expédition, celle passée avec le prieur d'Arlende en date du 26 juillet 1569 reçue par Me Boyer, notaire, sans signature, autre passée avec le prieur d'Arlende en date du 9 septembre 1664 reçue par led. Nouvel et par lui signée en expédition; à la suite desd. transactions est copie non signée de la ratification d'icelles et lad. transaction passée avec le prieur de Boisson en date du 9 septembre 1664, reçue par led. Nouvel et par lui signée, celle passée avec les fréres prêcheurs de Génolhac en date du dernier août 1664 reçue par Me Pierre Pelatan, notaire, et par lui signée en expédition, les autres transactions indiquées à la table dud. registre ayant été détachées pour être remises aux inféodataires des lieux auxquels elles avaient trait.

475) Un registre couvert de parchemin contenant des expéditions partie signées tant au long qu'en sommaire de certains actes concernant le seigneur de Portes reçues Jean Corbier, Maurice Boyer et Pierre Poitevin, notaires, en 1577 et autres années, lesquels actes ne sont que des obligations et autres de peu de conséquence.

II.28 Registres des hommages.

nn. 476 - 483 ..... fo1.187

476) Un registre original en assez gros volume couvert de parchemin lequel renferme les anciens hommages rendus à la baronnie de Portes reçus par Me Gaucelin de Grosserouvière, notaire, en 1379 et autres années ; le même registre contient autres divers contrats pour différents particuliers et même des actes féodaux pour lad. baronnie de Portes et le prieur dud. lieu, contenant led. registre 258 feuillets écrits, y en ayant quelques-uns vers la fin qui sont déchirés et en outre une table détachée dud. registre; le premier acte est une donation faite à Pierre Chabrier, du mas du Vilaret, paroisse de Sainte-Cécile [d'Andorge] par Aigline du Vilaret le 9 décembre 1379 et le dernier est une quittance du 18 juin 1388.

477) Autre registre couvert de parchemin contenant aussi hommages et reconnaissances pour la baronnie de Portes rendus par les vassaux de lad. baronnie et reçus par led. Me Gaucelin de Grosserouvière, notaire, en faveur de noble Thibaud de Budos les années 1396 et autres, lequel registre contient aussi des reconnaissances et hommages rendus au dauphin [de] Viennois à raison de la même baronnie de Portes reçus par Me Raymond du Crémat, notaire, en 1343 et autres années ; lesd. reconnaissances et hommages reçus par led. de Grosserouvière sont au premier cahier dud. registre lequel cahier contient 31 feuillets dont certains sont détachés et en mauvais état, y ayant au commencement une table détachée et le second cahier qui commence par fo1. 14 et finit par fol. 53 contient les hommages et reconnaissances reçus par led. du Crémat, y ayant aussi quelques-uns desd. feuillets au commencement et à la fin qui sont déchirés ; la table est au commencement.

478) Autre registre couvert de parchemin contenant hommages et reconnaissances en faveur de noble Thibaud de Budos,baron de Portes, à raison de la baronnie dud. Portes reçus par Me Gaucelin de Grosserouvière, notaire, en 1386 jusqu'en 1387, lequel registre renferme 75 feuillets outre la table qui est au commencement ; le premier hommage est celui rendu par Me frère Pierre Gache, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, précepteur de la maison de Jalès et de Peyroles, du 4 mars 1386 et le dernier est celui de noble Arnaud de Champclaux, procureur de noble Isabeau de Champclaux, du 29 août 1387.

479) Autre registre couvert de parchemin contenant les hommages rendus à noble André de Budos, baron de Portes, par les vassaux de la baronnie dud. Portes reçus par Me Pons Robert, notaire, depuis 1421 jusqu'en 1433, partie du premier feuillet manquant ; on ne peut point savoir la date du premier hommage, on voit cependant que c'est celui rendu par Jean de Tharaux et le dernier est celui rendu par noble Guigon Flandin, damoiseau, du 14 décembre 1433.

480) Autre registre en original couvert de parchemin contenant les hommages rendus à mre Jacques de Budos, baron de Portes, partie à dame Catherine de Clermont, vicomtesse de Portes, par ses vassaux de la baronnie de Portes, et de Theyrargues reçus par Me Maurice Boyer, notaire, depuis 1578 jusqu'en 1610, renfermant led. registre 132 feuillets écrits et quelques-uns en blanc à la fin;

le premier hommage est celui rendu par le seigneur de Soulages le 29 mai 1578 et le dernier celui rendu par mre Jacques de Grimoard de Beauvoir, seigneur et baron de Roure, le 28 mars 1606.

481) Autre registre en grand papier couvert de parchemin contenant les expéditions signées par led. Boyer, notaire, de tous les hommages contenus au registre original ci-dessus inventorié; le même registre contient en outre des expéditions de quelques autres hommages pour la baronnie de Portes reçus par Me Jean Roure, notaire, en 1607 et autres années, les dernières expéditions excepté une qui est informe étant signées par led. Me Roure, notaire; à la suite desd. expéditions, il y a encore celle de la transaction passée entre Monseigneur le Duc de Saint-Simon et les demoiselles marquises de Portes, d'une part, et le seigneur des Gardies ou son procureur le 19 septembre 1645 reçue par Me Simon Clary, notaire de Canaules, et par Me Jacques Fournier, notaire d'Alais, lad. expédition qui est 1a dernière dud. registre étant signée par led. Fournier.

482) Un livre relié et en bon état contenant l'aveu et dénombrement rendu au roi par Mme Marie-Felice de Budos, marquise de Portes, ou par son procureur le 20 mars 1688 du marquisat de Portes, vicomté de Theyrargues, baronnies et seigneuries en dépendant situées en la province de Languedoc, led. dénombrement reçu par devant MM. les Commissaires députés par Sa Majesté et par eux reçu après l'avoir vérifié le 21 mai 1688 ; à la fin dud.livre est attachée la procuration donnée par Mlle la Marquise de Portes au sr de Lauvergne pour poursuivre le jugement dud. dénombrement, lequel livre renferme 140 feuillets écrits en parchemin outre ceux qui contiennent lad. procuration et quatre en blanc.

483) Partie d'un registre contenant divers contrats, entre autres la vente ou inféodation de la seigneurie de Saint-Florent [sur Auzonnet] faite par le seigneur de Randon, seigneur de Portes, à Gaucelin de Naves, seigneur du mandement de Saint-Florent [sur Auzonnet] en 1319, reçue Pierre Dubosc, notaire ; servant pour les hommages, le même registre contient aussi des hommages pour lad. paroisse de Saint-Florent et autres rendus au seigneur de Portes reçus par divers notaires en différentes années ; les feuillets qui composent lad. partie de registre ne sont point marqués, les trois premiers étant un peu déchirés; le commencement dud. registre contient procès-verbal devant le sénéchal de Nîmes au sujet de la juridiction de Saint-Florent [sur Auzonnet].

II.29 Registres sommaires des hommages et autres y ayant trait de la baronnie de Portes.
nn. 484 - 488 ..... fo1.189 v°

484) Un registre couvert de parchemin contenant sommaire des anciens hommages et reconnaissances de la baronnie de Portes et dépendances, sommaire de diverses acquisitions pour plusieurs lieux, sommaire de reconnaissances pour Rivières, hommages pour Tharaux, Saint-Jean de Valériscle et autres lieux et autres actes reçus par divers notaires pour différents endroits dans lequel registre il y a plusieurs feuillets en blanc tant à la fin qu'au milieu, le premier feuillet écrit au commencement par fol. 189 et le dernier écrit est marqué fol. 455.

485) Autre registre en petit volume couvert seulement d'un côté de parchemin contenant sommaire de plusieurs anciens hommages, reconnaissances pour plusieurs lieux dépendant de la baronnie de Portes reçus par divers notaires en différentes années, lequel registre renferme 53 feuillets écrits et quelques-uns en blanc à la fin.

486) Autre registre en gros volume contenant sommaire des anciens hommages rendus aux seigneurs de Portes à raison de la baronnie de Portes reçus tant par Me Pons Robert, notaire, que autres en 1421 et autres différentes années, led. registre renfermant 567 feuillets écrits et quelques-uns en blanc à la fin outre la table qui est au commencement.

487) Plus un registre ou liève en grand papier couvert de parchemin contenant l'état sommaire de la baronnie de Portes, des lieux qui la composaient, des revenus et fiefs y attachés, mémoires des acquisitions de rentes, fiefs et autres choses, led. livre fait en l'année 1501 renfermant 384 feuillets écrits et quelques-uns en blanc à la fin.

488) Un cahier dont la couverture est de papier contenant sommaire de certaines reconnaissances, hommages et lauzines concernant le seigneur de Portés reçues par Me Pons Robert, notaire, en 1403 et autres années, lequel cahier renferme 14 feuillets écrits et plusieurs en blanc.

II.30 Registres des titres constitutifs de la terre de Portes.
nn. 489 - 490 ..... fol. 191

489) Un registre en gros volume dont la couverture en parchemin manque en grande partie renfermant

le procès pendant au sénéchal de Nîmes entre noble Thibaud de Budos, baron de Portes, et noble Jean de Cadoine en l'année 1485 dans lequel sont rapportés plusieurs contrats, ventes, reconnaissances, hommages et autres ayant trait à la baronnie de Portes et son mandement et au feuillet 364 l'on trouve la vente faite par Humbert, dauphin de Viennois, à Guillaume Roger, vicomte de Beaufort, de la baronnie de Portes et fiefs en dépendant, en date du 23 juillet 1345, led. livre signé à la fin par Me Jean Girard, notaire; et contient 996 feuillets écrits, partie du premier manquant et le second ainsi que les deux derniers étant un peu déchirés.

Ce registre est d'une grande conséquence pour les actes qu'il renferme.

490) Autre registre couvert de parchemin contenant expédition et signification de l'arrêt rendu par le Parlement de Provence le 11 avril 1642 en faveur de mre Henri de Budos, marquis de Portes, contre demoiselles Felice et Diane-Henriette de Budos, ses nièces, au sujet de la terre de Portes et droits y attachés, lequel registre renferme 122 feuillets écrits en parchemin outre celui qui contient lad. signification; dans led. livre, on trouvera l'expédition de l'arrêt du Parlement de Paris portant délivrance des legs faits à LL. AA. SS. Monseigneur le Prince et Madame la Princesse de Conti du legs fait en leur faveur par feue Mlle de Portes en date du 8 janvier 1694, lad. expédition étant en parchemin et contient dix-neuf feuillets écrits.

11-31 Registres des actes reçus par divers notaires qui étaient aux archives de Portes et de Theyrargues.
nn. 491 - 547 ..... fo1.192

491) Un registre dont la couverture en parchemin est déchirée contenant différents contrats reçus par Me Jean de Transmons, notaire, depuis 1340 jusqu'en 1342, les trois derniers cahiers dud. registre oú il y a plusieurs feuillets en blanc vers la fin étant détachés ; il y a aussi au commencement trois feuillets en blanc dont il manque une partie; le premier acte est du 13 avril 1340 et le dernier qui est précédé et suivi de feuillets en blanc est du 18 mars 1341; led. registre étant mal arrangé, il se trouve qu'il y a des actes de 1342 qui sont avant ceux de 1341.

492) Un registre couvert de parchemin contenant différents contrats, reçus par Me Pierre de Chantegrel, notaire, depuis 1342 jusqu'en 1346, lequel registre renferme 206 feuillets écrits, le dernier étant un peu déchiré et effacé et le premier manquant, et au second est partie d'un acte où la date n'est point et autre acte du ler avril 1342 contenant transaction entre Guillaume Gauch, de Saint-Maurice [de Ventalon], et Barthélemy de Puech-Bezon, dud. lieu, et le dernier acte est du 25 juillet 1346 contenant obligation faite par Bertrand de Ducisse à Raymond de Pons, de Portes, lequel registre contient aussi quelques reconnaissances faites au seigneur de Portes commençant à fo1.153.

493) Autre partie d'un registre de différents actes reçus par Raymond de Gaujac, notaire, en 1366, commençant par fol. 4 et finissant à fol. 69 ; le premier acte est du 17 août 1366 et le dernier du 5 mai 1366; certains actes sont nécessaires à conserver.

494) Autre registre en petit volume couvert de parchemin contenant différents contrats reçus par Me Raymond de Roverel, notaire, depuis 1369, manquant des feuillets au commencement et à la fin, et la plupart de ceux qui. y sont et au commencement sont rongés et effacés; le premier acte oú l'on trouve la date est une transaction entre Pierre Roc, fils de Laurent Roc, de Saint-André de Cruzières, d'une part, et Alasacie, femme dud. Laurent Roc, d'autre part, du 7 février 1369.

495) Un cahier décousu et sans couverture faisant partie d'un registre de différents contrats reçus par Me Raymond de Gaujac, notaire, en 1367, lequel cahier commence par fol. 4 et finit à fol. 44 ; le premier acte est une vente faite par Guillaume de Layre, du château du Puech, à Bernard de Champclaux, dud. château, le 4 septembre 1367 et le dernier acte est aussi une vente du [illisible] mars 1367 faite par Guillaume d'Atramont, d'Alais, à Jean Duplan, dud. Alais.

496) Plus un petit registre dont la couverture en parchemin manque en partie contenant différents contrats reçus par Me Pierre Sabatier, notaire, depuis 1371 jusqu'en 1377 ; la plupart des feuillets duquel registre qui n'est point entier sont effacés, rongés et déchirés tant au commencement qu'à la fin; le premier acte dont on peut voir la date est à fol. 5 et est du ler janvier 1371 et le dernier acte du 20 novembre 1377.

497) Un petit registre couvert de parchemin contenant différents contrats reçus par Jourdan d'Euzière, notaire, depuis 1381 jusqu'en 1383, lequel registre renferme 85 feuillets outre la table en quatre feuillets qui est au commencement; le premier acte est du 2 février 1381 et le dernier du 15 septembre 1383.

498) Autre petit registre ou cotet couvert de parchemin contenant différents contrats reçus par Me

Raymond du Crémat, notaire, depuis 1383 jusqu'en 1384, renfermant led. registre 131 feuillets; le premier acte est du 25 mars 1383 et le dernier du 30 mars 1384.

499) Autre petit registre ou cotet couvert de parchemin contenant différents contrats reçus par Me Jean Servier, notaire, lequel registre n'est point entier et à tous les actes qui y sont il y a *anno quo supra* c'est pourquoi on ne peut savoir l'année qu'autant qu'en marge d'un desd. actes vers la fin̄ il est marqué 1384, une partie des feuillets étant détachés, d'autres effacés, déchirés et rongés, surtout ceux de la fin.

500) Plus partie d'un petit registre couvert seulement d'un côté de parchemin contenant différents contrats reçus par Me Thibaud Mercier, notaire, depuis 1397 jusqu'en 1399, renfermant 162 feuillets, y en ayant plusieurs vers la fin effacés et déchirés et au commencement il y [en] a aussi qui sont un peu rongés et effacés; la table en deux feuillets se trouve au commencement; le ler acte est du 29 mars 1397 et le dernier dont on peut voir la date est du 20 janvier 1399.

501) Un petit registre couvert de parchemin contenant différents contrats reçus par Me Bernard du Villar, notaire, depuis 1397 jusqu'en 1399, lequel registre renferme 45 feuillets, le premier étant coupé au milieu et le second un peu effacé; le premier acte dont on peut voir la date est du 9 septembre 1397 et le dernier du 27 novembre 1399.

502) Autre registre couvert de parchemin en plus gros volume que le précédent contenant aussi différents contrats reçus par led. Me Bernard du Villar, notaire, depuis 1405 jusqu'en 1410, lequel registre renferme 167 feuillets, le premier acte est du 25 mars 1405 et le dernier du 26 avril 1410.

503) Un petit registre couvert de parchemin contenant différents contrats reçus par Thibaud Mercier, notaire, depuis 1411 jusqu'en 1413, lequel registre renferme 120 feuillets, 1e dernier étant déchiré et quelques-uns au commencement rongés, y ayant aussi au commencement une table en trois feuillets; le premier acte est du dernier mars 1411 et le dernier dont on peut voir la date du 24 janvier 1413.

504) Un petit registre couvert de parchemin contenant différents contrats reçus par Me Jean Ginhoux, notaire, depuis 1424 jusqu'en 1428, renfermant led. registre 138 feuillets écrits outre une table en quatre feuillets qui est au commencement; le premier acte est du 2 juin 1424 et le dernier du 28 septembre 1428.

505) Un registre dont la couverture en parchemin manque contenant aussi différents contrats reçus par led. Jean Ginhoux, notaire, en 1431 et autres années antérieures et postérieures, les dates ne se suivant pas, lequel registre renferme 143 feuillets outre quelques-uns à la fin qui sont déchirés et dont il manque la plus grande partie, manquant aussi partie des quatre premiers et d'autres qui suivent étant un peu rongés; le premier acte dont on peut voir la date est du 27 janvier 1432 et le dernier qui est à un feuillet déchiré est du 11 septembre 1428.

506) Un petit registre dont la couverture en parchemin est déchirée contenant aussi différents contrats reçus par led. Jean Ginhoux, notaire, depuis 1457 jusqu'en 1461, lequel registre renferme 240 feuillets outre une table en cinq feuillets qui est au commencement; le premier acte est du 19 mai 1447 [?] et le dernier du 24 mars 1461.

507) Autre petit registre dont la couverture en parchemin manque en bonne partie contenant aussi différents contrats reçus par led. Me Jean Ginhoux, notaire, depuis 1459 jusqu'en 1461, lequel registre renferme 43 feuillets écrits outre la table qui est au commencement en quatre feuillets dont il manque une partie; le premier acte est du 29 [manque] 1459 et le dernier du 17 novembre 1461.

508) Un registre dont la couverture en cuir manque en partie contenant différents contrats reçus par Me Antoine du Solier, notaire, depuis 1395 jusqu'en 1400, lequel registre renferme 184 feuillets, une grande partie desquels au commencement sont déchirés et rongés et effacés, le dernier feuillet étant aussi tout à fait déchiré, y ayant en outre au commencement une table en trois feuillets dont il manque encore une partie; le premier acte dont on peut voir la date est du 21 septembre 1395 et le dernier du 18 février 1400.

509) Autre registre où il y a double couverture, une de cuir et l'autre de parchemin, contenant comme le précédent différents contrats reçus par led. Me Antoine du Solier, notaire, depuis 1395 jusqu'en 1400, lequel registre renferme 187 feuillets outre une table en trois feuillets qui est au commencement; le premier acte est du 26 juin 1396, les dates ne se suivent pas, et le dernier du 27 avril 1400.

510) Autre registre dont la couverture est de cuir contenant aussi différents contrats reçus par led. Me Antoine du Solier, notaire, depuis 1401 jusqu'en 1405, lequel registre renferme 160 feuillets écrits

outre la table en deux feuillets qui est au commencement ; le premier acte est du 6 avril 1401 et le dernier du 17 janvier 1405.

511) Autre registre où il y a double couverture, une de cuir et l'autre de parchemin, contenant aussi différents contrats reçus par led. Me Antoine du Solier, notaire, depuis 1400 jusqu'en 1405, lequel registre renferme 189 feuillets outre la table en deux feuillets qui est au commencement, une partie desd. feuillets étant un peu rongés; le premier acte est du 13 août 1400 et le dernier du dernier avril 1405.

512) Autre petit registre couvert de cuir contenant comme les précédents différents contrats reçus par led. Me Antoine du Solier, notaire, depuis 1401 jusqu'en 1406, lequel registre renferme 186 feuillets outre la table en quatre feuillets qui est au commencement, la plus grande partie desd. feuillets étant rongés au bout; le premier acte est du 21 avril 1401 et le dernier du pénultième septembre 1406.

513) Un petit registre manuel couvert de parchemin de différents actes reçus par Me Pierre Chaty, notaire, en 1435, lequel registre renferme 50 feuillets écrits outre la table en deux feuillets qui est au commencement; le premier acte est du 26 mars 1435 et le dernier du pénultième novembre de la même année.

514) Un registre couvert de parchemin contenant différents contrats reçus par Me Hugon Tuffet, notaire, depuis 1438 jusqu'en 1471, lequel registre renferme 325 feuillets outre la table en deux feuillets qui est au commencement; le premier acte est du 22 janvier 1438 et le dernier du 4 février 1471.

515) Autre registre couvert de parchemin en gros volume contenant aussi différents contrats reçus par led. Tuffet, notaire, en 1441, 1442 jusqu'en 1447, les feuillets ne se suivant pas; le premier acte dont on peut voir la date est du 22 mars 1441 et le dernier acte est du dernier février 1447.

516) Un registre dont la couverture en parchemin manque d'un côté contenant différents contrats reçus par Me Jacques Blanchet, notaire, en 1448 et autres années antérieures et postérieures, les dates ne se suivant point, lequel registre renferme 60 feuillets dont une grande partie et surtout ceux de la fin sont rongés, déchirés et oú il n'en reste que la moitié; le premier acte est du 5 février 1448 et le dernier dont on peut lire la date est du 5 octobre 1444.

517) Autre registre couvert de parchemin contenant différents contrats reçus par Me Pons Castanet, notaire, depuis 1450 jusqu'en 1467, lequel registre dont le premier cahier est détaché renferme 44 feuillets; le dernier acte dont la fin manque est du 27 octobre 1467 et le premier est du 14 juillet 1450.

518) Autre petit registre couvert de parchemin contenant différents contrats reçus par Me Etienne de Bosc, notaire, en 1477 et années suivantes, lequel registre renferme 134 feuillets y en ayant quelques-uns vers la fin qui sont rongés et dont il manque partie; le premier acte est du 22 mai 1477 et le dernier acte dont on peut connaître la date est du 28 octobre 1483.

519) Autre registre couvert de parchemin contenant différents contrats reçus par Me Jean Verdelhan, notaire, depuis 1494 jusqu'en 1502, led. registre n'étant pas entier, commençant par fol. 13 et finissant à fol. 356; le premier acte est du dernier juin 1495 et le dernier est du 21 mars 1502.

520) Un registre couvert de parchemin contenant différents contrats reçus par Me Jean d'Autun, notaire, depuis 1472 jusqu'en 1491, lequel registre renferme 203 feuillets écrits outre la table en quatre feuillets qui est au commencement ; le ler acte est du 28 janvier 1472 et le dernier du 12 février 1491.

521) Un petit registre couvert de parchemin contenant aussi différents contrats reçus par led. Me Jean d'Autun, notaire,depuis 1477 jusqu'en 1480, lequel registre renferme 184 feuillets écrits; le premier acte est du 17 avril 1477 et le dernier du 8 février 1480.

522) Autre petit registre ou cotet couvert de parchemin contenant aussi différents contrats reçus par led. Me Jean d'Autun, notaire, depuis 1505 jusqu'en 1506, lequel registre renferme 173 feuillets écrits outre la table en cinq feuillets qui est au commencement; le premier acte est du 25 mars 1505 et le dernier acte du 18 mars 1506.

523) Un registre ou livre *ordinatus* couvert de parchemin contenant encore différents contrats reçus par led. Me Jean d'Autun, notaire, en 1505, 1511 et autres années antérieures, les dates ne se suivant pas, lequel registre renferme 219 feuillets écrits outre la table qui est au commencement en quatre feuillets dont la moitié du premier manque.

524) Un petit registre ou cotet de différents contrats reçus par Me Antoine d'Autun, notaire, en 1524,

led. registre couvert de parchemin, renfermant 121 feuillets écrits outre la table en trois feuillets qui est au commencement; le premier acte est du 29 mars 1524 et le dernier du 22 février [de la] même année.

525) Autre petit registre ou cotet couvert de parchemin des différents contrats aussi reçus par led. Me Antoine d'Autun, notaire, en 1528, lequel registre renferme 144 feuillets écrits outre la table en deux feuillets et partie d'un; le premier acte est du 26 mars 1528 et le dernier est du 13 mars [de la] même année, les dates ne se suivant pas.

526) Autre petit registre ou cotet de différents contrats aussi reçus par led. Me Antoine d'Autun, notaire, en 1530, renfermant led. registre qui est couvert de parchemin 84 feuillets écrits outre la table en deux feuillets qui est au commencement ; le premier acte est du 26 mars 1530 et le dernier du 21 février [de la] même année.

527) Autre petit registre ou cotet de différents actes reçus par led. Antoine d'Autun, notaire, en 1531, étant couvert de parchemin et renfermant 34 feuillets écrits outre la table en un feuillet qui est au commencement, y ayant aussi quelques feuillets en blanc à la fin et deux à suite de la table ; le premier acte est du 3 mai 1531 et le dernier du 22 juillet [de la] même année.

528) Autre petit registre ou cotet des actes reçus par led. Antoine d'Autun, notaire, en 1532, lequel registre couvert de parchemin renferme 103 feuillets écrits outre la table en deux feuillets qui est au commencement, y ayant aussi au commencement et à la fin quelques feuillets en blanc ; le premier acte est du 3 avril 1532 et le dernier acte est du 17 mars [de la] même. année.

529) Autre petit registre ou cotet couvert de parchemin contenant les actes reçus par led. Antoine d'Autun, notaire, en 1533, lequel registre renferme 107 feuillets écrits outre la table qui est au commencement en deux feuillets; le premier acte est du 28 avril 1533 et le dernier du 21 mars [de la] même année.

530) Autre petit registre ou cotet des actes reçus par led. Antoine d'Autun, notaire, en 1535, led. registre couvert de parchemin renfermant 40 feuillets écrits outre la table en un feuillet qui est au commencement; le premier acte est du 30 mars 1535 et le dernier du 18 juillet [de la] même année.

531) Un registre couvert de parchemin contenant différents actes reçus et signés par Me Guillaume Briçonnet, notaire, en 1530, lequel registre renferme 65 feuillets écrits et quelques-uns en blanc à. la fin, y ayant en outre au commencement une table, en un feuillet; le premier acte du pénultième mars 1530 et le dernier du mois de mars même année, les dates ne se suivant pas.

532) Autre registre dont la couverture en parchemin est déchirée contenant différents contrats non signés reçus par led. Me Guillaume Briçonnet, notaire, en 1537, lequel registre renferme 150 feuillets écrits, y ayant aussi une table en un feuillet détaché; le premier acte est du 28 mars 1537 et le dernier du 2 mai de la même année.

533) Autre registre dont la couverture manque et dont la plupart des feuillets surtout ceux du commencement, sont rongés, déchirés, effacés et ne pouvant presque point servir, contenant différents contrats aussi reçus par led. Me Briçonnet, notaire, en 1546, led. registre n'étant pas entier, y manquant des feuillets au commencement et à la fin, les deux derniers de ceux qui restent étant aussi déchirés.

534) Autre registre dont il manque partie de la couverture qui est en parchemin contenant aussi différents contrats reçus et signés par led. Me Briçonnet, notaire, en 1553, lequel registre renferme 50 feuillets écrits; le premier acte est du 21 mars 1553 et le dernier du 27 juillet de la même année.

535) Autre registre couvert de parchemin contenant aussi différents contrats reçus et partie signés par led. Me Guillaume Briçonnet, notaire, en 1568, lequel registre renferme 18 feuillets écrits et quelques-uns en blanc à la fin, y ayant au commencement une table; le premier acte est du 15 mars 1568 et le dernier du 30 décembre de la même année.

536) Un petit cahier sans couverture faisant partie d'un registre d'actes reçus par Guillaume Arnaud, notaire, en 1562, la moitié des feuillets duquel cahier sont en blanc, ceux qui sont écrits étant au nombre de 50; le premier acte est du dernier mars 1562 et le dernier acte est du 22 février de la même année, les dates ne se suivant pas.

537) Un registre couvert de parchemin contenant différents contrats reçus par Me Jacques Paulet, notaire de Saint-Privat de Vallongue, en 1567, lequel registre renferme 441 feuillets écrits, le premier cahier étant décousu et détaché; le premier acte est du premier janvier 1567 et le dernier du 13 décembre [de la] même année.

538) Un petit registre couvert de parchemin contenant différents contrats reçus par Thomas Trenquier, notaire, en 1594, lequel registre renferme 182 feuillets écrits et quelques-uns en blanc à la fin; le premier acte est du 14 janvier 1594 et le dernier qui n'est point signé du 28 décembre [de la] même année.

539) Plus plusieurs cahiers et feuillets détachés des registres des actes reçusMe Jourdan d'Euzière, notaire, en 1381 et autres années antérieures et postérieures.

540) Une liasse contenant plusieurs cahiers détachés des registres de différents notaires, savoir un cahier commençant à fol. 65 et finissant à fo1. 82 contenant certains actes reçus Gaucelin de Grosserouvière, notaire, en 1352; plus un cahier commençant par fol. 29 et finissant fol.36, les feuillets non cousus contenant certains actes reçus Me Jean Plantier, notaire, en 1389 et autres années, il y a en outre deux feuillets séparés faisant aussi partie des registres des actes dud. Plantier; plus six cahiers, deux joints ensemble et les autres séparés, faisant partie des registres des actes reçus Thibaud Mercier, notaire, en 1401 et 1402, le premier cahier où il y a une table au commencement commence par fol.1 et finit par fol. 46, le second commence par fo1. 47 et finit par fo1. 64, le troisième commence par fo1. 65 et finit par fo1.86, autre qui est le quatrième commence par fo1. 14 et finit par fol. 31, la marque des feuillets des autres deux cahiers ne les connaissant point, l'un en renferme 8 et l'autre 18; plus un cahier renfermant 10 feuillets faisant partie d'un registre des actes reçus par Me Pons Robert, notaire, en 1409 et d'autres années ; plus un cahier faisant partie d'un registre des actes reçus par Me Guillaume Doladilhe, notaire, en 1435 jusqu'en 1437, led. cahier renferme 16 feuillets commençant par fo1.124 et finissant par fol. 139 ; plus un cahier faisant partie d'un registre des actes reçus par Me Jean Ginhoux, notaire, en 1427 et autres années, renfermant 30 feuillets, la plus grande partie rongés et déchirés; autre cahier faisant aussi partie d'un registre d'actes reçus par led. Jean Ginhoux, notaire, en 1431 et autres années, renfermant 42 feuillets; autre cahier faisant encore partie d'un registre d'actes reçus par led. Me Jean Ginhoux en 1442 et autres années, renfermant 32 feuillets; plus un cahier faisant partie d'un registre d'actes reçus Augon Tuffet, notaire, depuis 1451 jusqu'en 1453, renfermant 26 feuillets; plus un cahier faisant partie d'un registre d'actes reçus Georges Bruguier, notaire, en 1445 et autres années, led. cahier commençant par fo1.107 et finissant par fol.136; plus un cahier faisant partie d'un registre d'actes reçus Guillaume Martin, notaire, en 1472 et 1473, renfermant 20 feuillets tous rongés et y en manquant une partie; plus un cahier faisant partie d'un registre d'actes reçus Bastide, notaire, en 1481 et autres années, renfermant 14 feuillets, le premier décousu; plus.un cahier faisant partie d'un registre d'actes reçus par Me Pierre de Saint-Léonard, notaire, en 1503, renfermant 20 feuillets dont quelques-uns à la fin sont un peu rongés; plus un cahier faisant partie d'un registre d'actes reçus Pierre Allier, notaire, en 1533 et 1534, commençant par fo1.171 et finissant par fol.217, les feuillets dud. cahier sont décousus et rongés.

541) Autre liasse contenant aussi des cahiers détachés et partie des registres des actes reçus par différents notaires, savoir deux cahiers faisant partie d'un registres des actes reçus par Me Guillaume de Casevieilles, notaire, en 1349, 1350 et autres années, lequel cahier renferme 91 feuillets; plus un cahier commençant à fol.128 et finissant à fo1.137 faisant partie d'un registre d'actes reçus Gaucelin de Grosserouvière, notaire, en 1395 et autres années; plus un cahier faisant partie d'un registre d'actes reç1us par Me Pierre Sabatier, notaire, en 1412 et autres années, lequel cahier renferme 28 feuillets; plus un cahier couvert d'un côté de parchemin faisant partie d'un registre d'actes reçus Guillaume de Commandrieu, notaire, en 1424, 1425 et autres années, lequel cahier ne renferme que 7 feuillets; plus un cahier faisant partie d'un registre d'actes reçus Guillaume Blanchet, notaire, en 1435 et 1439, lequel cahier renferme 12 feuillets qui sont décousus, les actes ne se suivant point; autre cahier faisant partie d'un registre d'actes reçus Georges Bruguier, notaire, en 1443 et autres années, lequel cahier renferme 31 feuillets; autre cahier faisant partie d'un registre d'actes reçus Me Bernard Ponge, notaire, en 1449, lequel cahier renferme 26 feuillets, tous étant rongés et déchirés; autre cahier faisant partie d'un registre d'actes reçus Pierre Barthélemy, notaire, en 1454, 1455, lequel cahier renferme 10 feuillets décousus; plus un cahier faisant partie d'un registre d'actes reçus Jean de Montels, notaire, en 1460 et autres années, lequel cahier renferme 18 feuillets; autre cahier faisant partie d'un registre d'actes reçus Pons Castanet, notaire, en 1464, 1465 et autres années, les dates ne se suivant point, lequel cahier renferme 46 feuillets, certains décousus et d'autres à la fin rongés; autre cahier faisant partie d'un registre d'actes reçus Georges Ginhoux, notaire, en 1489, lequel cahier renferme 13 feuillets écrits et quelques-uns en blanc à la fin, ceux du commencement étant déchirés et rongés; plus partie d'un registre d'actes reçus Jean Laurent en 1492 et autres années, lequel renferme 20 feuillets tous déchirés en man-

quant une partie; plus un cahier faisant partie d'un registre d'actes reçus Pierre Privat, notaire, en 1498, 1503 et autres années, lequel commence par fo1.91 et finit par fol.128 ; autre cahier faisant aussi partie d'un registre d'actes reçus par led. Me Pierre Privat, notaire, en 1503 jusqu'en 1510, renfermant 33 feuillets, la plupart vers la fin étant déchirés; plus un cahier faisant partie d'un registre des actes reçus par Me Pierre de La Fabrègue, notaire, en 1513 et autres années, commençant par fo1.28 et finissant par fo1.38; autre cahier faisant partie d'un registre d'actes reçus Maurice Jaussal, notaire, en 1528, renfermant 11 feuillets, le premier déchiré; plus partie d'un registre d'actes reçus Guillaume Briçonnet, notaire, en 1545, commençant par fo1.257 et finissant par fo1.369, les premiers feuillets étant déchirés et tous un peu rongés.

542) Autre liasse contenant plusieurs cahiers faisant partie des petits registres ou cotets des actes de différents notaires, savoir cinq cahiers cousus ensemble faisant partie d'un registre d'actes reçus Guillaume de Champclaux, notaire, en 1276 et autres années, renfermant en tout 59 feuillets; plus un cahier faisant partie d'un petit registre ou cotet de certains actes reçus par Me Ducamp, notaire, en 1365, renfermant 18 feuillets dont une partie sont en blanc; autre cahier faisant partie d'un registre d'actes reçus Jean Virgile, notaire, en 1381, renfermant 18 feuillets étant tous rongés et en manquant une partie; autre cahier faisant partie d'un registre d'actes reçus Antoine du Solier, notaire, en 1409, renfermant 8 feuillets déchirés; autre cahier faisant partie d'un registre d'actes reçus Me Pons Robert, notaire, en 1412, renfermant 42 feuillets rongés et déchirés en partie; autre cahier faisant partie d'un registre d'actes reçus Me Pierre Brun, notaire, en 1443 et autres années, renfermant 26 feuillets dont quelques-uns sont déchirés et tous sont rongés; autre cahier faisant partie d'un registre des actes reçus Georges Bruguier, notaire, en 1445 et autres années, renfermant six feuillets; autre cahier faisant partie d'un registre des actes reçus Jean de Montels, notaire, en 1459, commençant par fol. 119 et finissant par fol. 142; autre cahier faisant partie d'un registre d'actes reçus Jean Ginhoux, notaire, en 1460, commençant par fo1. 51 et finissant par fol. 85; autre cahier faisant partie d'un registre d'actes reçus led. Jean Ginhoux, notaire, en 1462 et autres années, commençant par fo1. 99 et finissant par fo1. 125; autre cahier faisant partie d'un registre d'actes reçus par led. Me Jean Ginhoux, notaire, en 1465-1466, commençant par fo1.128 et finissant par fo1.165, les feuillets à la fin étant déchirés; plus un cahier faisant partie d'un registre d'actes reçus Jean d'Autun, notaire, en 1516, commençant par fo1. 226 et finissant par fo1. 253; autre cahier faisant partie d'un registre d'actes reçus et signés d'Autun, notaire, en 1530 et autres années, commençant par fol. 41 et finissant par fo1. 48, y ayant en outre quelques feuillets en blanc; plus un cahier. faisant partie d'un registre d'actes reçus Guillaume Bresson, notaire, en 1459, commençant par fo1. 25 et finissant par fol. 47; autre cahier faisant partie d'un registre d'actes reçus Privat, notaire, l'année n'y étant point, commençant par fo1. 48 et finissant par fo1. 57; autre cahier faisant partie d'un registre d'actes de l'année 1448 et autres, le nom du notaire n'y étant pas, commençant par fo1.136 et finissant par fol.149; autre cahier faisant partie d'un registre de différents actes, le nom du notaire et l'année n'y sont point, y ayant partout *anno predicto*, commençant par fo1. 31 et finissant par fol. 58.

543) Autre liasse contenant plusieurs cahiers qui font partie des registres d'actes reçus par différents notaires, dans lesquels cahiers on ne trouve point le nom du notaire, savoir un cahier en cinq feuillets détachés contenant certains actes de l'année 1566; autre cahier couvert de papier en 12 feuillets dont les cinq derniers sont déchirés et y en manque partie, contenant certains actes de l'année 1485 et autres; autre cahier en dix feuillets contenant certains actes de l'année 1486 ; autre cahier commençant par fo1. 165 et finissant par fo1. 190, contenant certains actes de l'année 1500 et autres; autre cahier en 50 feuillets, la plus grande partie au commencement et à la fin rongés et déchirés, et d'autres où il ne reste presque rien contenant certains actes de l'année 1501 et autres années; plus deux cahiers détachés faisant partie d'un registre d'actes de l'année 1506 et autres années, commençant par fo1. 360 et finissant par fo1. 410; autre cahier commençant par fo1. 306 et finissant par fol. 323 contenant certains actes de l'année 1517.

544) Autre liasse contenant plusieurs feuillets de registres de différents notaires, lesquels feuillets étaient éparpillés et on les a ramassés, y ayant dans certains des actes qui peuvent servir.

545) Un registre couvert de parchemin contenant le répertoire général de tous les actes reçus par Antoine d'Autun, notaire, dans le 15e siècle, lequel registre renferme 224 feuillets.

546) Autre registre dont la couverture en parchemin manque en partie contenant aussi le répertoire de plusieurs actes reçus par led. d'Autun en différentes années, lequel registre dont les deux premiers feuillets sont déchirés contient 151 feuillets; dans le même registre, il y a encore trois cahiers

séparés contenant aussi répertoire de plusieurs actes reçus par led. d'Autun, notaire.

547) Plus un registre en mauvais état contenant le répertoire des actes de Jacques Paulet, notaire.

II.32 Registres de la baronnie et juridiction de Portes et dépendances.
nn. 548 - 560 ..... fo1.206

548) Quatre registres couverts de parchemin de la juridiction de Portes et dépendances, l'un de l'année 1367, l'autre de 1371, l'autre de 1378 et l'autre de 1396.

549) Quatre registres de la juridiction de Portes et dépendances, l'un de 1405, l'autre de 1406,et deux de 1413, lesd. registres couverts de parchemin.

550) Quatre registres dont trois couverts de parchemin et l'autre en papier de lad. juridiction de Portes et dépendances, l'un de 1422, l'autre de 1424, l'autre de 1426 et l'autre de 1429.

551) Quatre registres couverts de parchemin de lad. juridiction de Portes et dépendances, l'un de 1431, l'autre de 1441, l'autre de 1467 et l'autre de 1475.

552) Sept registres couverts de parchemin de lad. juridiction de Portes et dépendances, l'un de 1468 et autres années, l'autre de 1476, l'autre de 1480, l'autre de 1484, l'autre de 1490, l'autre de 1494 et l'autre de 1495.

553) Six registres couverts de parchemin de lad. juridiction de Portes et dépendances, l'un de 1500, l'autre de 1501, deux de 1503, un de 1504 et l'autre de 1505.

554) Huit registres couverts de parchemin de lad. juridiction de Portes et dépendances, l'un de 1511, deux de 1512, deux de 1513, un de 1514, un de 1515 et l'autre de 1518.

555) Sept registres couverts de parchemin de lad. juridiction de Portes et dépendances, l'un de 1518, l'autre de 1520, deux de 1522, un de 1522 et 1523 et les autres deux de 1523.

556) Cinq registres tous couverts de parchemin excepté un de lad. juridiction de Portes et dépendances, l'un de 1525, l'autre de 1527, l'autre de 1529, l'autre de 1530, l'autre de 1539 et l'autre de 1563.

557) Quatre registres couverts de parchemin de la juridiction de Verfeuil dans le ressort de la baronnie de Portes, l'un de 1508, l'autre de 1511, l'autre de 1516 et l'autre de 1517.

La plupart de tous les susd. registres étant en mauvais état, y ayant à certains des feuillets déchirés et rongés, d'autres n'étant pas entiers, y manquant des feuillets et partie de la couverture, y en ayant d'autres qui commencent par une année suivie d'autres antérieures.

558) Une liasse renfermant plusieurs cahiers et feuillets détachés faisant partie des registres de lad. juridiction de la baronnie de Portes et dépendances de différentes années.

559) Autre liasse renfermant aussi plusieurs cahiers et feuillets détachés faisant partie des registres de lad. juridiction de Portes et dépendances de différentes années.

560) Autre liasse contenant aussi plusieurs cahiers et feuillets détachés faisant partie des registres de lad. juridiction et dépendances de différentes années.

[de la main de Roussel]

Je soussigné déclare avoir en mon pouvoir dans ma maison les titres, actes et registres mentionnés au présent inventaire des terres de Peyremale et vicomté de Portes et les tenir sur les ordres de Monsieur, frère du roi, vicomte de Portes, promettant de les représenter et remettre à la première réquisition qui m'en sera faite, à Sagnols, ce quatorze mai mil sept cent quatre vingt quatre.

[signé] *ROUSSEL*

Index

Dans l'index qui suit, les noms de personnes sont composés en caractères romains et les noms de lieux en caractères *italiques*.

Afin d'éviter les répétitions, les abréviations suivantes ont été utilisées :

Ch.	: château.
Mand.	: mandement.
Not.	: notaire.
Par.	: paroisse.
Sr,	: sieur.
Sgr, sgresse	: seigneur, seigneuresse.
Cosgr, cosgresse	: coseigneur, coseigneuresse.

Abréviations utilisées pour les noms de paroisses

C.D.D.	: Le Collet-de-Dèze.
S.A.L.	: Saint-André de Lancize.
S.A.T.	: Saint-Andéol de Trouilhas.
S.C.A.	: Sainte-Cécile d'Andorge.
S.F.A.	: Saint-Florent sur Auzonnet.
S.F.V.	: Saint-Frézal de Ventalon.
S.G.C.	: Saint-Germain de Calberte.
S.H.L.	: Saint-Hilaire de Lavit.
S.J.C.D.	: Saint-Jean du Chambon de Dèze.
S.J.P.	: Saint-Julien des Points.
S.J.V.	: Saint-Jean de Valériscle.
S.M.D.	: Saint-Michel de Dèze.
S.M.V.	: Saint-Michel de Ventalon.
S.P.V.	: Saint-Privat de Vallongue.
S.V.M.	: Saint-Victor de Malcap.

INDEX

A*belières,* à Portes 290 (1604), 336 (1447), 374 (1622), 375 (1622), 378 (1622).
Abrits (Jean des), sgr des Abrïts : 274 (1590).
" (Pierre des) : 259 (1349).
" (Sibille des), cosgresse de Calberte : 259 (1349).
Agnel (André) : 444 (1569).
Agulhac (Charles d'), sgr de Baumefort : 76 (1581).
Alais : 109 (1345), 288 (1592), 495 (1367).
" (Avocat et procureur fiscal d') : cf. Bastale.
" (Juge d') : cf. Bertrand.
" (Not. d') : 15 (1345), Constant, Fournier, Soustelle.
" (Sgrs, sgrie d') : 393 (1564), 394 (1740), cf. Pelet, Rager, Verger (du).
" (Viguier et châtelain d') : 383 (1328).
Albanel (Aigline) : 309 (1333), 310 (1333).
" (Guillaume) 301 (1273), 318 (1395), 384 (1334).
" (Guillaumette) 302 (1279).
Albert (Guillaume) : 221 (1264), 225 (1398).
Alègre, commissaire : 84 (1616).
Alguin (Guillaume), not. : 147 (1498).
Allègre (Ch., mand. d') : 189 (1434), 191 (1604), 192 (1328), 196 (1387), 465 (1567-1606), 472 (1658-1671).
" (Not. au mand.d') : cf. Boyer.
" (Sgrs, cosgrs d') : cf. Bérard, Raynard.
Allier (Pierre), not. : 540 (1533-1534).
Alzon (Valat d') : 373 (1618).
Amandrieu (Jean), dit Moutarde : 15 (1345).
Ancel (Gilbert) : 64 (1508).
André (Jean), notaire : 130 (1451).
Anduze : 109 (1345).
Anduzenque (L') : 109 (1345).
Anjou (Louis, duc d') : 117 (1377).
Apostoly (L'), par. de Géno!hac, mand. de Portes : 10 (1618), 16 (1483), 19 (1578), 28 (1556), 64 (1508), 65 (1508), 67(1508), 216 (1514), 217(1561), 380(1681).
Arbusse (Bernard d'). Bérard, Châteauvieux (de), Jourdan, Radolphe., not. : 309 (1333), 310(1333).
Argent-Claux, par. de Peyrernale : 7 (1460), 25 (1542), 72 (1617), 207 (1346), 214 (1413), 215 (1441), 216 (1514).
Arlende (Prieur d') : 474 (1569-1664).
Arnal (Antoine) : 83 (1596).
Armald (Guillaumette) : 325 (1419).
Arnaud (Guillaurne), notaire de Saint-Arnbroix : 3 (1337),75 (1578), 175 (1543), 176 (1559), 186 (1348),190 (1551), 443 (1569), 444 (1569), 456 (1569), 536 (1562).
Assions (Par. d') : 46 (1342).
Atramont (Guillaume d') : 495 (1367).
Attuvire, par. de S.M.D. : 247 (1515).
Audals (Les), à Portes : 283 (1566).
Audïbert (d') : cf. FareIle (Audibert de La).
Aumont, not. à Paris : 140 (1691).
Aunes (Les), au Calendon, par. de Peyremale : 27 (1522).
Aureilhe (Bertrand), not. : 160 (1328),192 (1328), 193 (1328), 202 (1328), 203 (1329), 255 (1328), 256 (1332), 307.
Auriac (Guillaumette d') : 221 (1264).
Auriol (Antoinette) : 352 (1544), 353 (154-4), 354.
Aurus (Claude), not. : 350 (1542), 351 (1544), 424 (1541).
Aussel (Pierre) : 52 (1390).
Autajon (Jean), not. : 1l (1309), 52 (1390), 53 (1390), 183 (1312).
Autun (d'), juge : 141 (1693).
" (d'), not. : 327 (1425), 542 (1530).
" (Sr d') : 418 (1676).
" (Antoine d'), jeune : 284 (1584).

" (Antoine d'), not. : 524 (1524), 525 (1528), 526 (1530), 527(1531), 528 (1532), 529 (1533), 530 (1535), 545, 546.
" (Antoine d'), sr, sgr du Mas-Andrieu : 40 (1618), 293 (1622).
" (Antoine d'), sgr du Mas-Andrfeu, juge du marquisat de Portes : 298 (1728).
" (Jean d') : 283 (1566).
" (Jean d'), dit de Champclaux : 287 (1589).
" (Jean d'), not. : 16 (1483), 246 (1444), 272 (1519), 273 (1519), 338 (1489), 341 (1507), 342 (1507), 343 (1507), 344 (1507), 396 (1485), 397(1484), 442 (1482-1510), 464, 520 (1472-1491), 521 (1477-1480), 522 (1505-1506), 523 (1505-1511), 542 (1516).
" (Jean d'), not. de Champclaux : 216 (1514), 247 (1515).
" (Jean d'), cosgr de Rieumal : 149 (1503).
" (Jean d'), sgr de Champclaux : 227 (1580).
Auzon : 465 (1567-1606).
Avenières, par. de S.M.D. 236 (1346), 244 (1387).
Avenières (Bertrand d'), not. : 201 (1313).
Aynès (Le martinet d') : 357 (1578).

Baissac (Simon de) : 38 (1618).
Baldit (Jean) : 317 (1387).
Balme (Gilette de) : 89 (1513).
" (Louis de), cosgr de Rochegude : 323 (1414).
" (Rempré de) : 323 (1414).
Balonin, not. : 109 (1345).
Ban, par. de Génolhac, mand. de Portes : 93 (1627), 286 (1585), 308 (1328), 330 (1435), 339 (1490), 345 (1508), 346 (1510), 348 (1535), 349 (1536), 350 (1542), 351 (1544), 376 (1622), 379 (1623).
Banières (Sgrs de) : cf. Tortholon.
Banne (Arnaud de) : 167 (1386).
" (Bermond de) : 209 (1358).
" (Bermond de), cosgr de Castillon : 169 (1397).
" (Bernard de), cosgr de Banne : 46 (1342).
" (Bernard de), not. : 309 (1333).
" (Pierre de), cosgr de Castillon : 171 (1427), 172 (1427).
" (Raymond de) : 3 (1337), 209 (1358).
Barascon, à Chamborigaud : 325 (1419).
Barjac (Guillaume de), cosgr et parier de Rochegude : 193 (1328), 194 (1344).
Barre : 259 (1349), 282 (1618).
" par. de Génolhac : 451 (1771).
" (Guillaume de), prieur de S.G.C. : 258 (1346).
Barthélemy (Pierre), not. : 541 (1454-1455).
Bary (Le), à S.J.V. : 469 (1598).
Bastale (Charles), sgr de Larnac, avocat et procureur d'Alais : 298 (1728).
Bastide (La) : 222 (1344).
Bastide (Jean) : 51 (1346).
" , notaire : 540 (1481).
" (Sr de La) : 275 (1590).
Bataille (Michel), notaire de Saint-Ambroix : 26 (1521), 397 (1525), 460 (1507).
" , notaire : 163 (1346), 224 (1386), 225 (1398).
Baucels (Les), par. de S.G.C. : 232 (1343), 252 (1254), 255 (1328), 270 (1454), 273 (1519).
" (Bertrand des) : 232 (1343).
Baumefort (Sgrs de) : cf. Agulhac (d'), Borne (de).
Beaucaire (Ch. de) : 150 (1503).
Beaucaire et Nîmes (cour de M. le SénéchaJ de) : 18 (1549), 20 (1624), 146 (1461)
" (garde des Archives Royales de la sénéchaussée de) : 150 (1503), cf. Gorce (de La).
" (Sénéchal de): 105 (1323), 119 (1381), 122 (1382), 130 (1451), 143 (1390), 153 (1540),154, 156 (1589), 157 (1639), 382 (1319), 390 (1623), 398 (1578), 483 (1319), 489 (1485).
" (Sénéchaussée de) : 388 (1431), 389 (1431), 393 (1564).
Beaufort (Sgrs de) : 144 (1423), cf. Roger.
Beauvoir (Jacques de), sr de Recoules : 20 (1620-1625).
" (Jacques de Grimoard de), sgr et baron du Roure : 218 (1605), 480 (1606).
Bellecoste : 442 (1482-1510), 465 (1567-1606).
Bellet (Jean), not. : 296 (1684).
Belvèze (Louis de), prieur de S.M.V. : 147 (1498).

Bénezet (Antoine) : 469 (1598).
Benoît (Armand) : 365 (1596), 410 (1604).
" (Jean) : 93 (1627), 470 (1606).
Bérard (Antoine) 189 (1434).
" (Bérard), sgr de Montalet et cosgr d'Allègre : 187 (1418), 189 (1434), 321 (1406), 327 (1425).
" (Bertrand) [?] : 188 (1428).
" (Bertrand), sgr de Montalet : 190 (1551).
" (Guillaume) : 1 (1317), 2 (1320), 189 (1434), 204 (1338), 303 (1295), 304 (1297), 422 (1287).
" (Guillaume), bayle de Portes : 302 (1279).
" (Guillaume), cosgr de Montalet : 183 (1312),
" (Guillaume), sgr de Montalet : 4 (1344).
" (Guillaume), sgr de Potelières : 45 (1332), 313 (1353).
" (Jean), sgr de Montalet : 191 (1604), 358 (1578).
" (Jean), sgr de Montalet et de Potelières : 357 (1578).
" (Louis) : 188 (1428).
Bernard, not. : 93 (1627).
Bertrand (Catherine) : 342 (1507).
" (GuilIaume), not. : 54 (1414), 55 (1414).
" (Jacques), juge de la ville d'Alais : 102 (1281).
Bessèges : 28 (1556).
Bezon (Claude) : 69 (1578), 77 (1577).
Blachet : 142 (1378).
Bladier, à Peyremale 23 (1417), 61 (1465).
" (Raymond) : 52 (1390).
Blanc (Jean Le), juge du marquisat de Portes : 20 (1620-1625), 415 (1626).
Blanche (Jeanne) : 412 (1620).
Blanchet (Guillaume), not. : 541 (1435-1439).
" (Jacques), not. : 516 (1444-1448).
Blanchon (Pierre), not. : 197 (1391).
Blannaves (par. de) : 93 (1627), 442 (1482-1510), 465 (1567-1606), cf. *Castanet de Blannaves (Le).*
Blarties (Etienne) : 52 (1390).
Blau (Albert) : 202 (1328).
" (Bernard) : 252 (1254).
" (Guillaume) : 202 (1328).
Blazin, greffier :141 (1693).
" (Louis), not. : 43 (1705), 95 (1680-1682), 381 (1705), 420 (1705), 421 (1707), 449 (1680-1681), 459 (1681-1682).
Bois des Rochan (Le), à Portes : 414 (1623).
Bois du Moulin (Le) : 370 (1599).
Boisson : 461 (1661-1662), 470 (1623).
" (Prieur de) : 474 (1656-1664).
Bonard : 163 (1346).
Bonétienne (Bertrand) : 306 (1317).
" (Guillaume) : 313 (1353), 315 (1357), 318 (1395).
Boniol (Bernard) : 333 (1447), 336 (1447), 397 (1437).
" (Catherine) : 355 (1564).
" (Thibaud) : 341 (1507).
Bonnefoux (Durand) : 259 (1349).
" , notaire : 21 (1414).
Bonnet (Etienne) : 239 (1380).
Bordels (Pierre de), not. : 183 (1312).
Bordezac, par. de Peyremale : 30 (1578), 213 (1408).
Borie de Gaucen (La), aux Bousiges : 398 (1578).
Borne (Claude) : 32 (1585).
" (Isacc), not. : 42 (1620), 84 (1616).
" (Jacques) : 325 (1419).
" (Jean), not. de Peyremale : 471 (1625).
" (Jean-Isaac), not. : 41 (1620).
" (Louis), not. de Peyremale : 32 (1585), 72 (1617), 82 (1586), 83 (1596), 98(1585-1586), 404 (1585), 468 (1594).
" (Michel) : 32 (1585).
" (Pierre de) : cf. Farelle (Audibert de La).
Bosc (Etienne du), not. : 518 (1477-1483).
" (Pierre du), not. : 49 (1344), 50 (1344), 59 (1334).
" (Pierre du), prieur de Peyremale : 95 (1682).

Boschet : 463 (1566).
Bosèges (Guillaume du) : 441 (1386).
Bosquet (du), not. : 47 (1344).
" (Bernard du), not. de Saint-Ambroix : 210 (1386).
" (Etienne du), not. 303 (1295).
" (Guillaume du), not. de Saint-Ambroix : 56 (1415).
Boucoiran (Not. de) : cf. Michel.
Bouquet, not. : 292 (1609).
Bousiges (Les), par. de Sénéchas, mand. de Portes : 55 (1414), 285 (1585), 295 (1665), 303 (1295), 304 (1297), 309 (1333), 310 (1333), 316 (1387), 321 (1406), 327(1425), 331 (1435), 357(1578), 358 (1578), 361 (1572), 398(1578), 399 (1579-1589), 400 (1579), 405 (1586), 417 (1665), 461 (1661-1662).
" (Famille des) : 360 (1579).
Bousiges (Antoine) : 361 (1579).
" (Barthélemy) : 285 (1585).
" Claude) : 417 (1665).
" (Gaucelin) : 316 (1387), 321 (1406), 327 (1425).
" (Gaucen) : 285 (1585), 331 (1435), 356 (1566), 357 (1578), 398 (1573), 405 (1586).
" (Gaucen), plus vieux : 400 (1579).
" (Guillaume) : 327 (1425).
" (Jacques) : 295 (1665).
" (Jean) : 309 (1333), 310 (1333), 361 (1579).
Bousquet (Antoine) : 8 (1520).
Boussal (Durand), not. : 163 (1346), 207 (1346), 208 (1347), 235 (1346), 236 (1346), 257 (1346), 258 (1346).
Boyer (Maurice), not. au mand. d'Allègre : 19 (1578), 26 (1521), 30 (1578), 33 (1585), 34 (1586), 35 (1596), 36 (1599), 37 (1605), 69 (1578), 70 (1578), 90(1578-1585), 91(1578-1585), 100 (1578), 136 (1584), 191 (1604), 198 (1604), 200 (1604), 227 (1580), 248 (1590), 274 (1590), 275 (1590), 276 (1590), 277 (1590), 278 (1590), 279 (1590), 280 (1590), 284 (1584), 285 (1585), 288 (1592), 289 (1599), 290 (1604), 291(1607), 358 (1578), 361 (1579), 364 (1594), 367 (1597), 368 (1599), 369 (1599), 371 (1604), 405 (1586), 406 (1586), 410 (1604), 443 (1569), 444 (1569), 445 (1578-1605), 446 (1578-1607), 447 (1578 - 1583), 456 (1569), 457 (1578), 465 (1567-1606),474 (1569), 475 (1577), 480 (1578-1610), 370 (1599),
Bresson (Guillaume), not. : 542 (1459).
Bressonet (Jacques) : 471 (1630).
Briçonnet (Guillaume), not. : 107 (1344), 109 (1345), 111 (1345), 154, 190 (1551), 217 (1561), 283 (1566), 531 (1530), 532 (1537), 533 (1546), 534 (1553), 535 (1568), 541 (1545).
Brignoles (de) : 150 (1503).
Brigouze : 408 (1593).
Broussous (Le), mand. de Portes : 291 (1607), 292 (1609), 294 (1634), 379 (1623).
Bruc (Le) : 222 (1314), 225 (1398), 226 (1488).
Brugère, à La Font : 301 (1273).
Bruguier (Antoine) : 464.
" (Georges), not. de Saint-Ambroix : 9, 270 (1454), 540 (1445), 541 (1443), 542 (1445).
Brun, commissaire : 14 (1437), 31 (1579), 36 (1599), 38 (1610), 40 (1618), 42 (1620), 84 (1616), 85 (1618), 129 (1431), 179 (1613), 225 (1398), 284 (1584), 286 (1585), 287 (1589), 288 (1592), 289 (1599), 338 (1489), 341 (1507), 358 (1578), 378 (1622), 379 (1623), 397 (1437-1525), 410 (1604), 411 (1620), 412 (1620), 413 (1620), 427 (1614).
" (Pierre), not. : 542 (1443).
Brunet (Jean), not. : 58 (1432), 60 (1465), 61 (1465), 62 (1465), 63 (1465), 89 (1475).
Budos, en Guyenne : 145 (1461).
" (André Ier de), sgr et baron de Portes : 105 (1323), 160 (1328), 161 (1328), 192 (1328), 193 (1328), 202 (1328), 203 (1329), 255 (1328), 256 (1332), 307, 383 (1328), 384 (1334).
" (André II de), sgr et baron de Portes : 14 (1437), 129 (1431), 146 (1424), 170 (1421), 171 (1427), 173 (1427), 188(1428), 189 (1434), 215 (1441), 246 (1444), 266 (1421), 267 (1426), 268 (1426), 326 (1424), 329 (1435), 332 (1447), 333 (1447), 334 (1447), 335 (1447), 336 (1447), 388 (1431), 389 (1431), 397 (1437), 479 (142-1433).
" (Antoine-Hercu1e de), sgr, vicomte puis marquis de Portes : 93 (1625), 137 (1613), 229 (1622), 251 (1626), 293 (1622), 390 (1623), 415 (1626), 448 (1622), 465 (1606).
" (Charles de), sgr et baron de Portes : 26 (1521), 89 (1513), 150 (1503), 151 (1515), 152, 216 (1514), 247 (1515), 272 (1519), 273 (1519), 391 (1515).
" (Diane-Henriette de), duchesse de Saint-Simon : 74 (1646), 138 (1655), 139 (1657), 157 (1639), 481 (1645), 490 (1642).
" (Guillaume de) : 68 (1565).

" (Guillaume de), sgr et baron de Budos : 150 (1503).
" (Henri de), sgr et marquis de Portes : 490 (1642).
" (Jacques de), sgr, baron puis vicomte de Portes : 19 (1578), 30 (1578), 31 (1579), 32 (1585), 33 (1585), 34 (1586), 69 (1578), 70 (1578), 71, 76 (1581), 77(1577), 78 (1577), 79 (1580), 80 (1585-1607), 82 (1586), 83 (1596), 95 (1578-1585), 100 (1578), 155 (1583), 156 (1589), 217 (1561),227 (1580), 248 (1590), 274 (1590), 275 (1590), 276 (1590), 277 (1590), 278 (1590), 279 (1590), 280 (1590), 283 (1566), 284 (1584), 285(1585), 286(1585), 287(1589), 288(1592), 358 (1578), 359 (1579), 361 (1579), 362, 364 (1594) 365 (1596), 366 (1596), 400 (1579), 402 (1585), 403 (1585), 404 (1585), 405 (1586), 406 (1586), 407 (1589), 408 (1593), 409 (1596), 425 (1569), 426 (1569), 443 (1569), 445 (1578-1605), 447 (1578-1583), 456 (1569), 457 (1578), 465 (1567-1606), 466 (1576-1596), 467(1576-1584), 468 (1594-1599), 475 (1577), 480 (1578-1610).
" (Jean de), sgr et baron de Portes : 25 (1542), 153 (1540), 175 (1543), 190 (1551), 392 (1533-1536), 424 (1541).
" (Marie-Félice de), marquise de Portes : 74 (1646), 86 (1648), 87 (1664), 88 (1710), 94 (1661-1662), 95 (1680-1682), 101 (1661), 138(1655), 139(1657), 140(1691), 141 (1693), 157 (1639), 158 (1678), 159 (1679), 295 (1665), 29 (1682), 417 (1665), 418 (1676), 419 (1681), 449(1680-1681), 458 (1661), 461 (1661-1662), 472 (1658-1671), 473 (1659-1669), 474 (1656-1664), 481 (1645), 482 (1688), 490 (1642).
" (Raymond-Guillaume 1er de), sgr et baron de Portes : 104 (1321), 105 (1323), 128 (1321) 105 -
" (Thibaud 1er de), sgr et baron de Portes : 13 (1410), 103 (1381), 113 (1365), 115 (1366), 116 (1377-1380), 117 (1377), 118 (1379), 119 (1381), 120 (1381), 121 (1381), 122 (1382), 123 (1381-1382), 124 (1382), 125 (1383), 126 (1384), 127 (1337), 142 (1378), 166 (1386), 167(1386), 168 (1387), 169 (1397), 187 (1418), 196 (1387), 197 (1391), 210 (1386), 212 (1406), 214 (1413), 224 (1386), 225 (1398), 240 (1386), 241 (1386), 242 (1387), 243 (1411), 244 (1387), 245 (1411), 263 (1387), 264 (1399), 265 (1405), 316 (1387), 317 (1387), 322 (1409), 386 (1404), 387 (1411), 423 (1406), 441 (1385-1386), 442 (1482-1510), 477 (1396), 478 (1386-1387).
" (Thibaud II de), sgr et baron de Portes : 7 (1460), 16 (1483), 131 (1453), 132 (1456), 133 (1471), 134 (1472), 135 (1472), 145 (1461), 146 (1461), 147(1498), 148 (1499), 226 (1488), 270 (1454), 271 (1467), 338 (1489), 396 (1485), 397 (1484), 489 (1485).
" (Thibaud de), sgr de S.J.V. et cosgr de S.V.M. :176 (1559).
Buyen (Guillaume de La) : 311 (1345).

Cabane (Claude) : 300
Cabanes (Les) : 206 (1342).
Cabrières (Pierre de), cosgr de Calberte : 256 (1332).
Cadoine (Sgrs de) : 251 (1626), 428.
" (Jean de) : 489 (1485).
" (Raymond de) : 260 (1349).
Calberte (Ch., mand. de) : 254 (1283), 257 (1346), 259 (1349), 260 (1349), 262 (1381), 264 (1399), 268 (1426), 275 (1590), 278 (1590), 281 (1618), cf. *Saint-Germain de Calberte.*
" (Cosgrs, pariers de) : cf. Abrits (des), Cabrières (de), Garde (de La), Montusargues (de).
Calberte (Etienne) : 233 (1343).
Calvet (Jean), not. : 21 (1412).
" (Pierre) not. : 8 (I520), 63 (1465).
CaIvin (Berard), not. : 1 (1317).
Cambefort (Vital) : cf. Chambefore.
Carnbis (Jean de), cosgr de S.V.M. : 176 (1559).
Camoul (Marguerite) : 408 (1593).
Campis (Pierre de), not. :452 (1365).
Canaules (Not. de) cf. Clary.
Carrière (La) : 271 (1467).
Carrière (La), par. de S.A.L. : 269 (1448).
Cartier (Bemard) : 40 (1620), 93 (1627).
" (Pierre) : 40 (1620), 75 (1578).
" (Pierre), dit Gourdouze : 36 (1599), 76 (1581).
Casevieilles (Guillaurne de), not. : 541 (1349-1350).
Cassagnas (Par. de) : 238 (1366).
Castagnols (Par. de) : 93 (1627), 454, 455 (1459 - 1535), cf. *Vialas*.
Castanet (Pons), not. :174 (1433), 213 (1408), 517 (1450-1467), 541 (1464-1465).
Castanet de Blannaves (Le) : 467 (1576).
Castanier (Catherine) : 72 (1617).
" (Jacques) : 419 (1681).
Castillon (Ch., mand. de) : 160 (1328), 163 (1346), 165 (1371), 167 (1386), 168 (1387), 169 (1397), 171 (1427), 174 (1427), 175 (1543), 178 (1605), 218 (1605), 435, 472 (1658-1671).

" (Sgrs, cosgrs de) : 435, cf. Banne (de), CastilIon (de), Dème (de), Guilhefred (de).
Castillon (Ferrande de), cosgresse de Castillon : 167 (1386), 169 (1397).
" (François de), cosgr de Castillon et de S.V.M. : 175 (1543), 176 (1559), 177 (1565).
" (François de), sgr de Castillon et de S.V.M. : 75 (1578).
" (Pierre de) : 163 (1346).
" (Pierre de), sgr de Castillon et cosgr de S.V.M. : 178 (1605), 179 (1613), 181 (1613).
" (Raymond de) : 163 (1346).
Cendras (Monastère de) : 325 (1419), 391 (1515).
Cessous, par. de Peyrernale : 17 (1499), 71, 73 (1618), 74 1646), 87 (1664), 90 (1578), 91 (1578), 92 (1622), 94 (1661-1662), 97 (1770-1772), 100 (1578), 101 (1661), 355 (1564), 419 (1681), 448 (1622), 453 (1423).
" , vieux, par. de Peyremale 26 (1521), 73 (1618).
Cèze (Rivière de) : 28 (1556), 31 (1579), 38 (1618), 42 (1620), 85 (1618).
Chabanel, par. du C.D.D. : 219 (1606).
Chabanes : 11 (1309).
Chabert, not. : 176 (1559).
" (Benjamin), not. de Saint-Ambroix : 20 (1620-1625), 93 (1625).
Chabot (Pierre de), not. : 204 (1338).
Chabrier (Jacques), dit Donzel : 246 (1444).
" (Jean), not. : 74 (1646), 86 (1648).
" (Pierre) : 476 (1379).
Chabrière (La), par. de S.M.D. : 246 (1444).
Chabrière (Pélegrine de) : 265 (1405).
" (Raymond de) : 265 (1405).
Chabrolet (Antoine), not. : 322 (1409).
Chabrase, par. de S.C.A. : 219 (1606), 222 (1344), 225 (1398), 226 (1468).
Chalserre, par. de S.C.A. : 122 (1344), 225 (1398), 226 (1488), 444 (1569).
Chalsine : 11 (1309).
Chambefore (Vital), ou Cambefort : 301 (1273), 302 (1279).
Chambon (Le), par. de Sénéchas : 92 (1618-1622), 303 (1295), 447 (1578).
Chambon de Dèze (Par. du) : cf. S.J.C.D.
Chambonnet (Le) : 11 (1309), 53 (1390), 59 (1334), 207 (1346), 214 (1413), 215 (1441), 216 (1514).
Chamboredon : 26 (1521), 43 (1709).
" , par. de Sénéchas : 10 (1618), 447 (1583).
Chamboredon (Guillaume) : 290 (1604).
" (Jacques) : 290 (1604), 378 (1622).
" (Jean) : 96 (1759).
" (Simon) : 84 (1616).
" (Simon), not, de Peyrernale : 85 (1618), 292 (1609).
Chamborigaud, par. de Chausse, mand. de Portes : 93 (1627), 325 (1419), 345 (1508), 348 (1535), 380 (1681) 402 (1585), 425 (1569), 451 (1759-1771).
" (Bayle de) : cf. Teissier.
" (Not. de) : cf. Lamorte (de), Lanteyrès, Poitevin.
Chamis (Guillaume de), not. : 422 (1287).
Champalus (Guillaume de), sgr de S.V.M. : 164 (1347).
Champclaux, par. de S.C.A. : 227 (1580), 242 (1387), 495 (1367).
" (Not. de) : cf. Autun (d').
" (Sgrs de) : 462 (1628), cf. Autun (d').
Champclaux (Arnaud de) : 242 (1387), 478 (1387).
" (Bernard de) : 495 (1367).
" (Guillaume de) : 239 (1380).
" (Guillaume de), not. : 182 (1274), 230 (1222), 301 (1273), 542 (1276).
" (Isabeau de) : 239 (1380), 242 (1387), 478 (1387).
Champ du Boufri, à Portes : 284 (1584).
Champnac (Pierre de), not. 164 (1347), 235 (1346), 236 (1346).
Champquinson : 394 (1740).
Chancelier (M. le) : 150 (1503), 151 (1515).
Chantegrel (Pierre de), not. : 492 (1342-1346).
Chantidur (Jean) : 63 (1465).
Chapelle (François) : 251 (1626).
Chapellier (Antoine) : 348 (1535).
" (Bernard) : 339 (1490).
Chardès (Antoine) : 84 (1616), 85 (1618), 92 (1618).

Charet, par. de PeyremaIe : 46 (1342).
Charetes : 11 (1309).
Charles V : 113 (1365), 118 (1379), 142 (1378).
Charles VI : 119 (1381), 122 (1382), 125 (1383), 143 (1390).
Charles VII : 132 (1456), 144 (1423), 146 (1461), 388 (1431).
Charles IX : 393 (1564).
Charlet (Le), par. de Chausse : 379 (1623).
Charlet (Antoine) : 319.
" (Raymond) : 319.
Charnes (Geoffroy de) : 385 (1344).
Chases (Les), par. de S.M.D. : 57 (1429), 215 (1441), 243 (1411), 245 (1411), 247 (1515).
" (Guillaume des) : 243 (1411).
" (Philippe des) : 243 (1411).
" (Pons des) : 243 (1411).
Châteauneuf : 103 (1381).
Châteauvieux (Albert de) : 160 (1328).
" (Catherine de) : 166 (1386).
" (Guillaume de), de S.V.M. : 162 (1341).
" (Isabeau de), cosgresse de S.V.M. : 170 (1421), 174 (1433).
" (Olivier de) : 160 (1328).
" (Pierre de) : 166 (1386), 174 (1433).
" (Pierre de), de S.V.M. : 162 (1341).
" (Pierre de), sgr de S.V.M. : 161 (1328), 164 (1347).
" (Raymond de), cosgr de Montalet : 183 (1312).
Chaty (Pierre), not. : 189 (1434), 513 (1435).
Chausse (Par. de) : 222 (1344), 225 (1398), 226 (1488), 228 (1607), 325 (1419), 345 (1508), 379 (1623), 447 (1578-1583), 448 (1622), 449 (1680-1681), 451 (1759-1771), 456 (1569).
Chauvet (Le), par. de Peyremale : 62 (1465).
Chavat (Guillaume) : 239 (1380).
Chayrel, à Portes : 284 (1584).
Chayrus (Guillaume), not. : 302 (1279).
Cheyla (Le), à Peyremale : 35 (1596), 38 (1618), 84 (1616), 85 (1618).
Choiseau (Antoine), not. au Châtelet de Paris : 139 (1657).
Clamoux, par. de Peyremale : 22 (1416), 23 (1417), 36 (1599), 40 (1620), 45 (1332), 63 (1465), 75 (1578), 76 (1581), 86 (1648), 93 (1627).
Clary (Simon), not. de Canaules : 481 (1645).
Claux (Le), par. de Peyremale : 12 (1329), 17 (1499), 24 (1455), 29 (1564), 51 (1346), 55 (1414), 56 (1415), 62 (1465), 64 (1508), 65 (1508), 69 (1565), 77 (1577), 82 (1586), 95(1680).
" , par. de S.G.C. : 280 (1590).
Claux (Vital du) : 52 (1390).
Clauzel (Antoine) : 157 (1639).
Conti (S.A.S. Mgr le Prince de) : 43 (1705), 96 (1759), 97 (1770-1772), 140 (1691), 141 (1693), 297 (1710), 299 (1732), 300, 381 (1705), 394 (1740), 4.20 (1705), 421 (1707), 449, 450 (1740-1770), 451 (17591771), 490 (1694).
" (S. A. S. Mme la Princesse de) : 88 (1710), 140 (1706), 298 (1728), 490 (1694).
" (Jacques), not. de Saint-Ambroix : 408 (1593).
Clède (La) : 97 (1772).
Clermont (Catherine de), vicomtesse de Portes, veuve de Jacques de Budos : 10 (1618), 20 (1620-1625), 36 (1599), 38 (1618), 39 (1618), 40 (1618), 41 (1620), 42 (1620), 73 (1618), 80 (1585-1607), 85 (1618), 92 (1618-1622), 100 (1618),178(1605),179 (1613), 181 (1613), 191 (1604), 200 (1604), 218 (1605), 219 220(1607),228 (1607), 249 (1605), 250(1607), 281 (1613), 282 (1618), 289 (1599), 290 (1604), 291 (1607), 367 (1597), 368 (1599), 369 (1599) , 370 (1599), 371 (1604), 372 (1608-1620), 373 (1618), 374 (1622), 375 (1622), 376 (1622), 378 (1622), 379 (1623), 410 (1604), 411 (1620), 412 (1620), 413 (1620), 414 (1623), 427 (1614), 465 (1567-1606), 468 (1599), 469 (1598-1605) 470 (1606-1623), 471 (1625-1630), 480 (1578-1610).
Collet de Cessous (Le), par. de Peyremale : 43 (1705).
Collet de Dèze (Par. du) : 219 (1606), 222 (1344), 228 (1607), 234 (1343), 250 (1607), 441 (1385-1386), 442 (1482-1510), 458 (1661) 460 (1507), 465 (1567-1606), 472 (1658-1671).
Colombier (Le), à Portes : 416 (1630).
Colombiers (Sr des) : cf. Comites (de).
Combe Croze (La) : 302 (1279).

Combe Herboux, à Portes : 397 (1437-1484).
Combe Solalhe, à Cessous : 355 (1564).
Combes (Les) : 188 (1428), 190 (1551).
Comites (Guérin de), Sr des Colombiers : 380 (1681).
Commandrieu (Guillaume de), not. : 541 (1424-1425).
Conort (Simon) : 65 (1508).
Conseil du Roi (Le) : 123 (1382), 393 (1564).
Constant (Jacques), not. d'Alais : 297 (1710).
Corbier, not. : 136 (1584).
" (Jean), not. : 8 (1520), 407 (1589), 475 (1577).
" (Pierre), not. : 71, 77 (1577), 78 (1577), 425 (1569), 426 (1569).
" (Pierre) : 356 (1580).
Cornac : 450 (1770).
Cornas : 303 (1295).
Coste, not. [?] : 366 (1596), 374 (1622), 375 (1622), 378 (1622), 379 (1623).
" (André) : 37 (1605), 39 (1618), 40 (1618).
" (Etienne) : 319, 344 (1507), 345 (1508), 346 (1510), 347 (1512).
" (Jacques) : 359 (1579), 376 (1622), 409 (1596), 466 (1576).
" (Jean) : 35 (1596), 90 (1585), 91 (15 85), 411 (1620).
" (Martial) : 25 (1542), 68 1565), 349 (1536), 350 (1542), 351 (1544), 353 (1544), 356 (1566).
" (Martial), syndic de la communauté de Portes : 425 (1569).
Cotelier (Bernard) : 322 (1409).
" (Claude), sgr de Peyremale : 28 (1556).
" (Jean), not. : 7 (1460), 271 (1467), 338 (1489), 397 (1484).
" (Pierre) : 322 (1409), 326 (1424).
" (Simon), sgr de Peyremale : 28 (1556).
Couderc (Antoine) : 379 (1623).
Coudouloux, par. de S. J.C.D . : 207 (1346), 248 (1590).
" (Jean de) : 3 (1337) , 207 (1346).
Coulet (Le), mand. de Portes : 286 (1585).
Courry (Par. de) : 445 (1578-1605), 456 (1569).
Courtès du Germe (Le), sive *La Fabrègue* : 17 (1499).
Cousin (Jean) : 28 (1556).
Coyras (Pierre de), not. : 129 (1431).
Crémat (Le), par. de S.G.C. : 266 (1421).
" (Antoine du) : 273 (1519).
" (Bérenger du) : 270 (1454).
" (Louis du) : 266 (1421).
" (Raymond du) : 241 (1386), 259 (1349), 266 (1421).
" (Raymond du), not. : 194 (1344), 195 (1344), 222 (1344), 223 (1344), 311 (1345), 312 (1346), 477 (1343), 498 (1383-1384).
Crousas, par. de Chausse : 225 (1398), 226 (1488), 228 (1607), 229 (1622).
" (Srs de) : 229 (1622).
Crussol (Louise de), marquise de Portes, veuve d'Antoine-Hercule de Budos : 416 (1630).

Dalguech : 291 (1607).
Dardalhon (Sr), prieur de Portes : 381 (1705).
" (André), plus jeune : 26 (1521).
" (Antoine) : 7 (1460), 26 (1521).
" (Antoine), dit Caury : 90 (1578), 91 (1578).
" (Balthazar), lieutenant de viguier au mand. de Servières : 291 (1607).
" Balthazar), notaire : 365 (1596), 366 (1596), 409 (1596), 468 (1594-1599).
" (Balthazar), sr de Valmalle : 294 (1634), 411 (1620), 414 (1623), 416 (1630).
" (Barthélemy) : 95 (1680), 289 (1599).
" (Jacques) : 17 (1499), 26 (1521), 71, 91 (1578), 403 (1585).
" (Jean) : 26 (1521).
" (Jean-Pierre) : 88 (1710), 297 (1710).
" (Pierre) : 92 (1622).
Darlut : 148 (1499).
Daudé (Antoine), not.: 380 (1681).
Davillar (Pierre) : 44 (1308).
Degras (Pierre), moine de Sauve et prieur de Portes : 345 (1508), 346 (1510).

Deleuze (Antoine) : 246 (1444), 271 (1467).
" (Etienne) : 421 (1707).
" (Marguerite) : 444 (1569).
Delgas (Maurice) : 78 (1577).
Delmas (Bertrand) : 383 (1328).
Dème (de) : cf. Guilhefred (de).
" (Pierre de), cosgr de Castillon : 168 (1387).
Deparcieux (Jean-Antoine) : 43 (1705).
Desour (Jean) : 325 (1419).
Despeisses (Jean) : 288 (1592).
Destente, à Portes : 326 (1424).
Devèze (La) : 222 (1344), 225 (1398), 226 (1488).
" *(La),* à Portes : 367 (1597).
Dèze : 250 (1607), cf. C.D.D., S.J.C. D., S.M.D.
" (Miraud de) : 221 (1264), 225 (1398).
Dieulegarde (Guillaume) : 383 (1328).
Dieusse : 92 (1618-1622).
Doladilhe (Guillaume), not. : 58 (1432), 540 (1435-1437).
" (Jean), not. : 22 (1416), 23 (1417).
Domergue (André) : 87 (1664).
" (Jean) : 94 (1661).
" (Louise) : 394 (1740).
Drouilhèdes (Les), par. de Peyremale : 28 (1556), 55 (1414), 65 (1508), 70 (1578), 80 (1585-1607), 82 (1586).
Dubos (Pierre), not. : 483 (1319), cf. Bosc (du) [?] .
Ducarnp, not. : 542 (1365).
" (Raymond), not. : 221 (1264).
Ducisse (Bertrand de) : 429 (1342-1346).
Ducros : 360 (1579).
Dumas (Barthélemy) : 451 (1759).
" (Pascal) : 57 (1429).
" (Pons) : 441 (1386).
Duplan (Jean) : 495 (1367).
Dupré, not. : 68 (1565).
Dupuy (François) : 279 (1590).
Duranc (Jean) : 443 (1569).
Durand (Antoine) : 272 (1519).
" (Pierre), not. 2 (1320).
Elzière (L'), par. de Peyremale : 24 (1455), 31 (1579), 55 (1414), 66 (1508), 67 (1508), 68 (1565).
Elzière (de L'), greffier : 148 (1499).
" (Pierre de L'), dit Payssouls : 59 (1334).
Escarasson (L'), à Portes : 411 (1620), 412 (1620), 413 (1620).
Eschaliers (Les) : 11 (1309).
Escoffier (Antoine) : 299 (1732).
Espinas (L') : 244 (1387).
Eustache, not. à Nîmes : 116 (1377-1380).
Euzière (Jourdan d'), not. : 497 (1381-1383), 539 (1381).

Fabre (Antoine) : 470 (1623).
Fabrègue (La) : 17 (1499), cf. Courtès du Germe (Le).
" (La), à Ban : 350 (1542).
Fabrègue (Jacques La) : 97 (1772).
" (David de La) : 43 (1705), 381 (1705).
" (Pierre de La), not. : 541 (1513).
Fabri (Jean),not. : 188 (1428).
Fajasses (Les), par. de Portes : 287 (1589).
Fal (Le) : 188 (1428), 190 (1551).
Falcon, not. : 162 (1341).
" (Falcon), not. : 4 (1844), 163 (1341), 185 (1341), 206 (1342), 232 (1343), 233 (1343), 234 (1343).
" (Raymond) : 104 (1321).
Fare (La), par. de S.G.C. : 252 (1254).
Fare (La) (Baron de La) : 229 (1622), 393 (1564).
" (Cécile de La), veuve d'André de Budos : 7 (1460), 9, 131 (1453), 270 (1454), 271 (1467), 337 (1456).

" (Jacques de La), baron de La Fare : 228 (1607).
Farelle (Delphine de La), cosgresse de S.V.M. : 170 (1421), 174 (1433).
" (Louise d'Audibert de La), cosgresse de Tharaux : 198 (1604).
" (Pierre de La) : 166 (1386).
Fargues (Arnaud de) : 383 (1328).
Favan (Jean) : 73 (1618).
Favarines (Les) : 11 (1309).
Favède : 10 (1618), 20 (1620-1625), 32 (1585), 35 (1596), 41 (1620), 76 (1581), 77 (1577), 79 (1580), 290 (1604), 366 (1596), 367 (1597), 368 (1599), 369 (1599), 370 (1599), 371 (1604), 377, 404 (1585).
Faveirolles (Not. en la comté de) : cf. Poujol.
Felgère (La), par. de Saint-Jean de Gabriac : 269 (1448).
" (Sgrs de La) : cf. Montusargues.
Fenolhet, à Portes : 409 (1596).
Fenolhet (not.) [?] : 191 (1604), 291 (1607).
Ferrand (Paymond) : 321 (1406).
Filartigue (Guillaume de) : 104 (1321).
Flandin (Guigon) : 479 (1433).
" (Guigon), cosgr de S.V.M. : 174 (1433).
Fons : 442 (1482-1510).
" (Pierre de), not. : 164 (1347).
Font (La) : 301 (1273), 313 (1353).
Font-Bezon (Valat de) : 381 (1705).
Fontfrège : 188 (1428), 190 (1551).
Forêt (La), par. de Portes : 287 (1589), 378 (1622).
Fornet Paupre, aux Onchasses : 359 (1579).
Fournier (Jacques), not. d'Alais : 481 (1645).
François ler : 151 (1515), 153 (1547), 154.
François II : 393 (1564).
Frontal (Antoine) : 22 (1416), 52 (1390), 53 (1390).
" (Pierre) : 22 (1416), 23 (1417), 58 (1432).
" (Sibille) : 24 (1455), 60 (1465), 62 (1465), 63 (1465), 89 (1475).

Gaberdèze (Jeanne) : 351 (1544).
Gabourdes (Jean) : 289 (1599).
" (Raymond) : 348 (1535), 350 (1542), 351 (1544).
Gabriac (Pierre de), sgr de Tignac : 250 (1607).
Gache (Pierre), chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, précepteur de la maison de Jalès et de Peyroles : 478 (1386).
Gaillard, not. [?] : 342 (1507), 344 (1507).
Galaberte (Sr de) : cf. Montusargues (de).
Galeizon (Rivière de) : 391 (1515).
Galtier (Etienne), not. : 357 (1578).
Garbot : 151 (1515).
Garde (Sgrie de La), mand. de Calberte : 281 (1613).
Garde (Sr de La) : cf. Nougarède (de La).
" (Bertrand de La) : 170 (1421).
" (Guillaume de La) : 254 (1283).
" (Guillaume de La), cosgr de Calberte : 256 (1332).
" (Hugon de La) : 254 (1283).
" (Hugonnet de La) : 254 (1283).
" (lsabeau dite Bermonde de La), cosgresse de Calberte : 263 (1387).
Gardies (Sgr des) : 251 (1626), 481 (1645).
" (Guiraud de) : 173 (1427).
Gardon (Rivière de) : 242 (1387).
Garnier (Bernard) : 27 (1522).
Gaseray (Gaucelin) : 64 (1508).
Gauch (Claude) : 28 (1556), 64 (1508), 65 (1508), 66 (1508), 67 (1508), 216 (1514).
" (Guillaume) : 492 (1342-1346).
" (Jean) : 16 (1483).
" (Simon) : 420 (1705).
Gaujac : 233 (1343).
" , par. de S.H.L. : 245 (1411).
Gaujac (Bernard de) : 54 (1414), 55 (1414), 57 (14.29), 214 (1413), 215 (1441), 2.35 (1346), 245 (1411).

" (Jean de) : 54 (1414), 245 (1411).
" (Michel de) : 247 (1515).
" (Pierre de) : 247 (1515).
" (Raymond de), not.: 196 (1387), 237 (1355), 259 (1380), 261 (1381), 262 (1381), 315 (1357), 493 (1366), 495 (1367).
" (Raymond de), plus jeune, not. : 213 (1408).
Gazais (Isaac) : 95 (1680).
" (Jean) : 18 (1549), 355 (1564).
Génolhac (Par. de) : 10 (1658), 20 (1620-1625), 22 (1416), 23 (1417), 24 (1455), 52 (1390), 53 (1390), 58 (1432), 60 (1465), 62 (1465), 216 (1514), 286 (1585), 308 (1328), 312 (1346), 339 (1490), 379 (1623), 380 (1681), 441 (1385-1386), 442 (1482-1510), 443 (1569), 446 (157-1607), 447 (1578-1583), 448 (1622), 449 (1680-1681), 451 (1759-1771), 456 (1569), 472 (1658-1671).
" (Sgrie de) : 449 (1680-1681).
" (Frères prêcheurs de) : 382 (1319), 474 (166).
" (Not. de) : cf. Meynadier.
Gervais (Dieudonné), not. : 51 (1346).
Gévaudan (Bayle de la Cour Commune de) : 103 (1381).
" (Juge d'appeaux de la Cour Commune de) : 106 (1328).
Giberne (La), par. de S.H.L. : 272 (1519).
Giberne (Jean), sr du Gibertin . 277 (1590).
Gibert (Pierre), not. : 414 (1623), 415 (1626), 470 (1606-1623).
Gibertin (Le), par. de S.G.C. : 277 (1590).
Gibertin (Sr du) : cf. Giberne.
Gilibert (Jean) : 24 (1455).
Gilles (Antoine) : 446 (1607).
" (Antoine), dit Souflou : 366 (1596).
" (Bizace) : 311 (1345).
" (Dulcie) : 311 (1345).
" (Jean), not. : 24 (1455).
Ginhoux (Georges), not. : 541 (1489).
" (Jacques), not. : 339 (1490).
" (Jean), not. : 14 (1437), 57 (1429), 161 (1328), 245 (1411), 269 (1448), 326 (1424), 327 (1425), 329 (1435), 330 (1435), 331 (1435), 335 (1447), 397 (1437), 504 (1424-1428), 505 (1428-1432), 506 (1457-1461), 507 (1459-1461), 540 (1427-1442), 542 (1460-1466).
" (Mathieu), not. : 470 (1606-1623).
Girard (Jean) : 305 (1317), 306 (1317).
" (Jean), not. : 489.
" (Jean), not. d'Alais : 15 (1345).
Gonnejan : 28 (1556).
Gorce (de La), garde des Archives Royales de la sénéchaussée de Beaucaire et Nîmes : 148 (1499), 149 (1503), 153 (1540), 156 (1589).
Granier (Antoine) : 66 (1508).
" (Bernard) : 25 (1542).
" (Jean) : 66 (1508).
Grevol (La), par. de Castagnols, puis par. de Vialas : 93 (1627), 450 (1740).
" par. des Points : 224 (1386).
Grimoard (de) : cf. Beauvoir (de).
Grosserouvière (Gaucelin de), not. : 102 (1281), 166 (1386), 167 (1386), 168 (1387), 169 (1397), 211 (1387), 224 (1386), 225 (1398), 240 (1386), 241 (1386), 242 (1387), 244 (1387), 263 (1387), 264 (1399), 316 (1387), 317 (1387), 318 (1395), 329 (1435), 441 (1385-1386), 476 (1379), 477 (1396), 478 (1385-1387), 540 (1352), 541 (1395),
" (Guigonne de) : 329 (1435).
" (Pierre de) : 307.
" (Vital de), not.: 308 (1328), 384 (1334).
" (Vital de), précepteur de l'hôpital de Portes : 309 (1333), 310 (1333).
" not. : 453 (1423).
Gruippon (Claude de), sgr de Saint-Julien : 393 (1564).
Guidon (Bertrand), not. : 304 (1297).
Guilhefred (N. de), dite de Dème, sgresse de Sainte-Agathe et cosgresse de Castillon : 173 (1427).
" (Alasacie de) : 165 (1371).
" (Pierre de), sgr de Saint-Brès : 165 (1371).
Guiraud (Jean.) : 473 (1659).

Henri III : 79 (1580), 155 (1583).
Hérail (Jean) : 404 (1585).
" (Jeanne) : 73 (1618).
Héral (Michel) : 88 (1710).
Hours (André), dit de La Carrière : 269 (1448).
" (Jean-Pierre des), sgr de Mandajors : 297 (1710), 420 (1705), 421 (1707).
Hugon (Pierre) : 450 (1740).
Huinas (L'), à Clamoux : 75 (1578).

Izaon (Pierre), not. : 103 (1381).

Jalcreste : 240 (1386).
Jalès (Précepteur de la maison de) : cf. Gache (Pierre).
Jauberne (Gaspard) : 415 (1626).
Jaussal (Antoine) : 29 (1564.), 339 (1490), 396 (1485).
" (Bertrand) : 330 (1435), 332 (1447), 336 (1447).
" (Charles) : 346 (1510).
" (Claude) : 443 (1569), 444 (1569).
" (Gaucelin) : 332, (1447), 396 (1485).
" (Gaucen) : 29 (1564), 339 (1490).
" (Guillaume) : 56 (1415).
" (Jean) : 68 (1565).
" (Jeanne) : 348 (1535).
" (Louis) : 70 (1578).
" (Marguerite) : 349 (1536).
" (Maurice), not. : 27 (1522), 89 (1513), 541 (1528).
" (Pierre) : 52 (1390), 55 (1414).
" (Pierre du) : 315 (1357).
Jaussaud (Antoine), not. : 419 (1681).
" (Claude) : 66 (1508).
" (Jean-Antoine), not. : 88 (1710), 298 (1728).
Jean (Durand), not.: 313 (1353).
Jourdan (Les), sgrs de Sauveplane : 460 (1507).
" (Jean) : 343 (1507), 352 (1544), 353 (1544), 354.
" (Bernard) : 343 (1507).
" (Bernard), sgr. de Montalet : 185 (1348).
Joyeuse (Anne de), veuve de Thibaud II de Budos, sgr et baron de Portes : 149 (1503), 150 (1503), 341 (1507), 342 (1507), 343 (1507), 344 (1507).
Joyeux (Antoine) : 39 (1618), 40 (1618).

Lablede, aux Drouilhèdes : 82 (1586).
Lafont (Bertrand de), not. : 44 (1308).
Lamorte (Charles de), not. à Chamborigaud : 96 (1759), 97 (1770-1772) , 450 (1740-1770), 451 (1759-1771).
Landiol, par. de Génolhac : 339 (1490), 348 (1535).
Lanteyrès, not. : 467 (1576-1584).
" (Antoine), not. : 348 (1535), 349 (1536).
" (Joseph), not. à Chamborigaud : 96 (1759), 450 (1740-1770).
Larnac (Sgr de) : cf. Bastale.
Laurens (Alexis) : 369 (1599).
" (Jean), not. : 25 (1542), 28 (1556), 352 (1544), 353 (1544),
" (Louis) : 369 (1599).
Laurent (Jean), not. [?] : 541 (1492).
Lauvergne (Sr de) : 158 (1678), 159 (1679), 482 (1688).
Lauzières : 11 (1309).
Lavadan (Les), à Portes : 415 (1626).
Laval (Par. de) : 92 (1618-1622), 335 (1447), 394 (1740), 442 (1482-1510), 445 (1578-1605), 448 (1622), 454, 455 (1439-1535).
Lavès, à Portes : 362, cf. Leneplies .
l.ayre, not. [?] : 463 (1566).
" (Guillaume, de) : 495 (1367).
Lefère : 159 (1679).
Legal (Maurice) : 445 (1578).

Leneplies [?], à Lavès : 362.
Leuze : 188 (1428), 190 (1551).
Leuzières, par. de Peyremale : 10 (1618)
Leyris, par. de S.F.V. : 248 (1590).
" (Antoine) . 363 (1587).
" (Antoine), not. : 418 (1676).
" (Barthélemy) : 345 (1508).
" (Claude) : 10 (1618), 28 (1556), 217(1561).
" (François) : 10 (1618).
" (Jean):10 (1678), 19 (1578), 28 (1556), 64 (1508), 65 (1508), 66 (1508), 67 (1508), 216 (1514), 217 (1561), 379 (163).
" (Jean), plus vieux : 10 (1618).
" (Pierre de), sr de Crousas : 229 (1622) .
Lézan (Guillaume) : 315 (1357).
Ligonès (Sgr de) : cf. Borne (de).
Lobier (Antoinette) : 339 (1490).
" (Jacques), prêtre et prieur de Portes : 299 (1732).
Lom, à Portes : 402 (1585), 406 (1586).
Louis XI : 133 (1471), 134 (1472), 135 (1472), 145 (1461).
Louis XII : 147 (1498), 148 (1499), 149 (1503), 150 (1503).
Louis XIII : 157 (1639), 390 (1623) .
Louis XIV : 159 (1679), 482 (1688).
Lourilhe (Martinet de), par. de Peyremale : 31 (1579).
Luc (Le), par. de S. A.L. : 235 (1346).
" (Sgr, du) : cf. Randon (de).
Luminières (Les), par. de S.C.A. : 446 (1607).
Luquet (Le) : 232 (1343).
Lussan (Olivier de), sgr de Villespasses : 6 (1429).
Lyon (Sénéchal de) : 393 (1564).

Macary (Jean) : 412 (1620).
Maison (Bernard) : 72 (1617).
Maître (Etienne) : 296 (1684).
Major (Paul), not. : 45 (1332).
Malbec (Antoine) : 474 (1661).
Malbosc : 26 (1521), 211 (1387), 212 (1406).
" (Bertrand de) : 212 (1406).
Malons [et Elze] : 472 (1658-1671).
Mals (Les) par. de Peyremale : 321 (1585).
Mandajors (Sgr de) : cf. Hours (des).
Manent (Bernard) : 265 (1405).
" (Jean) : 265 (1405).
" (Jeanne) : 212 (1519).
Mannas : 195 (1344), 442 (1482-1510), 472 (1658-1671).
Marchastel, par. de S.F.V. : 231 (1342), 237 (1355).
Marchastel (Aigline de) : 237 (1355).
" (Bertrand de) : 231 (1342).
" (Pierre de) : 237 (1355).
Marron (Jean) : 357 (1578), 398 (1578).
" (Pierre) : 441 (1385).
Martin (Antoine), Sr du Vilaret et de Vanmalle : 469 (1605).
" (Guillaume), not. : 540 (1472-1473).
Martinière (La), par. de S.G.C. : 280 (1590).
" (Sgr de) : cf. Vilar (du).
Masade (La) : 356 (1566).
Mas-Andrieu (Le), à Portes : 284 (1584).
" (Sgr, sr du) : cf. Autun (d').
Mas-Arnal (Le), par. de Peyremale : 10 (1618), 94 (1662), 359 (1579).
Mas d'Avenas : 218 (1605).
Mas du Tavol (Le), à Sénéchas : 421 (1707).
Mas-Herm (Le), par. de Peyremale : 11 (1309), 23 (1417), 49 (1344), 50 (1344), 60 (1465), 61 (1465), 443 (1569), 444 (1569), 449 (1680-1681).
" (Bernard du) : 72 (1617).

" (Bertrand du) : 23 (1417), 52 (1390).
" (Guillaume du) : 60 (1465), 61 (1465).
" (Jean du) : 49 (1344).
" (Pons du) : 60 (1465).
" (Raymond du) : 49 (1344), 362.
" (Raymond du), not. : 392 (1533-1536).
" (Raymond du), prêtre de Portes : 352 (1544), 354.
" (Vidal du) : 52 (1390).
Masméjan, par. de S.M.V. : 251 (1626), 282 (1618).
Massane : 158 (1678),
Mathieu, not. : 42 (1620), 274 (1590), 278 (1590).
Maynard (Bertrand) : 315 (1357).
Mazel (Le), par . de S. H. L. : 214 (1413), 239 (1380), 242 (1387).
" (Amoureuse du) : 214 (1413).
Mazel-Rosade, par. de S.G.C. : 241 (1386), 266 (1421).
Mazondi (Raymond), not. : 6 (1429).
Mélarède (Antoine) : 37 (1604).
" (Jean) : 407 (1589).
" (Maurice) : 445 (1578), 446 (1578).
Mercier (Jean), not. [?] : 60 (1465).
" (Thibaud), not. : 265 (1405), 500 (1397-1399), 503 (1411-1413), 540 (1401-1402).
Mercoire, par. de Peyremale : 57 (1429), 78 (1577), 83 (1596), 207 (1346), 214 (1413), 215 (1441), 216 (1514), 331 (1435).
Mercoire de Trébuol : 405 (1586).
Mercoirols : 218 (1605).
Meril (Privat) : 379 (1623).
Métairie de Gourdouze, à Clamoux :76 (1581).
Meynadier (Pierre), not. de Génolhac : 17 (1499).
Meyrannes : 441 (1385-1386).
Michel, not. [?] : 135 (1472).
" (Jean) : 50 (1344).
" (Pons), not. de Boucoiran : 340 (1502), 454, 455 (1459).
Mirman, not. [?] : 360 (1579).
" (Guillaume de), sgr de Robiac : 393 (1564).
Molette (François de), sgr de Morangiès : 219 (1606), 220 (1607).
Molheral (Barthélemy) : 368 (1599).
" (Barthélemy), dit Parisou : 374 (1622).
Molines (Les), par. de S.G.C. : 441 (1385).
Montagnon (André) : 379 (1623).
" (Joseph) : 451 (1771).
Montalet (Ch., mand. de) : 182 (1274), 183 (1312), 184 (1328), 185 (1341), 186 (1348), 189 (1434), 191 (1604).
" (Sgrs, cosgrs de) : 205, 356 (1566), 361 (1579), 396 (1485), cf. Bérard, Châteauvieux (de), Jourdan, Radolphe.
Montalet (Arnaud de), cosgr de Montalet : 185 (1341).
" (Bernard de) : 182 (1274).
Montaut (Guillaume de) : 234 (1343).
" (Raymond de) : 238 (1366).
Montclar, par. de Chausse : 225 (1398).
Montclar (Etienne de) : 222 (1344).
" (Grirnoard de) : 225 (1398).
" (Guillaume de) : 226 (1488).
" (Jean de) : 210 (1386), 225 (1398).
Montcuq, par. de S.M.V. : 249 (1605).
" (Sr de) : cf. Passebois.
Montejanne (de) , not. [?] : 189 (1434).
Montels (Jean de), not. : 541 (1460), 542 (1459).
Montiscar (Ch. de) [?] : 123 (1382).
Montpellier : 51 (1346), 136 (1588).
Montusargues (André de) : 267 (1426).
" (André de), cosgr et parier de Calberte : 270 (1454).
" (André de), sgr de La Felgère : 269 (1448).
" (André de), sr de Galaberte, cosgr de Calberte : 271 (1467).
" (Guillaume de) : 261 (1381), 264 (1399).
" (Guillaume de), cosgr de Calberte : 262 (1381).
" (Guillaume de), parier de Calberte : 257 (1346).

" (Raymond de) : 264 (1399).
Morangiès (Sgrs de) : 83 (1596), cf. Molette (de).
" (M. de) : 44 (1308), 205.
More (Jean-Baptiste) : 472 (1671).
Morèdes : 218 (1605).
" *(Les)* [?] , par. de Malbosc : 211 (1387).
Moulau, à Portes : 322 (1409).
Moulis (Le), par. de S M. D. : 225 (1398).
Mourgues (Jean) : 353 (1544).

Naves (Gaucelin de), sgr de Saint-Florent [sur Auzonnet] : 483 (1319).
Nayros (Catherine de) : 197 (1391).
" (Gaucelin de) : 197 (1391).
" (Louis de) : 197 (1391).
" (Miracle de) : 197 (1391).
Nicolas (Barthélemy) : 443 (1569).
" (Guillaume) : 55 (1414), 327 (1425), 331 (1435).
" (Pierre), prêtre de Peyremale : 46 (1342).
Nîmes (Bureau des Domaines à) : 136 (1584).
" (Not. de) : cf. Eustache, Passebois.
" (Sénéchal, sénéchaussée de) : cf. Beaucaire.
Noguier, par. de Laval : 394 (1740).
" *(Le)* : 17 (1499), 300.
" *(Le),* par. de Peyrernale : 33 (1585), 37 (1605), 62 (1465).
Normandie (Jean, duc de) : 107 (1344).
Notre-Dame de Laval : cf. Laval.
Nougarède (Jean de La), sr de La Garde : 281 (1613).
Nouvel (Jacques), not. : 87 (1664), 94 (1661-1662), 101 (1661), 295 (1665), 417 (1665), 461 (1661-1662), 472 (1658-1671), 473 (1659-1669), 474 (1661).

O*mbras,* par. de S.M.D. : 243 (1411).
Onchasses (Les) : 359 (1579).
Ondes (Les), au Claux : 24 (1455), 34 (1586), 37 (1605), 77 (1577).
Ourson (Etienne), juge de la cour ordinaire de Portes : 12 (1329).

Pagès (Antoinette) : 332 (1447).
" (Jean), not. : 29 (1564).
Pageul (Guillaume), not. : 339 (1490).
Palmesalade : 288 (1592).
" (Prieur de) : 340 (1502), 452 (1365), 454, 455 (1459-1535).
Panarde (Gaucelin de La) : 253 (1271).
Paris : 121 (1381), 12.3 (1331).
" (Not. à) . 140 (1691).
" (Not. au Châtelet de) : cf. Choiseau, Rallu, Semelier (Le).
" (Parlement de) : 108 (1344), 114 (1306),. 120 (1381), 490 (1694).
Paris (Antoine de) : 334 (1447).
" (Claude de) : 334 (1447).
" (Claudine de) : 48 (1461).
Passebois (François), not. de Nîmes, sr de Montcuq : 249 (1605).
" (Jean) . 248 (1590).
Passe de Tras La Croix de Ban (La), à Ban : 348 (1535).
Passeur (Jean du), not. : 5 (1388).
Paul, not. [?] : 70 (1578), 342 (1507), 344 (1507).
Paulet (Jacques), not. de S.P.V. : 537 (1567), 547.
Paulhan (Armand), not. : 89 (1475).
Peirie (Jean) : 447 (1583).
Peladan, not. [?] : 73 (1618).
Pelatan (Pierre), not. : 87 (1664), 94 (1661-1662), 101 (1661), 461 (1661-1662), 474 (1664).
Pélegrin (Raymond), prêtre : 224 (1386).
Pelet (Bernard), baron d'Alais : 213 (1408).
" (Bernard), sgr de Peyremale : 13 (1410).
" (Bertrand) : 244 (1387).

" (Gaucerand) : 11 (1309).
" (Guidon), sgr d'Alais, de Peyremale et de Peyremales : 6 (1429).
" (Marquèse) : 244 (1387).
Peletan, not. [?] : 146 (1485), 149 (1503), 198 (1604), 279 (1590).
Pélissier (Bernard) : 52 (1390).
" (Guillaume) : 22 (1416).
" (Jean) : 22 (1416).
Pellet (Bernard) : 33 (1585), 34 (1586), 37 (1605), 39 (1618).
" (Jean) : 37 (1605), 39 (1618).
Pellier (Catherine) : 97 (1772).
Penens, par. de S.F.V. : 246 (1444).
Petit, not. [?] : 107 (1344), 109 (1345), 111 (1345).
" (André), not. [?] : 173 (1427).
" (Antoine), not. : 391 (1515).
" (Jean), not. : 214 (1413).
" (Pierre), not. : 99 (1581-1582).
Peyre (La), par. de Peyremale : 9, 17 (1499).
Peyremale (Ch., mand. , par. de) : 1 (1317), 2 (1320), 3 (1337), 4 (1344), 202 (1328), 207 (1346), 208 (1347), 209 (1358), 210 (1386), 211 (1387), 213 (1406), 214 (1413), 215 (1441), 216 (1514), 217 (1561), 219 (1606), 355 (1564), 359 (1579), 443 (1569), 444 (1569), 449 (1680-1681), 453 (1423), 458 (1661), 461 (1661-1662), 465 (1567-1606), 468 (1594-1599), 472 (1658-1671).
" (Not. de) : cf. Borne, Chamboredon.
" (Prêtre, prieurs de) : 79 (1580), 95 (1682), 474 (1659), cf. Nicolas.
" (Sr, sgrs de) : 393 (1564), cf. Pelet, Cotelier.
Peyremale (Aigline de) : 210 (1386).
" (Bertrand de) : 4 (1344), 5 (1388), 15 (1345), 47 (1344), 49 (1344), 50 (1344), 59 (1334), 201 (1313), 208 (1347).
" (Bertrand de), cosgr du Viala : 211 (1387).
" (Bertrand de), sgr du Viala : 213 (1408).
" (Isaac de), sgr de Robiac : 74 (1618).
" (Miramar de), dite Mirole : 5 (1388), 22 (1416), 52 (1390), 53 (1390).
" (Pons de), sgr du Viala : 5 (1388).
Peyremales (Sgr de) : cf. Pelet
Peyroles (Précepteur de la maison de) : cf. Gache.
Philippe VI : 110 (1345), 111 (1345).
Picard (Jean), moine de Sauve et prieur de.Portes : 48 (1461), 308 (1328).
Pierre (Guillaume), prêtre des Vans : 206 (1342).
Pipault, not. : 140 (1693).
Pize (Pierre de), not. : 48 (1461).
Plan de La Bataille (Le), à Portes : 288 (1592).
Plan du Coutel, sive *Lou Boulehadou,* à Ban : 376 (1622).
Plantier (Le), à Portes : 418 (1676).
Plantier (Le) (Etienne) : 352 (1544).
" (Jacques), sr de La Bastide : 275 (1590).
" (Jean) : 412 (1620).
" (Jean), not. : 540 (1389).
" (Louis): 391 (1515).
" (Marthe) : 363 (1587).
" (Raymonde) : 330 (1435).
" (Roland) : 363 (1587), 406 (1586).
Plantin (Guillaume) : 21 (1414).
Platon (Pierre) : 441 (1386).
Plauzolles : 166 (1386), 174 (1433).
Points (Par. des) : cf. S.J.P.
Poisain, greffier : 157 (1639).
Poitevin, not. : 356 (1580).
" (Jean), not. : 359 (1579), 466 (1576-1596).
" (Pierre), not. : 31 (1579), 76 (1581), 286 (1585), 287 (1589), 355 (1564), 359 (1579), 363 (1587), 400 (1579), 402 (1585), 403 (1585), 467 (1576-1584), 474 (1577).
" (Pierre), not. de Chamborigaud : 408 (1593), 466 (1576-1596).
Pomponet, à Portes : 337 (1456).
Ponchets (Sgr des) : 472 (1658).
Ponge (Antoine) : 286 (1585).
" (Bernard), not. : 541 (1449).

" (Jacques) : 319 (1623).
Pons (Raymond de) : 492 (1342-1346).
Pont (Sr du) : cf. Ribayrol (de).
Pont de Tharaux : 388 (1431), 389 (14311).
Pontet (Jean-Baptiste) : 450 (1770).
Portes (Ch., mand., par. de) : passim.
" *(Forêt de)* : 102 (1281), 336 (1447).
" *(Hôpital de)* : 309 (1333), 3118 (1395).
" *(Péage de)* : 382 (1319), 383 (1328), 385 (1344), 386 (1404), 387 (1411), 390 (1623).
" (Sgrs de) : cf. Budos (de), Clermont (de), Conti (Princes de), Crussol (de), Fare (de La), Randon (de), Roger, Viennois (Dauphin du) .
" (Érection de la baronnie de), en vicomté : 136 (1583).
" (Érection de la vicomté de) en marquisat : 137 (1613).
" (Bayle de) : cf. Bérard.
" (Gouverneur pour le roi des ch. et baronnie de) : cf. Savoie.
" (Juge de la cour ordinaire de) : cf. Ourson.
" (Juge du marquisat de) : 20 (1620-1625), cf. Autun (d').
" (Officiers de) : 18 (1549), 130 (1451).
" (Précepteur de l'hôpital de) : cf. Grosserouviére.
" (Prêtres, prieurs de Saint-Gilles de) : 21 (1414), 48 (1461), 68 (1565), 319, 320, 329 (1435), 330 (1435), 339 (1490), 347 (1512), 348 (1535), 349 (1536), 350 (1542), 351 (1544), 353 (1544), 354, 355 (1564), 452 (1365), 453 (1423), 454, 460 (1507), 467 (1576), 474 (1656), 476 (1379), cf. Dardalhon, Degras, Lobier, Picard, Raillard, Rivière, Soustelle.
" (Syndics de la communauté de) : cf. Coste, Tribes.
Potelières (Ch.,mand. de) : 188 (1428), 189 (1434), 190 (1551), 191 (1604).
" (Sgrs de) : cf. Bérard.
Poujet : 159 (1679).
Poujal (Antoine) : 408 (1593).
Poujol (François de), not. en la comté de Faveirolles : 474 (1656).
Pourcharesses : 11 (1309).
Poutet (Jean) : 370 (1599).
Pradel (Le) : 442 (1482-1510), 443 (1569), 452 (1365).
" *(Le),* par. de S.A.T. : 445 (1578-1605), 448 (1622), 450 (1740-1770).
" (Bernard du) : 1 (1317).
Pradel (Guillaume du) : 1 (1317).
" (Marqués) : 323 (1414), 324 (1415).
Pradelles (Les) : 197 (1391).
Prat, ar. de S.G.C. : 253 (1271), 261 (1381), 264 (1399).
" *(Le),* par. de S.G.C. : 270 (1454), 279 (1590).
" *(Le),* par. de Sénéchas : 204 (1338), 2.05 (1338), 22.0 (1607).
Prat (Bernard du) : 253 (127I).
" (Bertrand du), not. : 254 (1283).
Prat de Servière (Le), à Portes : 397 (1437).
Pré de Guynot (Le) : 420 (1705).
Privat, not. : 542.
" (Jacques) : 442 (1510).
" (Jean) : 224 (1386).
" (Pierre), not. : 541 (1498-1510).
" (Simon), not. : 373 (1618).
Provence (Parlernent de) : 490 (1642).
Puche : 242 (1387).
Puech (Le), par. de Peyremale : 37 (1605), 39 (1618), 86 (1648), 88 (1710).
" *(Le),* par. de S.C.A. : 224 (1386).
" *(Ch., du)* : 495 (1367).
Puech (Hélix du) : 228 (1607).
" (Jean du) : 241 (1386).
" (Pons du) : 52 (1390).
Puech-Bertrel [?] : 11 (1309), 207 (1346), 214 (1413), 215 (1441), 216 (1514).
Puech-Bezon : 492 (1342-1346).
" (Barthélemy de) : 492 (1342-1346).

Quercy (Jean) : 337 (1456).
Quinsac (Antoine de), sgr du Viala : 27 (1522), 89 (1513), 93 (1625).
" (Antoine de), sr du Viala : 20 (1620-1625).
" (Jean de) : 24 (1455), 60 (1465), 62 (1465), 99 (1665).
" (.Jean de), sgr du Viala : 29 (1564).
" (Jean-Antoine de), sr du Viala : 99 (1581-1582).
" (Maurice de) : 60 (1465), 61 (1465), 62 (1465), 63 (1465), 89 (1475).

Radolph (Guillaume), not. de Saint-Arrbroix, cosgr de Montalet . 184 (1328).
Ralliard (Nicolas), prieur de Portes : 294 (1634).
Rallu (Jacques), not. au Châtelet de Paris : 138 (1655), 139 (1657).
Ramades (Les), à Portes : 288 (1592), 289 (1599).
" *(Valat des)* : 381 (1705).
R*anc (Le),* par. de Peyremale : 21 (1414), 48 (1461).
Ranc (Barthélemy du) : 67 (1508).
" (Gaspard du) : 31 X1579).
" (Pons du) : 24 (1455).
" (Vital du) : 52 (1390), 55 (1414).
Ranc Blanc, par. de Portes : 287 (1589), cf. *Rauzier (Le)*.
Ranc du Cheyla, à Peyremale : 84 (1616).
Randon (Sgrs de) : 204 (1338), 252 (1254), 253 (1271), 483 (1319).
" (Guillaume de) : 2 (1320), 103 (1381), 105 (1323), 128 (1321), 301 (1273), 302 (1279), 305 (1317).
" (Guillaume de), sgr du Luc et de Portes : 11 (1109), 102 (1281), 182 (1274), 183 (1312), 201 (1313), 221 (1264), 230 (1322), 254 (1283), 303 (1295).
" (Marquèse de) : 11 (1309).
Rauzier (Le), sive *Ranc Blanc* : 287 (1589).
Raymond (Jacques), sgr du Villar : 276 (1590).
Raynard (Pierre), cosgr de Rochegude et d'Allègre : 196 (1387).
Raynaud, not. : 199 (1604).
" (Pons), not. : 165 (1371), 209 (1358), 238 (1366).
Rayné, à Portes : 365 (1596), 366 (1596), 371 (1604), 410 (1604).
Réal (Le) : 222 (1344), 225 (1398), 226 (1488).
Reboul (Aigline) : 317 (1387).
" (Pierre), not. : 3 (1337), 201 (1313).
Reclus (Le), par. de Génolhac, mand. de Portes : 312 (1346).
Reclus (Pierre du) : 312 (1346).
Recoules (Sr de) : cf. Beauvoir (de).
Régordane, à Portes : 364 (1594).
Resclauses (Les), á L'Elzière : 59 (1334).
Revergat (Jean), prieur de Saint-Denis : 465 (1567).
Ribayrol (Jean de), sr du Pont, cosgr de Rochegude : 200 (1604).
Ribes, par. de Laval : 335 (1447).
" ,par. de S. M. D. : 233 (1343).
Ribot (Etienne) : 467 (1576).
" (Pierre) : 467 (1576).
Rieumal (cosgr de) : cf. Autun (d').
Rives (Delphine du) E?] : 445 (1578), 446 (1578).
Rivière (La) : 11 (1309).
" (Guillaume), prieur de Portes : 292, (1609), 294 (1634).
Riviéres (Mand. de) : 198 (1604), 442 (1482-1510), 465 (1567-1606), 472 (1658-1671), 474 (1659-1661), 484.
" (Prieur de) : 474 (1656).
Robemal (Sgr de) : cf. Roque (de La).
Robert (Barthélemy) : 349 (1536), 350 (1542).
" (Maurice) : 448 (1622).
" (Pons), not. : 170. (1421), 171 (1427), 174 (1433), 175 (1427), 187 (1418), 212 (1406), 214 (1413), 226 (1488), 243 (1411), 245 (1411), 266 (1421), 267 (1426), 268 (1426), 322 (1409), 387 (1411), 423 (1406), 479 (1421-1433), 486 (1421), 488 (1403), 540 (1409), 542 (1412).
Robiac (Par. Saint-Andéol de) : 190 (1551), 201 (1313), 213 (1408), 441 (1385-1386), 442 (1482-1510), 449 (1680-1681), 465 (1567-1606), 472 (1658-1671).
" (Sgrs de) : cf. Mirman (de), Peyremale (de).
Roc (Le), dit *Cheyla,* à Peyremale : 35 (1596).
" (Laurent) : 494 (1369).

" (Pierre) : 49-4 (1359).
Roche (La), par. de S.A.L. : 245 (1411).
Rochebaron (Guillaume de) : 263 (1387).
" (Jean de), sr de La Tour : 268 (1426).
Rocheblave (Sr de) : cf. Teissier.
Rochegude (Ch., mand. de) : 192 (1328), 193 (1328), 194 (1344), 196 (1387), 197 (1391), 198 (1604), 199 (1604), 442 (1482-1510), 465 (1567-1606).
" (Cosgrs de) : Balme (de), Barjac (de), Raynard, Nayros (de), Ribayrol (de).
Rocher (Jean) : 342 (1507), 414 (1623).
Rochessadoule : 20 (1620-1625), 188 (1428), 190 (1551), 211 (1387).
Rocheval (de), commissaire : 254 (1283).
Rodolphe (Bernard) : 244 (1387).
Roger (Guillaume), comte d'Alais, vicomte de Beaufort, baron de Portes : 109 (1345), 111 (13.45), 112, 113 (1365), 115 (1366), 120 (1381), 121 (1381), 124 (1382), 125 (1383) 126 (1384), 127 (1387), 143 (1390), 163 (1346) 164 (1347), 165 (1371), 186 (1348), 207(1346), 208 (1340, 209 (1358), 235 (1346), 236 (1346), 237(1355)' 238 (1366), 239 (1380), 257 (1346), 258 (1346), 259 (1349), 260 (1349), 261 (1381), 262 (1381), 311 (134,5), 312 (1346), 315 (1357), 489 (1345).
Rolland (Jean), not. : 321 (1406).
Rompudes (Les), à Portes : 368 (1599).
Roque (François de La), sgr de Robemal : 393 (1564).
Roselarié (La) : 96 (1759).
Roulhan (Bois du) : 300.
Roumestang (Etienne) : 359 (1579).
" (Jacques) : 351 (1544), 359 (1579).
" (Jean) : 300, 394 (1740).
Roure (Baron du) : cf. Beauvoir (de).
" (Claude du) : 20 (1620-1625).
" ,not. : 100 (1578), 222 (1344).
" (Jean), not. : 10 (1618), 38 (1618), 73 (1618), 85 (1618), 92 (1618-1622), 93 (1627), 178 (1605), 179 (1613), 180 (1613), 181 (1613), 194 (1344), 218 (1605), 219 (1606), 220 (1607), 228 (1607), 229 (1622), 249 (1605), 250 (1607), 251 (1626), 281 (1613), 282 (1618), 293 (1622), 372 (1608-1620), 374 (1622), 375 (1622), 376 (1622), 378 (1622), 379 (1623), 411 (1620), 412 (1620), 413 (1620), 427 (1614), 448 (1622.), 470 (1606-1623), 471 (1625-1630), 481 (1607).
Roussel (M.) : 92 (1618-1622).
Rousson : 465 (1567-1606).
" (Clair de), dit Bounet : 236 (1346).
Rouvegros : 26 (1521).
Rouvergros, mand. de Portes : 394 (1740).
Rouvière (La), à Portes : 296 (1684).
Rouvière (Raymond) : 52 (1390).
Rouvières (Les) : 206 (1342).
Roux (Etienne) : 335 (1447).
" (Jacques) : 250 (1626).
" (Pierre) : 292 (1609), 294 (1634), 413 (1620), 414 (1623).
" (Pierre), not. : 443 (1569).
Rouzerbi, not. : 474 (1656).
Roverel (Raymond de), not. : 494 (1369).
Rovier (Antoinette) : 341 (1507).
Rudunes (Jean), not. . 345 (1508).
Ruffi, not. :453 (1423).
" (Pierre), not. : 320, 346 (1510), 347 (1512), 455 (1535).

Sabatier (Pierre), not. : 496 (1371-1377), 541 (1412).
Saboury (Jean) : 52 (1390).
Saguette (La) : 403 (1585), 416 (1630).
Saint-Ambroix : 8 (1520), 28 (1556), 323 (1414), 324 (1415), 389 (1431), 449 (1680-1681).
" (Not. de) : cf. Arnaud, Bataille, Bosquet, Bruguier, Chabert, Clauzel, Radolphe.
Saint-Andéol de Trouilhas (Par. de) : 92 (1618-1622), 445 (1578-1605), 448 (1622), 450 (1740-1770), 454, 455 (1459-1535), 456 (1569).
Saint-André de Capcèze : 472 (1658-1671).

Saint-André de Cruzières : 494 (1369).
Saint-André de Lancize (Par. de) : 230 (1222), 235 (1346), 241(1386), 245 (1411), 269 (1448), 278 (1590), 441 (1385-1386).
Saint-Grés (Sgrs de) : cf. Guilhefred (de).
Saint-Denis : 465 (1567-1606).
" (Prieur de) : 474 (1656), cf. Revergat.
Sainte-Agathe (Sgresse de) : cf. Guilhefred (de).
Sainte-Cécile d'Andorge (Par. de) : 219 (1606), 222 (1344), 224 (1385), 227 (1580), 234 (1343), 239 (1380); 242 (1387), 386 (1404), 441 (1385-1386), 442 (1482-1510), 443 (1569), 444 (1569), 446 (1578-1607), 448 (1622), 456 (1569), 458 (1661), 460 (1507), 465 (1567-1606), 466 (1576-1596), 467 (1576-1584), 468 (1594-1599), 472 (1658-1671), 476 (1379).
" (Prieur de) : 460 (1507).
Saint-Florent sur Auzonnet (Ch., mand., par. de), puis mand. de Portes : 92 (1618 - 1622), 209 (1358), 211 (1387), 218 (1605), 219 (1606), 296 (1684), 323 (1414), 324 (1415), 340 (1502), 372 (1608), 450 (1740-1770), 452 (1365), 454, 455 (1459-1535), 466 (1596), 433 (1319).
" (Sgr de) : 483 (1319), cf. Naves (de).
Saint-Frézal de Ventalon (Par. de) : 225 (1398), 228 (1607), 231 (1342), 234 (1343), 235 (1346), 236 (1346), 237 (1355), 244 (1387), 246 (1444), 248 (1590), 250 (1607), 386 (1404), 387 (1411), 441 (1385-1386), 442 (1482-1510), 448 (1661).
Saint-Geniès (Antoine de) : 313 (1353).
" (Raymond de), clerc de Me Jean Autajon, not. : 56 (1415), 183 (1312), 323 (1414), 324 (1415).
Saint-Germain de Calberte (Ch., mand., par. de) : 232 (1343), 241 (1386), 252 (1254).-258 (1346),- 261 (1381), 264 (1399), 265 (1405), 266 (1421), 267 (1426), 269 (1448), 270 (1454), 272 (1519), 273 (1519), 274 (1590), 275 (1590), 276 (1590), 277 (1590), 279 (1590), 280 (1590), 282 (1618), 441 (1385-1386), 473 (1669).
" (Prieurs de) : cf. Barre, Sauve (de).
" (François de) [?] : 255 (1328).
Saint-Hilaire de Lavit (Par. de) : 8 (1520), 232 (1343), 235 (1346), 238 (1366), 239 (1380), 242 (1387), 245 (1411), 250 (1607), 272 (1519), 386 (1404), 387 (1411), 441 (1385-1386), 442 (1482-1510), 448 (1661), 465 (1567-1606), 468 (1594-1599), 472 (1658-1671).
Saint-Jean de Gabriac (Par. de) : 269 (1448).
Saint-Jean de Jérusalem (Chevalier de l'ordre de) : cf. Gache.
Saint-Jean de Maruéjols : 442 (1482-1510), 465 (1567-1606).
" (Péage et travers de) : 388 (1431), 389 (1431).
Saint-Jean de Valériscle : 140 (1706), 442 (1482-1510), 446 (1578-1607), 465 (1567-1606), 468 (1594-1599), 469 (1598), 472 (1658-1671), 473 (1659), 484.
" (Ch. de) : 234 (1343).
" (Sgr de) : cf. Budos (de).
Saint-Jean du Chambon de Déze (Par. de) : 207 (1346), 238 (1366), 239 (1380), 2.42 (1387), 250 (1605), 386 (1404), 387 (1411).
Saint-Julien (Sgr de) : cf. Gruippon (de).
Saint-Julien de Cassagnas : 4-42 (1482-1510).
Saint-Julien des Points (Par. de) : 222 (1344), 224 (1386), 228 (1607), 234 (1343), 239 (1380), 242 (i387), 386 (1404), 441 (1385-1386), 442 (1482-1510), 458 (1661), 460 (1507), 465 (1567-1606), 467 (1576-1584), 468 (1594-1599).
Saint-Julien de Valgagues : 455 (1459 - 1535).
Saint-Laurent : 92 (1618 - 1622).
Saint-Léonard (Pierre de), not. : 540 (1503). Saint-Martin (Pierre de), sr du Vilaret : 282 (1618).
Saint-Maurice de Ventalon (Par. de) : 249 (1605), 250 (1607), 251 (1626), 282 (1618), 492 (1342 - 1346).
" (Prieur de) : cf. Belvèze (de).
Saint-Michel de Déze (Par. de) : 57 (1429), 215 (1441), 225 (1398), 233 (1343), 236 (1346), 238 (1366), 239 (1380), 242 (1387), 243 (1411), 245 (1411), 246 (1444), 247 (1515), 250 (1607), 386 (1404), 387 (1411), 441 (1385 - 1386), 442 (1482 - 1510), 458 (1661), 465 (1567-1606), 472 (1658-1671).
" (Prieur de) : 429.
Saint-Privat de Vallongue (Par. de) : 234 (1343), 239 (1380), 242 (1387), 386 (1404).
" (Not. de) : cf. Paulet.
Saint-Simon (Claude, duc de) : 74 (1646), 86 (1648), 138 (1655), 139 (1657), 481 (1645) cf. Budos (de).

Saint-Victor de Malcap (Ch., mand. de) : 161 (1328), 162 (1341), 166 (1386), 176 (1559), 177 (1565), 178 (1605), 181 (1613), 435.
" (Sgrs, cosgrs de) : cf. Budos (de), Cambis (de), Castillon (de), Champalus (de), Châteauvieux (de), Farelle (de La), Flandin.
Saix (Jean) : 467 (1584).
Salemne (Rostagne) : 332 (1447).
Salles (Les) : 11 (1309).
Salles du Gardon (Les) : 335 (1447).
Salvagnac, par. de S.G.C. 241 (1386).
Salvensac, par. de S.G.C. : 266 (1421).
Salveplane, par. d'Assions : 46 (1342).
Saunier (Marguerite) : 415 (1626).
Saures (Etienne) : 363 (1587).
Sauve (Moines de l'abbaye Saint-Pierre de) : cf. Degras, Picard, Vézénobres (de).
" (Ermenguier de), prieur de S.G.C.: 254 (1283).
Sauveplane (Sgrs de) : cf. Jourdan.
Sauvert, à Cessous : 87 (1664).
Sauvin (Pierre) : 52 (1390).
Savoie (Nicolas de), gouverneur pour le roi des ch. et baronnie de Portes : 162 (1341), 185 (1341), 206 (1342), 231 (1342), 232 (1343), 233 (1343), 234 (1343).
Saynette (La), à Portes : 299 (1732).
Selves, à Rochessadoule : 20 (1620-1625).
" , par. de Peyremale : 81 (1585-1625).
Semelier (Jean Le), not. au Châtelet de Paris : 86 (1648), 138 (1655).
Sénéchas (Mand., par. de), puis mand. de Portes : 10 (1618), 44 (1308), 55 (1414), 92 (1618-1622), 95 (1680-1682), 204 (1338), 220 (1607), 304 (1297), 321 (1406), 404 (1585), 421 (1707), 442 (1482-1510), 443 (1569), 444 (1569), 447 (1573-1583), 448 (1622), 449 (1680-1681), 450 (1740-1770), 451, 458 (1661), 460 (1507), 461 (1661-1662), 465 (1567-1606), 466 (1576-1596), 472 (1658-1671).
" (Guillaume de) : 204 (1338).
Serizier (Le), par. de Portes : 297 (1710).
Serre (Le), par. de Peyremale : 49 (1344).
" *(Le),* par. des Points : 224 (1386).
Serre (Bertrand du) : 49 (1344).
" (Raymond du) : 59 (1334).
Serres (Etienne de) : 230 (1222).
" (Rostang de) : 230 (1222).
Servier (Jean) : 210 (1386).
" (Jean), not. : 47 (1344), 499 (1384).
" (Sauveur), not. : 206 (1342), 231 (1342).
Servières (Ch., mand. de) : 221 (1264), 291 (1607).
" (Lieutenant de viguier au mand. de) : cf. Dardalhon.
Sine (Guillaume de) : 203 (1329).
Solier (Pierre), not. : 64 (1508), 65 (1508), 66 (1508), 67 (1508).
" (Antoine de), not. : 508 (1395-1400), 509 (1395-1400), 510 (1401-1405), 511 (1400-1405), 512 (1401-1406), 542 (1409).
Soubeyran, par. de S. F. V. : 248 (1590).
" (Jean) : 1 (1317).
Souches, par. de S.F.V. : 225 (1398).
Soulages : 11 (1309), 240 (1386).
" (Sgr de) : 480 (1578).
" (Arnaud de) : 240 (1386).
Soulier (Le), par. de S.H.L. : 8 (1520), 235 (1346).
" *(Le),* par. de S.F.V. : 236 (1346), 244 (1387), 246 (1444).
Soustelle (M.) : 92 (1618-1622), 95 (1680-1682).
" (Me) : 449.
" (Antoine) : 375 (1622).
" (Antoine), plus vieux : 367 (1597).

Soustelle (suite)
" (Bertrand), prêtre de Portes : 348 (1535), 349 (1536).
" (Claude) : 379 (1623), 445 (1605).
" (Jacques) : 373 (1618).
" (Jean), not. d'Alais : 394 (1740).
" (Jean-Jacques), not. : 299 (1732).
" (Maurice) : 364 (1594), 448 (1622).
Souteyran, par. de S. F. V. : 248 (1590).
Suelhes (Les), à Peyremale : 75 (1578).
Sugier (Pierre) : 97 (1770).
Sutgier (Marguerite) : 82 (1586).

Tagnac, par. de Chausse : 448 (1622).
" (Jean) : 52 (1390).
Taverne (La), à Portes : 420 (1705).
Teissier, not. [?] : 400 (1579), 402 (1585), 407 (1589).
" (Antoine), bayle de Chamborigaud, sr de Rocheblave : 413 (1620).
" (Etienne) : 397 (1525).
" (Françoise) : 380 (1681).
" (Gaspard) : 402 (1585).
" (Jean), not. : 294 (1634).
Terre-Folle : 408 (1593).
Terre Madame, à Portes : 298 (1728).
Teudilhe (Guillaume) : 204 (1338).
Tharaux : 198 (1604), 484.
" (Cosgresse de) : cf. Farelle (Audibert de La).
" (Jean de) : 479 (1421).
Thérond, sive *Le Gibertin* : 277 (1590).
Theyral (Baptiste), not. [?] : 9.
Theyrargues (Sgrie, baronnie, puis vicomté de) : 140 (1706), 46.5 (1567-1605), 469 (1598 - 1605), 470 (1606-1623), 471 (1625-1630), 472 (1658-1671), 473 (1659-1659), 480 (1578-1610), 482 (1680).
Tignac, par. du C.D.D. : 250 (1607).
" (Sgr de) : cf. Gabriac (de).
Torinon, not. à Paris : 140 (1691-1693).
Torrezi (Etienne), not. : 215 (1441), 246 (1444), 325 (1419), 332 (1447), 333 (1447), 336 (1447).
Tortholon (Pierre de), sgr de Banières : 278 (1590).
Tortolhon (Jean), not. [?] : 64 (1508), 65 (1508), 65 (1508), 67 (1508).
Toulouse (Parlement de) : 125 (1421), 136 (1534), 137 (1619), 393 (1564).
" (Président au Parlement de) : cf, Verger (du).
Tour (Sr de La) : cf Rochebaron (de).
Toureil (Le), à Peyremale : 25 (1542)
Tourneuf (Hugues de) : 195 (1344).
Transmons (Jean de), not. : 491 (1340-1342).
Tras Lou Serre de Ban, á Ban : 348 (1535).
Trebirol (Le) : 96 (1742).
Trelis, par. de S. F. A. : 340 (1502).
Trelis (Antoine) : 340 (1502).
" (Claude) : 340 (1502).
Trenquier, not. : 161 (1328), 166 (1386), 167 (1386), 168 (1387), 170 (1421), 172 (1427), 174 (1433), 199 (1604).
" (Pierre), not. 416 (1630), 471 (1625-1630).
" (Thomas), not. 169 (1397), 239 (1380), 242 (1387), 538 (1594).
Trescol, par. de Laval . 445 (1578-1605), 448 (1622).
Trescol (Bernard) : 243 (1411).
Trety, par. de S. F. A. : 466 (1596).
" (Etienne) : 466 (1596).
Tribe (Le) : 225 (1398).
Tribes (Le) : 222 (1344), 226 (1488).
Tribes (André), syndic de la communauté de Portes : 425 (1569).
" (Jean) : 412 (1620).
Truyère (La) : 426 (1569).
Tuffet (Hugon), not. : 316 (1387), 514 (1438-1471), 515 (1441-1147), 540 (1451), 540 (1451-1453).
Tunery (Sr de) : 86 (1648).

Turenne (Raymond, vicomte de) : 121 (1381), 123 (1381-1382).
Tussin (Bernard) : 52 (1390), 53 (1390).

Vabres (de) : 145 (1461), 155 (1583).
Vaches (Jean) : 441 (1386).
Valette (La) : 188 (1428), 190 (1551), 211 (1387).
" (Sr de La) : 141 (1693).
" (Rousseau de La) : 141 (1693).
Valjouvés, par. de S.F.V. : 236 (1346).
" (Pons de) : 236 (1346).
Valmalle, par. de S. A. L. : 241 (1386), 282 (1618}.
" , par. de S.G.C. : 282 (1618).
" (Sr de) : cf. Dardalhon.
Vanel (Valat en), par. de Peyremale : 43 (1705).
Vanmalle (Sr de) : cf. Martin.
Vans (Les): 38 (1618).
" (Prêtre des) : cf. Pierre.
Veau (Jacques) : 94 (1662).
Veiras, à Portes : 412 (1620).
Verdeilhan (Guillaume), not. : 260 (1349).
Verdelhan (Jacques) : 473 (1669).
" (Jean), not. : 519 (1494-1502).
Verfeuil (Ch., mand. de) : 225 (1398), 557.
Verger (Jean du), sgr de la baronnie d'Alais, président au Parlement de Toulouse : 133 (1471), 134 (1472), 135 (1472).
Vergougnoux (Jean) : 55 (1414), 65 (1508).
" (Raymond) : 52 (1390).
Vern, par. de Sénéchas : 404 (1585).
Vernet (Le), à Portes : 353 (1544).
Veyras-les-Portes, par. de Peyrermale : 355 (1564).
Veyret (Raymond), not. 232 (1254).
Vézénobres (Louis de), moine de Sauve et prieur de Portes : 68 (1565).
Viala (Ch. supérieur du), par. de Robiac : 201 (1313), 203 (1329), 211 (1387).
" (Sgrs, cosgrs du) : 95 (1680-1682), 251 (1626), cf. Peyremale (de), Quinsac (de).
Viala Ponsonnenc (Le), par. de S.F.V. : 235 (1346), 249 (1605).
Vialas (Par. de) : 450 (1740), cf. Castagnols.
Vidal (Antoine) : 86 (1648), 88 (1710).
" (Jacques) : 82 (1586).
" (Jean) : 418 (1665).
Vieillas, par. de S.M.D. : 236 (1346), 244 (1387), 248 (1444).
Vieljouvès, par. de Génolhac : 379 (1623).
Viennois (Humbert, dauphin du) : 15 (1345), 107 (1344), 109 (1345), 110 (1345), 111 (1345), 112, 113 (1365), 194 (1344), 195 (1344), 222 (1344), 385 (1344), 477 (1343), 489 (1345).
Vignal (Le) : 11 (1309), 55 (1414), 239 (1380).
" *(Le),* à Cessous : 71.
" *(Le),* à L'Elzière : 67 (1508).
Vignal (Jean) : 59 (1334).
Vigne (Bernard de) : 62 (1465).
" (Guiraud de) : 62 (1465).
Vignes (Jean) : 52 (1390).
Vignet (Bernard de), not. [?] : 2 (1320).
Vilar (Antoine du) : 272 (1519).
" (Bernard du) : 304 (1297).
" (Bertrand di 304 (1297).
" (Jacques du), sgr de La Martinière : 280 (1590).
" (Rayrnond du) : 305 (1317).
Vilaret (Le), par. de S.C.A. : 476 (1379).

" *(Le),* par. de S.M.D. : 442 (1510).
" (Sr du) : cf. Martin, Saint-Martin (de).
Vilaret (Aigline du) : 476 (1379).
" (Bernard du) : 302 (1279).
" (Pierre), prêtre : 197 (1391).
Villar (Sgr du) : cf. Raymond.
" (Antoine du), not. : 68 (1565).
" (Bernard du), not. : 501 (1397-1399), 502 (1405-1410).
" (Pierre) : 96 (1742).

Villefort (Péage de) : 382 (1319).
Villespasses (Sgr de) : cf. Lussan (de).
Vincens (André), not. : 39 (1618), 40 (1618), 470 (1623).
Vincent : 275 (1590).
Virgile (Jean), not. : 542 (1381).
Vitarel (Le), par. de Chausse : 225 (1398).
Volpellière (Jean) : 348 (1535).
Voulpe (La), par. de S.H.L. : 235 (1346).